

Juin 2022



Diderot

J.P. Bounhoure
 P. Léophonte
 E. Attias
 D. Le Breton
 Ch. Hebral
 F. Natali
 R. Tolédano-Attias
 J. Pouymayou



Bref rappel historique de l'infarctus
 du myocarde

Serment d'Hippocrate,
 bonne mort et pratique médicale

Site internet :
medecineetculture.com

Association Médecine et Culture :
 9, rue Alsace Lorraine
 31000 Toulouse
 Directeur de la publication :
 E. Attias

Sommaire

<i>Elie Attias</i>	
Editorial	5
<i>J.P. Bounhoure</i>	
Bref rappel historique de l'infarctus du myocarde	7
<i>Paul Léophonte</i>	
Serment d'Hippocrate, bonne mort et pratique médicale	15
<i>Elie Attias</i>	
Diderot : la vie, l'œuvre, la pensée	29
<i>David Le Breton</i>	
Diderot et l'apprentissage de la vue : autour de la Lettre sur les aveugles à l'usage de ceux qui voient.....	56
<i>Florence Natali</i>	
Diderot, Le Supplément au voyage de Bougainville : Que cache l'hospitalité ?	72
<i>Charlotte Hebral</i>	
Jacques le fataliste et son maître.....	91
<i>Ruth Tolédano-Attias</i>	
Le paradoxe du comédien	100
<i>J.P. Bounhoure</i>	
Germaine de Staël femme de lettres et femme politique	119
<i>Paul Léophonte</i>	
Une amazone au destin balzacien	128
<i>Jacques Pouymayou</i>	
Des chansons et des guerres	141
<i>À lire</i>	145
<i>Nous remercions tous les intervenants</i>	163
<i>Sommaire de tous les articles de la revue</i>	167

EDITORIAL

Dr Elie ATTIAS

Pneumo-Allergologue - Toulouse
Directeur de la revue Médecine et Culture

Alors que l'angine de poitrine parfaitement décrite par Heberden en 1772 avait suscité au cours des décennies suivantes de nombreuses publications sur sa pathogénie, l'infarctus du myocarde fut pratiquement méconnu jusqu'à la fin du XIXe siècle. Le traitement recommandé par les guides, des experts des Sociétés savantes, bien codifié, conseillant la prise en charge très rapide et le traitement par thrombolyse ou cardiologie interventionnelle des infarctus, doit être considéré comme un des grands progrès de la cardiologie actuelle.

À la fin de sa vie, René Leriche, grand chirurgien du siècle passé, confiait porter en lui un petit cimetière où il faisait de temps en temps oraison. Aux marges des joies, des succès remportés contre la maladie et des relations humaines qui ont enrichi sa vie professionnelle, il revit ce qu'elle put avoir d'inaccompli.

Denis Diderot¹, connu de son vivant comme le maître de l'Encyclopédie, reconnu pour son érudition et son esprit critique, édifia, entre philosophie et littérature, roman et théâtre, une œuvre riche, complexe, originale, représentative du siècle des Lumières. Sa modernité ressort de son goût pour les idées neuves, de sa curiosité pour les sciences, de la hardiesse de sa pensée, ce qui n'a pas manqué de lui valoir quelques déboires avec les autorités.

Bonnes vacances

¹ Page 1 de couverture : portrait dit de Denis Diderot par Jean-Honoré Fragonard, Musée du Louvre, Paris.

Bref rappel historique à propos de l'infarctus du myocarde

Pr Jean Paul BOUNHOURE

Professeur Honoraire à l'Université Paul Sabatier*

Membre de l'Académie Nationale de Médecine

Alors que l'angine de poitrine parfaitement décrite par Heberden en 1772 avait suscité au cours des décennies suivantes de nombreuses publications sur sa pathogénie, l'infarctus du myocarde fut pratiquement méconnu jusqu'à la fin du XIXe siècle.

Ce sont les lésions anatomopathologiques de l'infarctus qui furent l'objet des premières descriptions et la thèse de René Marie en 1898 est un travail princeps remarquable. Dans cette thèse consacrée à « L'infarctus du myocarde et ses conséquences, ruptures, plaques fibreuses, anévrysmes du cœur » l'auteur fait une étude minutieuse des lésions myocardiques de l'infarctus, études macroscopiques et microscopiques, leur évolution vers l'anévrysme ventriculaire, la rupture ou la fibrose cicatricielle, soulignant le rôle causal des oblitérations coronaires (1). Mais auparavant, l'aspect macroscopique de l'infarctus avait été décrit par divers auteurs constatant des zones de ramollissements blanchâtres sur le myocarde ventriculaire gauche, mais les termes d'infarctus ou infarcissement, n'avaient pas été prononcés. Dans son magistral traité consacré à l'anatomie pathologique du Corps Humain, Cruveilhier parlait de ramollissements secondaires à une apoplexie du cœur sans préciser les données cliniques (2). Alors que l'on discutait de l'origine vasculaire ou syphilitique de ces dégénérescences graisseuses, deux médecins suédois, HP. Malstem et GW. Duben rapportèrent l'observation d'un homme de 66 ans, décédé après une grave crise douloureuse thoracique. À l'examen nécropsique ils constatèrent une rupture de la paroi du

ventricule gauche, au sein d'une zone ramollie, associée à la présence d'un caillot frais dans une branche d'une artère coronaire. Au plan microscopique, la zone ramollie comportait une destruction des fibres musculaires et leur remplacement par du tissu fibreux et grasseux. Ce cas suédois de rupture du cœur ne fut connu qu'après sa traduction en allemand et sa publication en 1830 dans un journal médical de Berlin. En 1866, le Français Edmée Félix Vulpian, médecin à la Salpêtrière, rapporta un cas de rupture du myocarde infarci au niveau du ventricule gauche attribué à l'obstruction par un caillot d'une artère coronaire gauche très athéromateuse (3). Cette observation n'eut pas un grand retentissement. La description du tableau clinique fut ébauchée par Adam Hammer en 1878. Ce médecin allemand avait émigré aux USA après la révolution de 1848. Il fut appelé par un collègue au chevet d'un patient qui avait présenté une douleur thoracique, une syncope et une bradycardie importante au cours d'un épisode infectieux considéré comme une atteinte de rhumatisme cardiaque. Surprenant son confrère, Hammer eut l'intuition d'une obstruction probable d'une artère coronaire. Le patient décéda quelques jours plus tard. L'autopsie permit de constater la présence de végétations sur l'orifice aortique et l'obstruction de l'ostium de la coronaire droite par une végétation endocarditique. La description de Hammer est une des premières publications de complication coronaire au cours d'une endocardite infectieuse. Il est surprenant que cette lésion assez exceptionnelle ait été à l'origine d'une des premières descriptions d'un syndrome coronarien aigu !

Avant Herrick, considéré comme le premier à avoir rapporté des cas d'infarctus, trois auteurs évoquèrent les relations de cette lésion avec une thrombose coronaire : George Dock de l'Université du Minnesota, Sir Willam Osler à Londres, et Willam Welch du John Hopkins Hospital.

Dock publia « Notes sur les artères coronaires en 1896 » (4). Il rapporta l'observation d'un homme atteint de crises de

dyspnée et de douleurs thoraciques chez lequel il entendit un frottement péricardique. L'examen nécropsique confirma le diagnostic d'infarctus avec réaction péricardique. Osler, la même année, publia une observation analogue et il était convaincu que la douleur thoracique et les lésions myocardiques constatées, étaient la conséquence d'une thrombose artérielle coronaire. Plus tard, dans ses « Lumeleian Lectures » en 1910, il insistait sur ce point : « l'obstruction brutale de l'artère interventriculaire antérieure par un thrombus frais est une cause courante de mort subite » (5). William Welch qui était surtout un anatomopathologiste rapporta plusieurs observations de nécroses du myocarde, cicatrices blanchâtres, associées à des thrombus intra coronaires. En fait ces 3 auteurs pensaient que les occlusions coronaires aiguës étaient en pratique toujours mortelles et que le diagnostic d'infarctus ne pouvait se faire que sur la table d'autopsie. (6)

En 1912, James Herrick de Chicago fit une présentation orale à l'Association of American Physicians, sur les aspects cliniques de l'infarctus et ses lésions anatomiques, mais il fut cruellement déçu car sa présentation n'eut aucun retentissement. « Ma présentation tomba à plat, comme une crêpe » dit-il plus tard et ne suscita aucune question, un seul commentaire de Libman ! (7)

En 1918, il fit une nouvelle communication, plus complète, devant l'*American College of Medicine*, avec de nouvelles observations cliniques et la description d'anomalies électrocardiographiques identiques à celles produites par la ligature d'une artère coronaire chez le chien. Ce travail ne retint pas l'attention des cardiologues ! Il faut souligner que deux ans auparavant deux auteurs russes, Oubratzow et Strachesko, avaient rapporté dans un journal médical local des observations d'occlusions coronaires et d'infarctus. (8)

Toutefois, l'élan était donné et après 1918 de nombreux travaux précisèrent les aspects cliniques et électriques de l'infarctus :

- Fred Smith de Boston rapporta après ligature de coronaire chez le chien les altérations électrocardiographiques caractéristiques mais c'est Pardee qui, en 1920, fit la description magistrale des anomalies du segment ST/T avec l'onde en dôme qui porte son nom, devenue un signe cardinal de l'infarctus (9).

- L'équipe de Parkinson à Londres avec Bedford présenta une synthèse sur infarctus myocardique et thromboses coronaires, décrivant diverses formes cliniques et rappelant l'intérêt du diagnostic différentiel avec l'angine de poitrine. (10)

- On doit signaler la contribution importante des auteurs français. Dans les années 1920-30, Gallavardin insista sur les divers aspects symptomatiques, les formes masquées, syncopales ou dyspnéiques, les formes immédiatement compliquées d'insuffisance cardiaque et d'embolies périphériques (11). Après une autre publication d'Herrick, le terme thrombose coronaire en pratique clinique devint synonyme d'infarctus. Mais cette association suscita un débat nosologique prolongé pendant plusieurs années. Les relations entre la thrombose coronaire et l'infarctus du myocarde suscitèrent de nombreuses discussions. Un travail important parut en 1939 démontrant que l'infarctus n'était pas toujours attribuable à une thrombose artérielle coronaire occlusive. Blumgart et coll., montrèrent qu'une occlusion artérielle totale pouvait survenir sans signe électrocardiographique d'infarctus quand il y avait une circulation coronaire collatérale adéquate (12). En 1972 le grand anatomo-pathologiste du *National Heart Institute*, W. Roberts affirmait que le thrombus coronaire était plutôt la conséquence que la cause de la thrombose. Dans une étude fondée sur l'examen nécropsique de 107 patients il constata que seulement 54% d'entre eux avaient un infarctus transmural et un thrombus

occlusif dans l'artère coronaire correspondant au territoire infarcté. Roberts divisait ses patients décédés d'un infarctus en deux groupes, ceux avec des thrombi ante mortem et ceux sans thrombus occlusif. L'intervalle entre le décès et l'examen nécropsique joue un rôle important dans les constatations anatomiques. Dans un atelier associant l'AHÀ et l'Institut National de Santé, l'incidence d'une thrombose artérielle coronaire allait de 54% à 96% entre les constatations des différents auteurs, sans que l'on puisse expliquer cette disparité. Mais le débat n'était pas clos sur la physiopathologie du syndrome qui soulevait des discussions : le rôle du spasme artériel fut défendu par des auteurs anglosaxons mais Lenègre doutait de la possibilité de spasme sur des artères athéromateuses, infiltrées et calcifiées. Toutefois Prinzmetal rapporta une variante d'angor, compliquée de syncopes, d'arythmies, avec des sus décalages du segment ST, variante rattachée à des spasmes coronariens transitoires (14). L'infarctus pouvant survenir en l'absence de thrombose coronaire, trois mécanismes furent évoqués : la possibilité de spasme artériel coronaire prolongé, une chute prolongée de la perfusion myocardique due à une baisse du débit ou une augmentation brutale de la consommation en oxygène myocardique donnée par exemple par une tachycardie. En fait, le facteur essentiel dans la relation thrombose artérielle et constitution d'un infarctus est la durée de l'occlusion coronaire pour la constitution de la nécrose myocardique. Une lyse spontanée du thrombus avant le décès peut expliquer l'absence de thrombose artérielle au cours d'une authentique nécrose myocardique. Il fallut attendre 1980 pour que le rôle clé de la thrombose soit démontré sans discussion possible par les publications de De Wood : il apporta la preuve angiographique de la thrombose coronaire établissant que l'occlusion coronaire était constante dans les infarctus avec onde Q, quand la coronarographie était effectuée précocement dans les six heures qui suivent le début des symptômes. Cet auteur apporta la preuve angio-

graphique de la thrombose coronaire sur plaque rompue ou fissurée ouvrant une ère thérapeutique nouvelle (15).

La responsabilité de l'occlusion artérielle étant démontrée des possibilités thérapeutiques s'offraient. La recanalisation rapide de l'artère thrombosée pouvait limiter les conséquences myocardiques de l'occlusion coronaire.

Le concept de la lyse du caillot par des thrombolytiques introduits par voie veineuse prit son essor, bouleversant la prise en charge de l'infarctus (16). Le traitement de l'infarctus donna lieu à des grands essais contrôlés, randomisés incluant des milliers de patients comparant l'efficacité des thrombolytiques au traitement conventionnel. Une voie thérapeutique novatrice s'ouvrit avec l'intrépidité de Reintrop accomplissant la réouverture mécanique du vaisseau occlus en perforant un thrombus de l'artère interventriculaire antérieure par un guide métallique (17). Le dogme de l'artère réouverte s'imposa alors à la suite des travaux d'Harzler et l'efficacité de l'angioplastie directe, en première intention a été rapidement démontrée (18). La prise en charge actuelle, diagnostique et thérapeutique des accidents coronaires aigus et l'acquisition de marqueurs biologiques plus spécifiques de la souffrance myocardique ont conduit à reconsidérer la définition traditionnelle de l'infarctus du myocarde. Au plan clinique ce diagnostic selon les critères de l'OMS reposait sur trois paramètres suivants : clinique (douleur thoracique prolongée évocatrice), biologiques (élévation des enzymes cardiaques notamment CK-Mb) et électrocardiographiques (sus décalage du segment ST et ondes Q caractérisées). La nouvelle définition est pragmatique s'appuyant sur des arguments biologiques nouveaux et spécifiques, l'élévation des troponines I et T. L'élévation des troponines est, à ce jour, retenue depuis 1999 par la *task force European Society of Cardiology, AHA, American College of Cardiology*. Les syndromes coronariens aigus regroupent l'ensemble des situations cliniques pouvant évoluer vers la constitution d'un

infarctus du myocarde. Désormais on parle de SCÀ avec sus décalage du segment ST, (SCAST+ et les SCÀ sans sus décalage de ST, 5SCAST-). Le SCAST+ est un infarctus en voie de constitution dont les conséquences hémodynamiques et rythmiques peuvent être minimisées par une revascularisation myocardique précoce.

La prise en charge précoce de l'infarctus, l'association à la thrombolyse et à l'angioplastie de médicaments efficaces tels les antiagrégants plaquettaires de divers types, les bêta-bloquants, les IEC, ont bouleversé le pronostic d'une affection considérée comme toujours mortelle il y a cent ans, les taux de décès actuels variant entre 4 et 8% selon l'âge et le sexe des patients. Mais cette statistique ne tient pas compte des morts subites liés à un infarctus chez des patients décédés dans les premières minutes de la thrombose coronaire, avant leur arrivée à l'hôpital. Le traitement recommandé par les guide lines, des experts des Sociétés savantes, bien codifié, conseillant la prise en charge très rapide et le traitement par thrombolyse ou cardiologie interventionnelle des infarctus, doit être considéré comme un des grands progrès de la cardiologie actuelle.

Bibliographie

- 1- Marie R., L'infarctus du myocarde et ses conséquences. Thèse Paris n° 88
- 2- J. Cruveilhier, Anatomie Pathologique du Corps Humain. Paris, Editions Baillière, p. 1830-40
- 3- EF Vulpian, « Ramollissement cérébral et Infarctus de la paroi latérale du ventricule gauche avec caillot dans l'une des artères coronaires. Union Med. Paris 1866, 29, 417-9
- 4- Dock G., Notes on the coronary arteries. Ann. Arbor, Michigan, Inland Press Press 1896
- 5- Osler W., Lectures on angina pectoris and allied states. Lancet 1910 I 687-702 et II 839-44
- 6- Welch W., Diseases of the coronary arteries and alterations in the muscular wall of the Heart Proc Trans Pathol Soc Toronto 1889 1, 8-10
- 7- Herrick JB, Clinical features of sudden obstruction of coronary arteries. JAMA 1912, 59, 2015-20
- 8- Obrarastzow W., Straschesko ND., Zur Kenntnis der thrombose der konoarterien des Herzen. Zeitschrift fur Klinische Medizin 1920, 71, 116-32
- 9- Pardee HEB, Deviation of the ST segment in myocardial infarction. Am J Med Sc 1925, 169, 270-73
- 10- Bedford J., Parkinson W., Lectures on angina pectoris, myocardial infarction. Arch Int med
- 11- Gallavardin L., Précis des maladies du cœur et de l'aorte, Collection Testut. Paris, Doin Éditeur 1907
- 12- Blumgart HL., Schleisinger MJ., Davis D., Studies on the relation of the clinical manifestations of angina pectoris, coronary thrombosis and myocardial infarction, Am heart J 1941, 19, 1-91
- 13- Roberts Wc., Buja LM., The frequency and significance of coronary arterial thrombi. Am J Med 1972, 52, 425-43
- 14- Prinzmetal M., Ekmekci A., Variant form of angina pectoris : previously undelineated syndrome. JAMA 1960, 174, 1974 68
- 15- De Wood MA., Prevalence of total coronary occlusion during the early hours of acute myocardial infarction. N Engl J Med 1980, 303, 89
- 16- Collen D., Topol EJ., Tiefen Brunn AJ., Coronary thrombolysis with recombinant human tissue-type plasminogen activator. A prospective randomized trial, Circulation 1984, 1012-1017
- 17- Reintrop P., De Vivie, Karsh K., Acute coronary occlusion with impending infarction relieved by guide wire recanalization. Clin Cardiol 1978, 1, 101-5
- 18- Hartzler CO., Rutherford Percutaneous transluminal coronary angioplasty with and without thrombolytic therapy for treatment of myocardial infarction. Am Heart J 1983, 106, 965-973.

Serment d'Hippocrate, bonne mort et pratique médicale

À Didier Sicard

En confraternelle admiration et fidèle amitié

Paul LEOPHONTE

Professeur Honoraire des Universités

Membre correspondant de l'Académie Nationale de Médecine

À la fin de sa vie, René Leriche, grand chirurgien du siècle passé, confiait porter en lui un petit cimetière où il faisait de temps en temps oraison. Tout médecin, à l'instar de ce maître, a dans le cœur son petit cimetière dont il franchit de loin en loin le seuil secret. Aux marges des joies, des succès remportés contre la maladie et des relations humaines qui ont enrichi sa vie professionnelle, il revit ce qu'elle put avoir d'inaccompli. D'un souvenir l'autre surgissent un nom, un visage, les mots d'un dialogue et les circonstances qui l'ont sous-tendu – le cas clinique, la conduite à tenir et son dilemme parfois, les vicissitudes d'un traitement, l'échec, la sanction. La fatalité et sa propre impuissance. Le consentement à la défaite. Ses propres erreurs. Y en eut-il de fatales ? Terrible question qu'il ne manque pas de se poser alors qu'il ne rend plus de comptes qu'à lui-même.

Parmi les morts qu'il revisite il y a ceux, suivis au cours d'une longue maladie et des épreuves intercurrentes qu'elle inflige, qu'il a accompagnés dans leurs derniers instants. Un petit nombre, chacun inoubliable, lui ont réclamé d'être aidés à mourir ; tous les soins possibles devenus inopérants sinon pour soulager la douleur et prolonger la vie, priant que leur soit donné de sa main une mort douce ; une éventualité que la loi en France interdit mais autorise dans d'autres pays de même civilisation – notre civilisation

occidentale forgée à la fois sur l'héritage judéo-chrétien et des *Commandements* issus de la loi mosaïque (adaptés dans les nations laïcisées) et sur l'héritage gréco-latin, épicurien et stoïcien.

Je me rappelle l'un d'eux, devenu proche au fil des mois de sa longue maladie, sans que fût rompue la distance nécessaire dans la relation médecin-malade ; c'est pourquoi je ne parle pas d'amitié entre nous, mais d'une estime virile et d'un partage de culture. Haut gradé dans l'armée de l'air, il avait mené bien des combats, à la guerre et dans sa vie privée. Veuf et septuagénaire, son existence jalonnée de deuils et de drames, il n'attendait plus grand chose d'une Providence incertaine après les épreuves qu'il avait traversées, sans néanmoins abdiquer de vivre ; et la vie, un beau jour, lui avait souri sous les traits d'une femme d'une vingtaine d'années sa cadette qui lui avait apporté un dernier amour et trois années heureuses ; chaque journée vécue dans la plénitude de la fusion, jusqu'à ce que des symptômes banals, un temps négligés, fissent découvrir un cancer du poumon compliqué d'emblée de plusieurs métastases. Avec des collègues, chacun dans le champ de sa spécialité, nous lui avons permis de gagner un temps de vie pour partie heureux, sans qu'il fût dupe de l'échéance retardée. Au final, très diminué physiquement, menacé de perdre sa lucidité par des métastases cérébrales, les jours comptés qui lui restaient à vivre inacceptables de son point de vue, il m'a fait sa demande. En accord avec la femme aimée, s'étant dit ce qu'ils avaient à se dire dans le temps qu'ils s'étaient impartis pour un tendre adieu, il avait fixé le jour. Il attendait ma réponse avec confiance. La loi m'interdisait d'accéder à une demande que ma conscience me dictait d'accepter.

Lors d'une interview tard dans sa vie, Jean Bernard confiait en clinicien chevronné : *Je crois que nous sommes confrontés là au modèle du domaine où faire des lois est absurde (...) L'euthanasie est le type même de modèle où il faut éviter de légiférer.* En d'autres termes, on ne saurait

faire intervenir la loi, et indirectement l'État, dans ce qui relève d'un choix personnel. Faut-il s'en tenir au dialogue singulier entre le médecin (l'équipe médicale à l'hôpital) et son malade ? sans laisser néanmoins de se soumettre à des règles – jusqu'à quelle ligne rouge ? – dont la transgression déboucherait sur le droit pénal.

Pour simplifier, deux alternatives honorables se discutent. L'une sacralise la vie : le corps déchu et souffrant, proche de cesser d'être, on s'interdit de hâter ce qui devrait naturellement advenir, quelque supplique qu'exprime le patient qu'on accompagnera de soins élémentaires, le soulageant de ses douleurs avec pour effet souvent inévitable d'entraver sa lucidité (la *camisole chimique* des antalgiques majeurs) et de le priver d'un adieu serein aux aimés. L'autre est d'accéder à la demande exprimée en toute conscience et clarté, réitérée, maintenue avec détermination, de cesser d'entretenir une vie sur sa fin (par la nutrition, la réhydratation et les antalgiques), quand *ce n'est plus que vaillance de vivre*, selon la formule de Montaigne.

Assoupir une vie sans l'ôter, en soulageant la souffrance, autrement dit *l'euthanasie passive* ? ou consentir d'une main compatissante au geste de douceur de l'éteindre, autrement dit *l'euthanasie active* – soit, exprimé plus brutalement, donner la mort ? s'agissant dans les deux cas d'un malade atteint d'une maladie incurable proche du terme ; autre éventualité et situation plus difficile à trancher, la vie devenue insoutenable mais susceptible d'être longuement prolongée – en exemple, vient à l'esprit le syndrome d'enfermement (ou *locked-in syndrome*) : ne demeure alors d'expression corporelle après un accident vasculaire du tronc cérébral, chez un être lucide, *emmuré vivant*, que le clignement d'une paupière. On se souvient du livre poignant adapté au cinéma, *Le scaphandre et le Papillon* de Jean-Dominique Bauby, dicté à un tiers par le clignement de sa paupière gauche, lettre par lettre – et sa volonté de vivre, son extraordinaire résilience ; mais aussi, en contrepoint, la

supplique du britannique Tony Nicklinson, qui dans le même état, réclama en vain, désespérément, d'être aidé au suicide.

Bien des années après que j'avais cessé d'exercer la médecine, j'ai pris connaissance des derniers instants d'un homme pour lequel j'éprouvais une vive admiration. Son exemple a éclairé ma réflexion. J'ai fait la connaissance de Christian de Duve, prix Nobel de médecine, au décours d'une conférence prononcée à l'Académie de Médecine. J'eus un court entretien avec lui en aparté, d'une portée lumineuse. De nationalité belge, il fit sa carrière simultanément à l'Université catholique de Louvain et à l'Université Rockefeller de New York. On doit à ce savant, éminent contributeur de la biologie cellulaire, la découverte de deux organites cytoplasmiques intervenant dans le métabolisme des cellules eucaryotes (c'est-à-dire possédant un noyau), les lysosomes et les peroxysomes – sortes d'*éboueurs* de la cellule, contribuant à sa physiologie. L'humaniste que ce grand scientifique était par surcroît s'est confronté dans des ouvrages de haute volée, écrits au dernier versant de sa vie, à de grandes interrogations sur la science et la religion, l'éthique, le destin de l'espèce. Parvenu à l'âge de 95 ans, veuf depuis quelques années, atteint d'un cancer évolué, il a lui-même fixé le jour où, après l'adieu à ses quatre enfants, il quitterait la vie à son gré, en pleine conscience – de *la vie bonne* à la bonne mort. Il a laissé un dernier message rayonnant d'empathie qu'il a désiré dater du jour où il allait volontairement s'éteindre – le 4 mai 2013 ; celui-ci, destiné à des jeunes générations, les incitait dans le souci du devenir de la planète, sinon à réparer les erreurs de leurs aînés à ne pas les répéter.

J'ai indiqué que Christian de Duve était de nationalité belge. Je pourrais citer en autre exemple, rapporté par Alain Finkielkraut, celui de l'écrivain belge Hugo Claus. Atteint de la maladie d'Alzheimer, conscient de l'hébétude qui gagnait en lui, il a décidé d'interrompre le processus ressenti comme un avilissement. Après avoir sabré le

champagne avec son épouse, il s'est fait administrer une injection létale dans une clinique prévue à cet effet. Depuis une loi en date du 28 mai 2002, l'euthanasie (étymologiquement, *la bonne mort*) est dépénalisée en Belgique ; elle est possible chez un patient dans une situation médicale sans issue (une affection accidentelle ou pathologique grave et incurable), en état de souffrance physique ou psychique constante et insupportable qui ne peut être apaisée, ou chez des personnes inconscientes ayant rédigé une déclaration anticipée. Le nombre d'euthanasies vraies en Belgique s'élèverait autour de 3%.

Après une longue pratique clandestine mais tolérée, l'euthanasie a été encadrée par une législation approchante aux Pays-Bas, exécutée sous couvert d'un contrôle médical strict ; elle concerne en moyenne 2,8% des décès – 80% survenant au domicile ; en contraste avec la France (mais cela soulèverait des réflexions d'un autre ordre) où 70% des décès surviennent à l'hôpital ou en institution – lors même qu'une grande majorité de français fait le vœu de mourir chez soi entouré des siens.

Une des législations les plus paradoxales concerne la Suisse. L'euthanasie y est illégale. Le Code Pénal interdit l'aide au suicide, sauf si cette aide est accordée *sans motif égoïste*. Cette permissivité a donné licence à la création d'associations militantes organisant en toute légalité le suicide assisté, l'État déresponsabilisé. Elles se sont multipliées dans deux cantons (canton de Vaud et du Valais) : *Exit-DS*, *Exit-ADMD*, *Ex-International*, *Dignitas*... Certaines n'acceptent que des citoyens de Suisse romande (*Exit-ADMD*), d'autres accueillent des malades venant de l'étranger (*Dignitas*). La majorité des patients qui recourent à ce qu'on désigne par euphémisme une *autodélivrance* (après en avoir en toute conscience renouvelé à plusieurs reprises la demande) sont atteints d'une maladie incurable au pronostic fatal, éprouvant des souffrances intolérables ; mais dans un petit nombre de cas (20%) il s'agit de personnes âgées

atteintes de pathologies invalidantes sans que le pronostic soit fatal à court terme. L'assistance au suicide en Suisse concerne 5% des décès.

Quittant l'Europe, on pourrait citer l'Oregon qui se singularise aux États-Unis (avec l'État du Montana et Washington) par une législation autorisant l'euthanasie de patients en phase terminale d'une maladie incurable, sous couvert d'associations privées ; interdiction est faite à un médecin d'administrer lui-même le produit létal.

En France, la conduite à tenir dans le cas d'une affection grave et incurable en phase avancée ou terminale est orientée par une législation élaborée au fil du temps en trois étapes : une loi de 1999 garantissant le droit à des soins palliatifs avec accompagnement, ainsi que le droit pour le malade de librement refuser un traitement ; une loi de 2002 (*loi Kouchner*) a renforcé la précédente, tel le droit du patient à s'opposer à des soins dont l'abstention abrègera sa vie ; la loi consolide la possibilité de recours à des soins palliatifs, en particulier une prise en compte de la douleur, prévenue ou traitée ; un pas décisif a été accompli en 2005 avec la *loi Leonetti*, du nom du rapporteur au Parlement, praticien hospitalier et député des Alpes-Maritimes, à la tête d'une commission créée à l'initiative du président de l'Assemblée nationale, Jean-Louis Debré, après *l'affaire Vincent Humbert*.

On rappellera brièvement que Vincent Humbert, jeune pompier de 21 ans, avait survécu à un grave accident de voiture (survenu en septembre 2000) au prix de lourdes séquelles – tétraplégique, quasi sourd, aveugle et muet. Plus de deux ans après, son état demeuré stationnaire, il avait demandé, s'exprimant à l'aide de pressions du pouce, qu'on en finisse. Sa mère s'était adressée aux plus hautes autorités de l'État, afin que soient abrégées les souffrances de son fils. En vain : donner délibérément la mort un acte illégal en France, lui fut-il répondu par le Président de la République Jacques Chirac et par le Ministre de la Santé de l'époque.

Alors que s'emballe une campagne médiatique et qu'un ouvrage militant est publié, la mère, Marie Humbert, injecte une forte dose de barbituriques dans la tubulure de la perfusion de son fils qui tombe dans le coma. Elle en informe le médecin en charge du patient. Celui-ci entreprend aussitôt, contre son avis, une réanimation – avec succès ; avant de se rétracter, confronté à la volonté explicite du jeune homme, consentant alors à l'injection intraveineuse d'un produit mortel. Émoi médiatique et instruction judiciaire : la mère est mise en examen pour administration de substances toxiques avec préméditation sur une personne vulnérable ; le médecin est accusé d'empoisonnement avec préméditation. Ils encourent l'un et l'autre des peines très lourdes – la prison à perpétuité pour le médecin. L'affaire, un peu moins de deux ans plus tard (en février 2006), se soldera par un non-lieu, le procureur renonçant aux poursuites, vu le caractère exceptionnel du cas.

C'est dans ce contexte que travailla la commission présidée par Jean Leonetti. Un rapport intitulé *Respecter la vie, accepter la mort*, publié en juillet 2004 va donner naissance à une loi promulguée le 22 avril 2005 sur *le droit des malades et la fin de vie*. La loi offre légalement au malade que soient suspendus ou non entrepris des traitements jugés comme *une obstination déraisonnable* (dit plus crûment *un acharnement thérapeutique*). Donnée essentielle de cette loi, primauté est donnée à la qualité de vie sur sa durée. Dans le cas où le malade ne serait pas en mesure d'exprimer sa volonté sur le moment, on tiendra compte de directives anticipées éventuelles (son *testament biologique*), ou de l'avis d'une personne de confiance proche. Dans l'éventualité où le médecin est seul à pouvoir décider, la décision devra être confortée par un avis collégial. Un rapport évaluant l'application de cette loi ainsi qu'une évaluation des expériences en ce domaine dans des pays étrangers fut confié à quelques années de distance à une commission sous la présidence du Professeur Didier Sicard ;

ce rapport, exhaustif et éclairant – *Penser solidairement la fin de vie* – fut remis le 18 décembre 2012. La loi a été sensiblement complétée un peu plus de trois années plus tard, le 2 février 2016, (*loi Claeys-Leonetti*), clarifiant l’usage de la sédation profonde et continue jusqu’au décès – elle permet, à la demande du malade, de *dormir pour ne pas souffrir avant de mourir* ; elle conforte le processus des *directives anticipées* et renforce les obligations du personnel de santé dans un tel contexte.

La *loi Leonetti* constitue un progrès significatif dans la prise en charge médicale d’une fin de vie souvent douloureuse, inéluctable à brève échéance. Elle allie, dans la tradition d’une médecine humaniste et de bon sens le respect de la vie et l’empathie face à l’épreuve de la souffrance inexorable. Elle demeure encore mal appliquée, par méconnaissance, ou par suite de difficultés logistiques dans le déploiement des soins palliatifs. Méconnue ou mal interprétée, elle l’est par les malades, certains la jugeant trop restrictive au regard de leur volonté de mettre un terme à leur vie ; d’autres trop bienveillante pour le corps médical qu’elle protégerait de la justice – la décision logique et argumentée d’arrêt des soins jugée prématurée par des proches bouleversés, la poursuite du traitement à leurs yeux pas assez opiniâtre, sinon acharnée. Méconnue ou mal interprétée, elle l’est aussi de médecins qui la jugent plus sûrement applicable dans les cas extrêmes de la réanimation ; dans des situations plus communes, au domicile, ils la vivent comme difficile à faire entendre aux proches, intrusive dans l’intimité familiale, malaisée à mettre en œuvre ; au vrai, nombre d’entre eux insuffisamment formés à la démarche palliative, marginale dans l’enseignement médical par rapport à la médecine curative.

Excluant l’euthanasie active ou le suicide assisté, la *loi Leonetti* n’apporte pas de réponse à certaines situations de souffrance existentielle vis-à-vis desquelles la société est partagée, entremêlant dans une rhétorique confuse et

une forte subjectivité la psychologie, l'éthique, la religion. En exemple : le cas de la personne gravement malade ou lourdement handicapée, dont l'état de santé n'implique aucune menace vitale à court terme ; ou la personne atteinte d'une pathologie cérébrale sans possibilité thérapeutique, redoutant les aléas d'une perte de lucidité et une conduite incontrôlée voire dangereuse prévisible, qu'elle ne désire pas vivre ni infliger à ses proches. Plus généralement, la situation de la personne âgée consciente d'être en fin de vie, réduite à une situation de dépendance, supportant mal le poids d'une existence en voie d'être végétative, exprimant le désir de quitter la vie avant une intolérable décrépitude. Dans ces diverses situations, il s'agirait, on l'a compris, d'euthanasie active ou de suicide assisté – hors du champ d'application de la loi. Laquelle n'apporte pas non plus de réponse à l'autre extrémité de la vie, s'agissant d'un nouveau-né dépourvu d'avenir cognitif minimal, gravement handicapé, mais qui s'alimente par la tétée ou le biberon, sans *l'obstination déraisonnable* d'un recours au respirateur et à l'alimentation parentérale.

Au quotidien, comprise avec bon sens et humanité, la loi Leonetti apporte une solution à la plupart des situations cliniques justifiant une sédation profonde et continue jusqu'au décès ; elle ne peut apporter de réponse néanmoins à certains cas individuels qui justifieraient une *exception d'euthanasie*. Plusieurs affaires médiatisées ces dernières années en ont apporté l'illustration. Portées devant les tribunaux, le contexte de tragédie humaine a presque toujours bénéficié aux accusés ; mais après le temps long, éprouvant, de la justice – une sanction fût-elle clémente (quand elle n'est pas la pure relaxe), ressentie comme une tache sur son innocence par un inculpé qui revendique un simple geste courageux d'humanité.

Le débat est entretenu en France par des associations telle l'*Association pour le droit de mourir dans la dignité*, qui milite en faveur du *droit pour chacun d'avoir une fin de*

vie conforme à ses conceptions personnelles de dignité et de liberté – des objectifs dans la ligne de l'euthanasie selon le modèle belge ou du suicide assisté selon le modèle suisse. Le thème, débattu récemment au Parlement à l'instigation de près de 300 députés de tous bords politiques, n'a pas à ce jour abouti à un réaménagement de la *loi Leonetti*.

Demeure dans les esprits l'injonction *Tu ne tueras point* venue du fond des âges depuis la Genèse, et sa transgression symbolique par l'assassinat d'Abel par Caïn. Elle est inscrite dans le 5^{ème} Commandement des *Tables de la Loi*. Un Commandement qui n'aura cessé d'être enfreint, bafoué, au fil d'une histoire *pleine de bruit et de fureur*, de guerres incessantes, de meurtres et assassinats jalonnant la vie sociale, jusqu'à la peine de mort appliquée par la Justice d'une majorité de pays, et que la France s'honore d'avoir abolie.

L'injonction *Tu ne tueras point* participe de la nature même de l'exercice de la médecine – *l'art de conserver la santé présente et de rétablir celle qui est altérée*, professait Galien au II^{ème} siècle, sept cents ans après son maître Hippocrate, lequel proscrivait solennellement l'euthanasie : *Je ne remettrai à personne une drogue mortelle si on me la demande, ni ne prendrai l'initiative d'une telle suggestion*, lit-on dans les prescriptions fondamentales du maître de Cos. Dans le Serment qui porte son nom, prononcé par un jeune médecin au jour de sa thèse figure, entre autres, cet engagement : *Je ferai tout pour soulager les souffrances. Je ne prolongerai pas abusivement les agonies. Je ne provoquerai jamais la mort délibérément...* C'est en trois courtes phrases l'esprit de la *loi Leonetti*. Tout le débat désormais est de savoir dans quelles circonstances la refonte de cette loi rendrait licite, dans des circonstances à définir, de provoquer la mort ou d'y aider en tiers, à la demande d'une personne ayant librement décidé de cesser de vivre ou qui, inconsciente, en a antérieurement exprimé le vœu. La difficulté est de déterminer à partir de quel seuil de souffrance

existentielle, quel degré d'irréversibilité dans la décision du demandeur, ce qui est assimilé aujourd'hui à un crime, à sa complicité ou à une non assistance à personne en danger de mort deviendrait un acte compassionnel.

J'ai cité le cas de Christian de Duve, âgé et malade, qui fixa le jour de sa mort, après avoir jugé qu'il était de sa dignité de ne pas s'exposer à une forme de déchéance physique finale, ni d'en donner l'image et d'en imposer les servitudes aux siens. Henry de Montherlant affecté par les délabrements d'une vieillesse avancée, atteint de quasi cécité (intolérable pour l'écrivain), prit une même décision, calme et lucide. La législation belge a permis à Christian de Duve de quitter la vie à son gré, au jour décidé, sereinement, après l'adieu aux siens (comme l'écrivain Hugo Claus après l'adieu à son épouse). En France, Henry de Montherlant a dû affronter la mort qu'il désirait, en clandestin, par un acte de violence physique – le revolver et le cyanure.

À chacun selon sa sensibilité, sa philosophie de la vie, sa religion parfois, de se faire sa propre opinion sur la législation la plus appropriée. André Malraux disait : *Une vie ne vaut rien, mais rien ne vaut la vie*. Certains, privés du plus élémentaire confort d'être (j'ai cité le *locked-in* syndrome, la maladie de Charcot au stade ultime pourrait en être rapprochée) ne désirent pas être privés de ce que la vie leur apporte encore : la beauté, l'amour ; à leurs yeux, rien ne vaut la vie, et leur vie doit être respectée jusqu'à la dernière seconde. D'autres, en rupture avec eux-mêmes – dans un corps qui se défait irréversiblement, ou une pensée qui les fuit sans retour – considèrent que leur vie ne vaut plus rien ; il faut tenter, d'un cœur intelligent, de leur donner des raisons de vivre ; ces tentatives demeurées vaines, ils ont le droit de mourir en toute lucidité, sans violence, au jour et à l'heure de leur choix, accompagnés.

LECTURES

1. Penser solidairement la vie. Commission sur la fin de vie en France. Rapport au Président de la République (18 décembre 2012). La documentation française, 2013.

Une grande part des données et réflexions de cette chronique procèdent de ce rapport remarquable, sous la présidence du Professeur Didier Sicard

2. Jean Bernard. *Vieillir*. Calmann-Lévy, 2001

3. Axel Khan. *L'ultime liberté ? Tribune libre*. Plon, 2008

4. Jean-Dominique Bauby. *Le scaphandre et le papillon*. Robert Laffont, 1997

5. Christian de Duve (avec Jean Vandenhoute). *Sur la science et au-delà*. Odile Jacob, 2013

6. Alain Finkielkraut. *La seule exactitude*. Stock, 2015

Diderot

05.10.1713 (Langres) - 31.7.1784 (Paris)

Diderot : la vie, l'œuvre, la pensée

Dr Elie ATTIAS

Pneumo-Allergologue - Toulouse

Directeur de la revue Médecine et Culture

Denis Diderot est né à Langres, en Haute-Marne, le 5 octobre 1713, dans une famille bourgeoise, aisée, de Didier Diderot, maître coutelier, et d'Angélique Vigneron. Il est l'aîné de sept enfants, baptisé en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Langres ; la cathédrale était réservée aux baptêmes de nobles. Il décède le 31 juillet 1784, à Paris. Maître de l'Encyclopédie, il fut reconnu pour son érudition et son esprit critique. Penseur populaire² par ses origines familiales, il restera proche du peuple même quand il fréquentera des princes et deviendra l'un des conseillers de Catherine II de Russie. Entre philosophie et littérature, roman et théâtre, il édifia une œuvre riche, complexe, originale, représentative du siècle des Lumières. Sa modernité ressort de son goût pour les idées neuves, de sa curiosité pour les sciences, de la hardiesse de sa pensée – ce qui n'a pas manqué de lui valoir quelques déboires avec les autorités. Il entre au collège des Jésuites de Langres en 1723. Ce fut un élève brillant mais indiscipliné. Après avoir reçu la tonsure à l'âge de douze ans (1726), il est destiné après ses études de théologie à succéder à son oncle chanoine. Mais, ni la carrière ecclésiastique ni l'entreprise familiale ne l'intéressent. Il se détourne de sa famille, échappe aux jésuites et s'enfuit à Paris. Il ne reviendra à Langres qu'en 1742, à l'automne 1754, en 1759 et en 1770, essentiellement pour régler des affaires familiales.

² Roger Paul Droit, *Diderot l'enchanteur*, Le monde de la philosophie, Éditions Flammarion, Paris 2008.

Ses premières années parisiennes sont mal connues. De 1728 à 1732, il suit sans doute des cours au collège d'Harcourt puis il étudie la théologie à la Sorbonne. Le 6 août 1735, il reçoit une attestation de l'Université de Paris qui confirme qu'il a étudié avec succès la philosophie, la théologie et le droit. Puis, durant une dizaine d'années, sa vie nous est mal connue. Il perd la foi, travaille pendant deux ans chez un procureur d'origine langroise, puis connaît des moments difficiles. Comme un de ses héros, le Neveu de Rameau, il ne mange pas toujours à sa faim et couche parfois dans une écurie lorsqu'il n'a pas de quoi payer sa chambre. Il exerce divers métiers, rédige moyennant salaire les sermons d'un ecclésiastique, enseigne les mathématiques aux jeunes gens et, il ajoute : « j'apprenais moi-même en enseignant aux autres, et c'est ainsi que j'ai formé quelques bons écoliers ». Il est ensuite précepteur chez un financier et il aurait même songé à devenir comédien. Cette bohème parisienne est pour Diderot, l'apprentissage parfois pénible mais précieux, de l'indépendance et de la vie. Il acquiert ainsi de l'expérience et fait toutes sortes de connaissances.

En 1742, il effectue un premier retour à Langres pour solliciter auprès de son père le droit de se marier. Il essuie un refus. Au début de l'année 1743, sans doute fatigué des frasques de son fils, il le fait enfermer quelques semaines dans un monastère près de Troyes. Diderot s'en échappe. Ayant atteint sa majorité matrimoniale, trente ans à l'époque, il épouse secrètement Anne-Antoinette Champion, une jeune lingère, très éloignée de ses considérations littéraires, le 6 novembre 1743 en l'église Saint-Pierre-aux-Bœufs. Le jeune couple s'installe rue Saint-Victor. Cette union ne sera pas heureuse. Ils auront quatre enfants. Seule la cadette, Marie-Angélique qui lui donnera de douces joies, atteindra l'âge adulte. Mais, en dépit de ses écarts conjugaux, Diderot aura toujours soin de protéger les siens. En 1745, il aura une première liaison avec Madeleine de Puisieux.

Particulièrement doué, il lit beaucoup, fréquente les salles de théâtre et les hauts lieux de la nouvelle intelligensia. Il rencontre Jean-Jacques Rousseau à la fin de 1742. Une forte amitié naît entre les deux hommes. Par l'intermédiaire de Rousseau, il rencontre Condillac en 1745 et fait la connaissance de Frédéric Melchior Grimm, diplomate, journaliste et homme de lettres bavarois d'expression française.

Diderot s'affirme comme un penseur audacieux et se lance dans la lutte philosophique. Il publie en 1745, *Essai sur le mérite et la vertu*, traduction libre d'un ouvrage de l'Anglais de Shaftesbury et, en 1746, les *Pensées philosophiques*, condamnées aussitôt à être brûlées, où il attaque le christianisme et milite en faveur de la *religion naturelle* ; ces *Pensées* seront complétées en 1770 par une *Addition* beaucoup plus violente. En 1747, il rédige la *Promenade du sceptique* dont le manuscrit est saisi quelque temps plus tard. Il s'achemine alors vers le matérialisme et l'athéisme. De la même époque datent un roman philosophique et libertin, *Les Bijoux indiscrets* et des *Mémoires* sur différents sujets de mathématiques. En 1746, il est engagé par le libraire Le Breton comme traducteur-contrôleur d'une encyclopédie en langue anglaise, la *Cyclopaedia* (1728), d'Ephraïm Chambers, un dictionnaire doté de planches d'articles sur les arts mécaniques. L'année suivante, comme il manquait à la France un dictionnaire moderne, il est chargé avec Jean Le Rond d'Alembert de la direction d'un ouvrage similaire en langue française, l'*Encyclopédie* ou *Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*.

À partir de 1748, le chantier encyclopédique accapare Diderot et absorbe une grande partie de son activité qui s'échelonne sur plus de vingt ans (1751-1772). Presque à lui seul, il conduit l'entreprise au succès. Il se multiplie, rédige, corrige, révisé une foule d'articles, stimule les collaborateurs, maudit parfois cette servitude écrasante, mais se console en songeant qu'il aura « servi l'humanité ». Il trouve

aussi du temps à consacrer à ses amis et à ses œuvres personnelles.

La hardiesse de sa pensée ne cesse de s'affirmer ; déiste puis sceptique, il s'oriente vers le matérialisme avec la *Lettre sur les aveugles à l'usage de ceux qui voient* écrite à la suite d'une opération sur un aveugle de naissance qui paraît en 1749 (la *Lettre sur les sourds et muets* paraîtra en 1751). Il voit dans les infirmités congénitales un argument contre la providence. Ainsi, de telles positions ne pouvaient laisser indifférentes les autorités. La publication de cet ouvrage fit scandale, notamment dans les milieux dévots influents à la Cour et valut à l'auteur d'être emprisonné trois mois au donjon du château de Vincennes de juillet à novembre 1749. C'est là que Rousseau lui rend visite et discute avec lui de la question des progrès des sciences et des arts qui alimenteront son premier *Discours sur les sciences et les arts* (1750). Cet emprisonnement va contraindre Diderot à une attitude plus prudente. Il ne rendra publiques que les œuvres qui ne lui vaudraient pas de représailles majeures afin de mener à bien la publication de *l'Encyclopédie*.

Diderot fait la connaissance, probablement en 1756, d'une jeune femme, Sophie Volland qui devient sa maîtresse, sa confidente et avec laquelle il entretient une abondante correspondance. Il éprouve pour elle une tendresse passionnée jusqu'à sa mort en février 1784. Les lettres qu'il lui écrit (1759-1774) constituent peut-être son chef-d'œuvre. En décembre 1757, c'est la brouille avec Rousseau qu'il poursuivra désormais de ses sarcasmes. Dans l'ami d'hier, il ne voit plus qu'un traître qui aurait tenté de pactiser avec les ennemis des philosophes.

Les œuvres de la maturité

Il serait difficile d'établir un classement chronologique rigoureux des œuvres de Diderot qui fut un « écrivain de génie, homme de lettres et homme d'esprit, brasseur

d'idées et fine plume »³. Depuis son emprisonnement à Vincennes, il écrit beaucoup mais publie peu. La plupart de ses ouvrages ne seront édités qu'après sa mort, à cause probablement de sa prudence et de ses multiples occupations.

Diderot veut doter la scène d'un genre nouveau, le *drame* ou la *comédie sérieuse*. Il publie des drames dits « bourgeois », qui font date dans l'histoire théâtrale : en 1757, *Le Fils naturel* (1757) joué sans succès en 1771 et les *Entretiens sur le Fils naturel* ; en 1758, *Le Père de famille*, joué en 1761, suivi d'un discours *De la poésie dramatique* (1773). Plus tard, il oublie ce désir de moraliser qui nuisait à sa verve et écrira une comédie assez vivante, achevée en 1781, *Est-il bon ? Est-il méchant ?* Il y figure lui-même sous les traits du héros, M. Hardouin. Il réfléchit, par ailleurs, sur l'art du comédien et soutient l'idée que les grands acteurs, loin d'éprouver violemment les passions qu'ils expriment, sont des têtes froides qui calculent posément tous leurs effets : c'est le *Paradoxe sur le comédien* (écrit entre 1769 et 1777, publié en 1830). La recherche sur le théâtre s'intègre chez Diderot à une *pensée esthétique* qui s'interroge sur les différents arts. En musique, mêlé à la querelle des Bouffons⁴, il se prononce en faveur de l'opéra italien ; en 1771, il éditera les *Leçons de clavecin* et *principes d'harmonie* d'Antoine Bemetzrieder.

Critique d'art, Diderot s'intéresse depuis longtemps à l'esthétique abstraite : il rédige l'article *BEAU* de l'Encyclopédie. Mais c'est dans les Salons qu'il s'affirme comme créateur d'un genre. Tous les deux ans, de 1759 à 1771, puis en 1775 et en 1781, il compose pour la Correspondance littéraire du baron Melchior de Grimm un compte rendu des

³ Roger Paul Droit, *Diderot l'enchanteur*, Le monde de la philosophie, Editions Flammarion, Paris 2008.

⁴ La querelle des Bouffons ou Guerre des Coins est une controverse parisienne qui a opposé au cours des années 1752-1754 les défenseurs de la musique française groupés derrière Jean-Philippe Rameau et les partisans d'une ouverture vers d'autres horizons musicaux, réunis autour de Jean-Jacques Rousseau.

œuvres exposées au Louvre. Nous pouvons aussi glaner dans les autres œuvres, en particulier dans les *Lettres à Sophie Volland*, le *Neveu de Rameau*, les *Entretiens sur le Fils naturel*, l'essai sur la *Poésie dramatique*, une quantité d'idées sur la beauté littéraire et artistique.

Diderot apparaîtrait plutôt comme le disciple des humoristes anglais, de Laurence Sterne en particulier, écrivain et membre du clergé britannique, mais il se fraie un chemin bien à lui. Ce sont, tantôt de brefs ***récits ou dialogues*** : *Les Deux Amis de Bourbonne*, *Entretien d'un père avec ses enfants* (composés en 1770), *Ceci n'est pas un conte* (1772), *Regrets sur ma vieille robe de chambre* (publié en 1772) ; tantôt des œuvres plus longues, ses ***romans*** les plus célèbres : *La Religieuse* (composé en 1760), *Jacques le fataliste et son maître* (composé en 1771), publiés de manière posthume en 1796), *Le Neveu de Rameau* (composé de 1762 à 1774).

De nombreuses questions sollicitaient constamment sa pensée : la nature de l'homme, sa place dans le monde, le sens de son destin, le moyen de fonder une morale. Certains ***essais philosophiques*** leur sont particulièrement consacrés : *l'Entretien entre d'Alembert et Diderot*, le *Rêve de d'Alembert* et la *Suite de l'Entretien*, le *Supplément du voyage de Bougainville* (vers 1772), la Réfutation d'un ouvrage d'Helvétius intitulé *l'Homme* (1773-1774) où il marque les limites que son matérialisme ne franchira pas. Soucieux d'instaurer une philosophie positive, il poursuit des études scientifiques, s'intéresse aux travaux des savants, et surtout à la méthode expérimentale qu'il a définie en 1753 dans les *Pensées sur l'interprétation de la nature*.

Diderot et Catherine II

L'ami par excellence fut le baron allemand, Melchior de Grimm auquel Diderot donne sans compter son affection et sa prose qui alimente la *Correspondance litté-*

raire, journal de l'écrivain allemand, diffusé dans les cours d'Europe. Par l'intermédiaire du baron, Diderot entre en contact avec la cour de Russie. Pour pouvoir doter sa fille, il cherchait à vendre sa bibliothèque : en 1765, l'impératrice Catherine II l'achète, mais lui en laisse la jouissance, sa vie durant. Elle l'invite à Saint-Pétersbourg. Il entreprend un long voyage en 1773, s'arrête quelque temps à La Haye, puis demeure cinq mois à la cour de Russie. Il est enchanté, ne tarit pas d'éloges sur la souveraine et rédige des *Mémoires pour Catherine II*. Mais, dès qu'il prend conscience des limites du despotisme éclairé, il renonce à son projet d'encyclopédie russe et, après un passage à La Haye, en Hollande, il rentre en France en octobre 1774. Jusqu'à la fin de ses jours, grâce aux pensions attribuées par l'impératrice, il mène une existence confortable et studieuse. À la demande de la tsarine, il dresse le Plan d'une université pour le gouvernement de Russie. Il publie *l'Entretien d'un philosophe avec la maréchale de ****⁵, profession de foi matérialiste (1776), *l'Essai sur les règnes de Claude et de Néron* (1778) où il examine diverses questions de morale et rassemble des *Eléments de Physiologie* (1774-1778). Il publie son neuvième Salon en 1781. Il s'est dépensé sans compter mais, avec l'âge, la fatigue se fait sentir. Son activité est moins intense. Ses dernières années sont calmes. Victime d'une attaque d'apoplexie, le 19 février 1784, il meurt le 31 juillet, à l'âge de 71 ans. En septembre, Catherine II fait parvenir 1000 roubles à sa veuve. À sa mort, manuscrits et livres partiront pour Saint-Pétersbourg.

Le tempérament de Diderot

Diderot fut un être excessif, avide d'émotions, de connaissances et de sensation. Il manie les idées avec une véritable ivresse et se disperse sans jamais épuiser sa richesse

⁵ *Dialogue philosophique* de Denis Diderot, probablement écrit aux Pays-Bas en 1773 ou 1774.

intérieure. Il accumule les contradictions dans ses propos comme dans son œuvre qui reste très dynamique. Il passe sans transition de l'exaltation à l'abattement, chante ou maudit la sensibilité, trouve la vie excellente puis exécration, se montre tenté par les lumières de la raison et par les transports de la sensibilité. Il est ainsi singulièrement représentatif de ce tournant du siècle, *du rationalisme au culte de l'instinct et de la passion*. Diderot prend conscience de ce *conflit* intérieur et l'accepte sans y voir un drame. Ses idées sont toujours plus ou moins lyriques et émotionnelles lorsqu'elles se concrétisent autour d'une grande idée, comme l'idée de vertu, de bienfaisance ou de justice. Il nous a donné le moyen de *discerner sa pensée dominante parmi les contradictions* : « notre véritable sentiment n'est pas celui dans lequel nous n'avons jamais vacillé, mais celui auquel nous sommes le plus habituellement revenus... Tout être vivant a une unité, sinon il ne serait pas vivant... Cette unité est dans le tempérament de Diderot ».

Plébéien, sensuel, bavard et démonstratif, il manque de tact, de délicatesse et commet des fautes de goût. Sa sensibilité est avant tout une émotivité physiologique, exubérante et peu raffinée. Il a bon cœur sans doute, mais commet d'étranges confusions entre plaisir et vertu, entre les sensations les plus basses et les émotions élevées qui honorent l'homme. Le corps tient une grande place dans sa sensibilité et dans sa pensée. Il semble avoir été prédisposé au matérialisme. Mais cette vigueur de tempérament nous vaut une œuvre originale qui nous permet, sans cesse, de saisir à l'état naissant sa pensée. C'est tantôt l'effusion lyrique, tantôt la forme du dialogue ou celle du paradoxe qui permettent à l'auteur de ne rien sacrifier de sa richesse intérieure. Il essaie ainsi ses idées, transcrit son conflit intérieur et nous force nous-mêmes à réagir, à vérifier nos propres idées, à avouer nos préjugés.

Diderot est le type même du citoyen qui ne peut se passer longtemps des salons, des discussions entre philo-

sophes et de la vie trépidante de Paris. Pourtant, il goûte à ses heures *l'influence apaisante de la nature*. À la campagne, il se sent un autre homme : « Il me semble que je suis un peu mieux. Les sensations douces, lorsqu'elles sont continues, calment sans qu'on s'aperçoive, les mouvements les plus violents. On ne se défend pas de cette paix de la nature qui règne sans cesse autour de soi. On s'en défend mieux qu'elle agit imperceptiblement ».

L'étendue de l'esprit, la force de l'imagination et l'activité de l'âme, voilà *le génie*⁶ : « L'homme de génie est celui dont l'âme, plus étendue, frappée par les sensations de tous les êtres, intéressée à tout ce qui est dans la nature, ne reçoit pas une idée qu'elle n'éveille un sentiment ; tout l'anime et tout s'y conserve. Lorsque l'âme a été affectée par l'objet même, elle l'est encore par le souvenir ; mais dans l'homme de génie, l'imagination va plus loin : il se rappelle des idées avec un sentiment plus vif qu'il ne les a reçues, parce qu'à ces idées mille autres se lient, plus propres à faire naître le sentiment. Le génie hâte cependant les progrès de la philosophie par les découvertes les plus heureuses et les moins attendues : il s'élève d'un vol d'aigle vers une vérité lumineuse, source de mille vérités... »

La philosophie de Diderot

Diderot est à proprement parler philosophe, « si l'on admet, comme le fait le siècle des Lumières, qu'il convient d'appeler aussi philosophes des stylistes, des diffuseurs d'idées, des auteurs multiformes travaillant de mille manières à faire progresser la conscience de leur temps »⁷. Toute son œuvre a plus ou moins directement pour sujet la nature de l'homme et le sens de son destin. « L'homme est le terme unique d'où

⁶ Article de l'Encyclopédie, paru en 1757 et attribué aujourd'hui à Saint-Lambert, certainement approuvé par Diderot.

⁷ Roger Paul Droit, *Diderot l'enchanteur*, Le monde de la philosophie, Editions Flammarion, Paris 2008.

il faut partir et auquel il faut tout ramener », lit-on dans l'Encyclopédie.

Diderot est avant tout *un athée*, écrit Roger Paul Droit : « il ne voit dans la nature qu'un assemblage temporaire d'atomes destinés à se disperser. Dépourvu de créateur, le monde est constitué uniquement de matière, les corps seuls existent, l'âme pure pensée, l'âme immatérielle distincte du corps n'est qu'une fiction⁸ ». Dès l'abord, les explications métaphysiques et surtout théologiques sont repoussées : « la pensée qu'il n'y a point de Dieu n'a jamais effrayé personne » car l'existence du mal serait incompatible avec l'existence de Dieu et ses attributs contradictoires, un obstacle au bonheur et même un danger pour la morale. D'où, l'idéal des *Pensées philosophiques* est le libre épanouissement de l'homme libéré de la crainte de Dieu et non « le beau projet, celui d'un dévot qui se tourmente comme un forcené pour ne rien désirer, ne rien aimer, ne rien sentir, et qui finirait par devenir un vrai monstre s'il réussissait ! » Il faudrait donc d'abord savoir ce qu'est l'homme et s'il est libre puis fonder une morale et non une métaphysique.

Il faut savoir « *si la vie est bonne ou une mauvaise chose*, si la nature humaine est bonne ou méchante, ce qui fait notre bonheur ou notre malheur ». La méthode traditionnelle consiste à s'étudier soi-même et à observer autrui : ce sera l'un des moyens de Diderot. Son tempérament optimiste le pousse à faire confiance à l'homme et fonde la morale sur le *plaisir* que l'on éprouve à faire le bien, sur l'*horreur* que l'on ressent pour le mal. Cela suppose qu'aucun homme, si avili soit-il, n'est complètement dépourvu de cette forme de sensibilité, c'est-à-dire, de *sens moral*. Il n'est plus question de péché originel : on peut parvenir à un heureux équilibre des instincts et des passions. De plus, les vices portent en eux-mêmes leur châtement : « vous vous livrez à la débâche, vous serez hydropiques ; vous êtes crapuleux (ivrogne),

⁸ Roger Paul Droit, *Diderot l'enchanteur*, Le monde de la philosophie, Éditions Flammarion, Paris 2008

vous serez poumonique » (Neveu de Rameau). La vie est bonne, les gens vertueux sont heureux, les méchants malheureux : c'est la morale que Diderot illustre dans ses drames. Par contre, dans les heures de dépression, il trouve au contraire les hommes méchants et la vie mauvaise. L'histoire lui apparaît comme une longue suite d'atrocités. L'homme aime-t-il la vertu, est-il même perfectible ? Rien n'est moins sûr. Le philosophe a beau utilisé parfois le mythe du bon sauvage (*Supplément au voyage de Bougainville*), il n'y croit guère. On aboutit ainsi à une impasse.

Diderot va tenter *d'acquérir une connaissance scientifique de l'homme et de fonder une morale positive*. Dans les *Pensées sur l'interprétation de la nature* (1753), il a défini la méthode expérimentale : « Nous avons trois moyens principaux : l'observation de la nature qui recueille les faits, la réflexion les combine et l'expérience vérifie le résultat de la combinaison ». Cessons donc de considérer l'homme comme une entité morale, voyons d'abord en lui un *organisme*.

La Lettre sur les Aveugles est une première étape, décisive vers le matérialisme. Nos connaissances, nos idées nous viennent des sens : rien ne peut exister dans notre esprit qui ne provienne du monde extérieur et donc qui soit passé par nos sens et donc notre morale, notre métaphysique dépendent de l'état de nos organes. À cette époque, on commençait à opérer avec succès des aveugles de naissance et Diderot tente de concevoir quelle révolution se produit alors dans leur représentation du monde. Il se sert de la métaphore issue des différences de perception entre un voyant et un aveugle pour mettre en doute les préceptes imposés par la religion. Ainsi, « Si un homme qui n'a vu que pendant un jour ou deux se trouvait confondu chez un peuple d'aveugles, il faudrait qu'il prît le parti de se taire, ou celui de passer pour un fou. Il leur annoncerait tous les jours quelque nouveau mystère, qui n'en serait un que pour eux, et que les esprits forts se seraient bon gré de ne pas croire.

Les défenseurs de la religion ne pourraient-ils pas tirer un grand parti d'une incrédulité si opiniâtre, si juste même, à certains égards, et cependant si peu fondée ? »

Dans *L'Entretien et le Rêve de d'Alembert* Diderot s'attaque à la distinction de deux substances, *matière* et *esprit* : pour lui, il n'existe qu'une seule substance, la matière, douée d'une sensibilité soit active (végétaux, animaux), soit inerte (minéraux) : la sensibilité est « propriété générale de la matière ou produit de l'organisation ». Une première étape conduit du minéral à l'être sensible : le marbre devient humus⁹, l'humus nourrit la plante qui nourrit à son tour l'animal ou l'homme. Une seconde étape permet de passer de l'être sensible à l'être pensant par les phénomènes qui seraient purement mécaniques, de l'association d'idées et de la mémoire. Donc, l'homme n'est pas un être privilégié, son destin se perd dans le déterminisme universel. La vie humaine est un état transitoire de la matière. L'homme n'est qu'un moment, un accident, dans l'immense devenir d'un univers matériel. Diderot établit un parallèle frappant entre la naissance, la croissance, la décrépitude et la dissolution d'un être, et l'origine, la transformation et la disparition des espèces, car son imagination prodigieuse devine ce qui sera plus tard l'hypothèse évolutionniste. Il lui paraît sublime que l'homme, être matériel, ait pu accéder aux plus hautes conceptions de génie. Il ne faut donc pas parler de personne humaine, mais d'espèce humaine. L'homme n'est pas libre ; les individus n'existent même pas à proprement parler : « Que voulez-vous donc dire avec vos individus ? Il n'y en a point, non, il n'y en a point... Il n'y a qu'un seul grand individu, c'est le tout ». Pour fonder une morale, la seule considération valable sera le bien de l'espèce. Ainsi la notion de morale change complètement de sens : il s'agit

⁹ L'*humus* est issu de la dégradation des matières organiques fraîches (débris végétaux, cadavres d'animaux, déjections, exsudats racinaires) sous l'action des micro-organismes (bactéries), des champignons et de la microfaune du sol (vers de terre, insectes, petits arthropodes, nématodes, etc.).

d'un dressage ou d'une thérapeutique : « il n'y a guère de maximes de morale dont on ne fit un aphorisme de médecine, et réciproquement peu d'aphorismes de médecine dont on ne fit une maxime de morale » (*Jacques le fataliste*). Mais qui définira le bien de l'espèce ? L'individu ne risque-t-il pas d'être asservi à la collectivité, à l'État ou à la race ? Diderot semble d'abord accepter le risque, de gaîté de cœur : va-t-il donc renoncer à cette morale émotionnelle qu'il prêchait d'instinct ?

Dans l'hypothèse d'un déterminisme matérialiste qui paraissait acceptable sur le plan de l'espèce, **que devient le destin individuel** ? Diderot pose la question dans *Jacques le fataliste* : du grand mythe lyrique, il passe à un tout autre registre, celui de la comédie, la comédie absurde du destin. Le maître se sent libre et croit à la liberté. Jacques qui suit les leçons de son capitaine, lequel avait lu Spinoza, pense que la liberté est une pure illusion et que tout ce qui nous arrive était marqué sur le « grand rouleau ». Au demeurant, son fatalisme intellectuel ne l'empêche pas d'agir « comme vous et moi ». Qu'en pense Diderot ? Le Maître a tort et Jacques n'a pas raison. On ne peut vivre en disant constamment, comme Jacques, que tout était écrit, notre vie nous deviendrait en quelque sorte étrangère, nous aurions l'impression d'un mécanisme à répétition. Nous refusons de considérer notre existence comme un simple spectacle auquel nous assisterions impuissants, avec angoisse ou ironie selon notre tempérament. Entre la liberté d'indifférence à laquelle le Maître reste attaché et le fatalisme de Jacques, n'y a-t-il pas un moyen terme ? *Peut-on mettre en pratique*, dans la vie quotidienne, une *philosophie déterministe* ne laissant aucune place à la liberté morale ? Tel est le problème que Diderot pose tout au long de *Jacques le fataliste* qui se conduira à peu près comme s'il se croyait libre. « Jacques ne connaissait ni le nom de vice, ni le nom de vertu ; il prétendait qu'on était heureusement ou malheureusement né. Quand il entendait prononcer les mots récompenses ou châtements,

il haussait les épaules. Selon lui, la récompense était l'encouragement des bons ; le châtement, l'effroi des méchants. Qu'est-ce autre chose, disait-il, s'il n'y a point de liberté, et que notre liberté soit écrite là-haut¹⁰ ? Il croyait qu'un homme s'acheminait aussi nécessairement à la gloire ou à l'ignominie, qu'une boule qui aurait la conscience d'elle-même suit la pente d'une montagne ; et que l'enchaînement des causes et des effets qui forment la vie d'un homme depuis le premier instant de sa naissance jusqu'au dernier soupir nous était connu, nous resterions convaincus qu'il n'a fait que ce qu'il était nécessaire de faire. Je l'ai plusieurs fois contredit, mais sans avantage et sans fruit. En effet, que répliquer à celui qui vous dit : quelle que soit la somme des éléments dont je suis composé, je suis un ; or, une cause n'a qu'un effet ; j'ai toujours été une cause une ; je n'ai donc jamais eu qu'un effet à produire ; ma durée n'est donc qu'une suite d'effets nécessaires. C'est ainsi que Jacques raisonnait d'après son capitaine. La distinction d'un monde physique et d'un monde moral lui semblait vide de sens. Son capitaine lui avait fourré dans sa tête toutes ces opinions qu'il avait puisées, lui, dans son Spinoza qu'il savait par cœur. D'après ce système, on pourrait imaginer que Jacques ne se réjouissait, ne s'affligeait de rien ; cela n'était pourtant pas vrai. Il se conduisait à peu près comme vous et moi. Il remerciait son bienfaiteur pour qu'il lui fît encore du bien¹¹. Il se mettait en colère contre l'homme injuste ; et quand on lui objectait qu'il ressemblait au chien qui mord la pierre qui l'a frappé : *Nenni, disait-il, la pierre mordue par le chien ne se corrige pas ; l'homme injuste est corrigé par le bâton*¹². Souvent, il était inconséquent comme vous et moi, et sujet à oublier ses principes, excepté dans quelques circonstances où sa philosophie le dominait évidemment ; c'était alors qu'il

¹⁰ C'est le refrain fataliste.

¹¹ Donc par *intérêt* et non par *gratitude*.

¹² « Quoique l'homme bien ou mal faisant ne soit pas libre, l'homme n'en est pas moins un être qu'on modifie ».

disait : *il fallait que cela fût, car cela était écrit là-haut*. Il tâchait à prévenir le mal ; il était prudent avec le plus grand mépris pour la prudence. Lorsque l'accident était arrivé, il en revenait à son refrain et il était consolé. Du reste, bon homme, franc, honnête, brave, attaché, fidèle, très têtue et encore plus bavard ».

À ce conflit, Diderot n'a jamais trouvé de solution rationnelle. *Son intelligence et son instinct ne sont pas d'accord*. S'il ne parvient pas à fonder la liberté, ni même à la concevoir. Diderot donne pourtant au problème une solution pratique qui est *son humanisme*. Il maintient malgré tout, une certaine autonomie de l'homme au sein de la matière : « Je suis homme, et il me faut des causes propres à l'homme ». Par son goût pour les individualités marquées et les passions fortes, sa revendication des droits exceptionnels du génie, il préserve également l'autonomie de la personne humaine au sein de la collectivité. Il croit au sens moral et à l'efficacité de l'éducation. Sa confiance en l'homme a les caractères d'une foi car elle demeure imperméable aux objections de la raison. Cet humanisme est très moderne par ce qu'il a de presque anarchique ; il pose des antinomies sans les résoudre : cœur et raison, individu et société. Il semble rechercher à découvrir des certitudes qui placent la dignité de l'homme dans la recherche plutôt que dans la découverte de la vérité.

L'œuvre de Diderot

S'il ne fallait retenir qu'une seule phrase dans l'océan de toutes celles écrites par Diderot, on devrait choisir les dernières lignes des *Éléments de physiologie*. Ce livre athée, intégralement matérialiste, se termine en effet par cette triple recommandation : « Il n'y a qu'une vertu, la justice ; qu'un devoir, de se rendre heureux ; qu'un corollaire, de ne pas se surfaire la vie et de ne pas craindre la mort. Il enseigne que le corps est habité de sentiments, la matière

traversée d'émotions, la pensée composée aussi de passions »¹³.

L'Encyclopédie

« Faire exister l'*Encyclopédie* fut le combat de toute sa vie, une machine de guerre contre les dogmatismes et pour la liberté de penser, un outil incomparable d'éducation intellectuelle et scientifique. Il s'y consacra pendant vingt deux ans. Il rassembla autour de lui, les meilleurs plumes, les savants les plus qualifiés, les techniciens, ingénieurs et artisans les plus ingénieux et collecta toutes les connaissances disponibles dans tous les domaines, un panorama sans équivalent de l'ingéniosité humaine. Il rédigea soi-même près de mille articles, animé d'un appétit exceptionnel pour les découvertes de toutes sortes »¹⁴. Même si l'*Encyclopédie* fut interdite (en 1752) puis bloquée (le privilège est suspendu en 1759), elle ne fit jamais risquer la prison ni la mort. En revanche, les proclamations d'athéisme, la critique ouverte du christianisme, le refus de la monarchie auraient pu lui occasionner de graves ennuis »¹⁵.

En 1747, à l'âge de 34 ans, Diderot s'engage et dirige l'immense chantier de l'*Encyclopédie* où il met au point les connaissances les plus variées. Elle sera rédigée par 150 savants, philosophes et spécialistes de toutes les disciplines : Voltaire, Montesquieu, Rousseau, Helvétius, Condillac, d'Holbach, Daubenton, Marmontel, Quesnay, Turgot, Jaucourt, etc. Plein d'enthousiasme, Diderot élargit le projet : au lieu d'être une simple traduction, l'*Encyclopédie* fera le point des connaissances contemporaines, sera une œuvre de progrès qui dissipe les préjugés et accorde une large place aux arts mécaniques. Il s'assure pour la partie scientifique, la collaboration de d'Alembert et recrute une équipe de spécia-

¹³ Roger Paul Droit, *Diderot l'enchanteur*, Le monde de la philosophie, Éditions Flammarion, Paris 2008

¹⁴ *Ibidem*.

¹⁵ *Ibidem*.

listes parmi les plus compétents. Lui-même se charge des besognes les plus diverses : il écrit des articles, visite des ateliers pour établir la partie technique, classe les manuscrits, les soumet aux censeurs, corrige les épreuves. Son emprisonnement à Vincennes, à la suite de la *Lettre sur les Aveugles* (1749) ne ralentit pas son ardeur. En 1750, il lance le *Prospectus* qui expose l'objet du Dictionnaire et attire deux mille souscripteurs. Enfin, le 1^{er} Juillet 1751 paraît le Premier volume, précédé du *Discours Préliminaire de d'Alembert*.

La parution de cette œuvre maîtresse, entre 1751 et 1772, fut un long combat. La monarchie de Louis XV est alors divisée entre partisans de la répression et modernistes favorables à l'entreprise qui fut applaudie par les philosophes, mais aussitôt attaquée par les Jésuites de Trévoux. Dans la thèse de théologie de l'abbé de Prades, collaborateur de Diderot, ils découvrent dix propositions hérétiques et la font condamner au feu en janvier 1752. Ils dénoncent dans le Deuxième volume qui vient de paraître, le scepticisme de l'article *Certitude*, rédigé par Diderot et l'abée de Prades. Aux protestations des Jésuites se joignent celles des Jansénistes et l'affaire dégénère en une offensive contre l'*Encyclopédie*. Le Conseil d'État interdit la vente et la détention des deux premiers tomes (février 1752). Cependant, trois mois plus tard, la situation s'est améliorée grâce à la protection de Mme de Pompadour, ennemie des Jésuites, et surtout à la politique libérale de Malesherbes, directeur de la librairie. Dès la première alerte, il avait accueilli chez lui, pour les mettre en sûreté, les manuscrits et les feuilles imprimées du Troisième volume. Voulant assurer la publication de la suite, il s'efforce d'éliminer les articles trop retentissants : il désigne des censeurs plus attentifs mais, en contre partie, il protège l'*Encyclopédie* contre les attaques de Fréron, agent de la reine et du parti dévot. Grâce à sa protection éclairée, on voit paraître un volume chaque année, les Tomes III à VII, de 1753 à 1757. Les Encyclopédistes, dont le nombre va croissant, forment une véritable armée de philosophes qui

se retrouvent surtout chez d'Holbach. Mais les dévots ne désarment pas : à propos de l'attentat de Damiens contre le roi, en janvier 1757, ils dénoncent les livres subversifs et obtiennent une surveillance plus étroite de la librairie. Fréron et ses amis redoublent leur campagne de pamphlets : les *Petites lettres* sur de grands philosophes de Palissot, les *Préjugés légitimes contre l'Encyclopédie* de Chaumeix et surtout les *Cacouacs de Moreau* qui présentait l'*Encyclopédie* comme l'œuvre d'un parti organisé et hostile au gouvernement, pleine de séduction, mais acharnée contre la morale, la religion et l'État. Dès 1758, la situation se complique : Rousseau, choqué par les accointances de Diderot avec Grimm, d'Holbach et d'autres aristocrates, se retire du projet à cause de l'article « Genève », inspiré par Voltaire, que d'Alembert donne à l'*Encyclopédie*. En réponse à cet article qui avait soulevé l'opinion et provoqué la brouille avec les philosophes, Rousseau écrit la *Lettre à d'Alembert sur les spectacles* (1758). Diderot est profondément marqué par la rupture avec son ami. Pour sa part, d'Alembert, dégoûté par ces polémiques, s'estimant mal rétribué et soucieux de préserver sa tranquillité, prend du recul et décide d'abandonner l'*Encyclopédie*. Il entraîna avec lui Duclos et Marmontel. Heureusement pour Diderot, l'inlassable chevalier de Jaucourt, prêt à tous les dévouements, va le seconder jusqu'au bout. Dès lors, la tâche de Diderot à la tête de l'*Encyclopédie* devient écrasante. Il a quand même pu mener parallèlement une carrière d'écrivain et de philosophe.

En 1758, une nouvelle tempête à propos de l'ouvrage matérialiste *De l'Esprit* : d'Helvétius fait condamner ce livre au bûcher. Le procureur dresse un réquisitoire contre l'*Encyclopédie* : le parti dévot obtient enfin un arrêt du Conseil d'État qui révoque le privilège du *Dictionnaire*, interdit la vente des volumes parus et condamne les libraires à rembourser les souscriptions (8 mars 1759). Malesherbes sauve une nouvelle fois l'entreprise en admettant le remboursement des souscripteurs sous la forme de volumes de

planches. Diderot apporte tous ses soins à ce travail autorisé et poursuit clandestinement l'impression des dix volumes de texte qui restent à publier. La bataille des pamphlets fait encore rage : d'un côté, la *Comédie* des Philosophes de Palissot et le *Discours* de Le Franc de Pompignan à l'Académie (1760) ; de l'autre, les répliques foudroyantes de Voltaire. L'arrêt du Parlement qui expulse les Jésuites, ses principaux adversaires, facilite la tâche de Diderot (1762). Il aura encore un moment de découragement, en 1764, quand il découvrira que Le Breton, craignant la Bastille, a supprimé certaines hardiesses des volumes déjà imprimés mais non encore publiées ; mais malgré tout, la grande œuvre sera menée à son terme. À la fin de 1765, les Tomes VIII et XVII, sont terminés : on les distribue clandestinement aux souscripteurs au début de 1766. Quant aux onze volumes de planches, ils parurent sans encombre entre 1763 et 1772.

Diderot fut l'animateur et le principal artisan de l'*Encyclopédie*, avec plus de mille articles écrits ou retouchés, sur la philosophie, la morale, la religion, la politique, l'économie et les arts appliqués. D'Alembert (1717-1783), auteur du *Discours Préliminaire* et de l'article *Genève*, a surtout traité des questions mathématiques et contrôlé toute la partie scientifique. Il a laissé également des *Mélanges* de philosophie, d'histoire et de littérature (1783). Quant au chevalier de Jaucourt (1704-1779), s'il s'intéressait particulièrement à la médecine, il a touché comme Diderot à tous les sujets : physique, littérature, histoire, droit, politique, etc. Sous leur direction, l'*Encyclopédie* est l'œuvre d'une multitude d'ouvriers plus obscurs, de spécialistes judicieusement choisis : Duclos (morale), Marmontel (littérature), Le Blond (fortification et tactique), Le Roy (astronomie), Blondel (architecture) Belin (marine), Toussaint (jurisprudence), abbé Yvon (métaphysique et morale), abbé Mallet (théologie, histoire et littérature), La Condamine (mathématiques).

À travers cette extrême diversité, un esprit commun ordonne tous les efforts afin d'abattre les préjugés et faire

trionpher la raison. Les Encyclopédistes prétendent mettre à la portée d'un large public, par un puissant effort de vulgarisation, toutes les branches de la connaissance. Leur esprit est réaliste et pratique : ils observent la nature humaine comme une donnée, avec le désir d'en tirer le meilleur parti. À l'idée religieuse de l'humanité déchue, ils opposent la volonté optimiste d'assurer le bonheur humain par le progrès de la civilisation.

Dans la *partie technique*, Diderot accorde aux arts mécaniques une place considérable et traite ces questions nouvelles avec un soin particulier. L'attention était attirée par la dignité de l'artisan consciencieux et par sur son utilité sociale, sans laquelle nul ne mérite une place dans la société. « Tout nous déterminait à recourir aux ouvriers. On s'est adressé aux plus habiles de Paris et du royaume ; on s'est donné la peine d'aller dans leurs ateliers, de les interroger, d'écrire sous leur dictée, de développer leurs pensées, d'en tirer les termes propres à leurs professions, d'en dresser les tables, de les définir » (*Prospectus*). On est allé jusqu'à « se procurer les machines, les construire, mettre la main à l'œuvre » afin d'en parler avec précision. Pour chaque article, on a traité de la matière utilisée et des transformations qu'elle subit. Beaucoup d'articles constituent de petits traités. Accompagnées de notices explicatives, ces planches sont une véritable initiation aux arts mécaniques. Diderot et d'Alembert ont voulu réhabiliter les *travailleurs manuels* et les *techniciens* : « Le mépris qu'on a pour les arts mécaniques semble avoir influé jusqu'à un certain point sur les inventeurs mêmes. Les noms de ces bienfaiteurs du genre humain sont presque tous inconnus, tandis que l'histoire de ses destructeurs, c'est-à-dire des conquérants, n'est ignorée de personne. Cependant, c'est peut-être chez les artisans qu'il faut aller chercher les preuves les plus admirables de la sagacité de l'esprit, de sa patience et de ses ressources » (*Discours Préliminaire*).

L'*Encyclopédie* était accusée « d'élever les fondements de l'irréligion et de l'incrédulité » (arrêt de 1752). Cependant, pour déjouer la censure, on se gardait de prendre position trop ouvertement. Les abbés Mallet et Yvon respectent l'orthodoxie tout en revendiquant la liberté de penser, mais Diderot et ses amis glissaient bien des hardiesses dans les articles où ils proclamaient leur soumission à l'Église. À l'autorité de la foi et de la révélation, ils opposent les droits de la raison : ils rejettent les faits insuffisamment prouvés, doutent des miracles, étudient les textes sacrés « en littérateurs, en philosophes même et en historiens de l'esprit humain ». Ils sont plus virulents contre la dévotion extérieure, les ordres religieux, les ambitions des papes. *Au catholicisme, ils reprochent d'être intolérant et fanatique*. Plus indulgents envers les protestants, ils n'en jugent pas moins sévèrement Luther et Calvin. En réalité, les Encyclopédistes sont déistes et certains penchent vers l'athéisme. Ils professent la *philosophie naturaliste* : Diderot croit comme Rousseau à la bonté naturelle de l'homme et justifie les passions comme étant les mouvements légitimes de l'âme. Selon les Encyclopédistes, « la moralité consiste à prendre conscience des données de notre nature pour fonder le bonheur individuel et social sur les besoins humains et sur la raison : il n'est plus question de préparer la vie future par la mortification et la pénitence ».

Diderot définit l'esprit qui anime les Encyclopédistes : le philosophe est un *savant* plein de raison, un *honnête homme* plein d'humanité pour qui la société est une « divinité sur la terre ». Il y a naturellement au fond de l'homme éclairé un *élan spontané* vers le bien qui peut se développer sous l'action du milieu social. Cette interprétation optimiste de la nature humaine explique la foi des Encyclopédistes dans les progrès de la civilisation. *L'article Athéisme* est le type même du développement qui ne manque pas de satisfaire les censeurs ecclésiastiques. L'abbé Yvon avait justifié la répression de l'athéisme et même de l'impiété. *L'article Christianisme* (anonyme), encore orthodoxe en apparence,

se révélera plus hardi. Le christianisme s'y voit honoré des qualités qu'il devrait avoir et que lui contestent, en fait les philosophes : contre les autres religions, l'auteur élève des critiques dont il n'absout le christianisme que par une tardive clause de style. Partout affleure le scepticisme des Encyclopédistes dont on trouvera confirmation dans les notes : on saisira ainsi sur le vif l'esprit et la méthode insinuante de l'Encyclopédie. « Le fanatisme est une peste qui reproduit de temps en temps des germes capables d'infecter la terre ; mais c'est le vice des particuliers et non du christianisme qui, par sa nature, est également éloigné des fureurs outrées du fanatisme et des craintes imbéciles de la superstition... Le meilleur remède contre le fanatisme et la superstition serait de s'en tenir à une religion qui, prescrivant au cœur une morale pure, ne commanderait point à l'esprit une créance aveugle des dogmes qu'il ne comprend pas ; les voiles mystérieux qui les enveloppent ne sont propres, dites-vous, qu'à faire des fanatiques et des enthousiastes. Mais raisonner ainsi, c'est bien peu connaître la nature humaine : un culte révélé est nécessaire aux hommes, c'est le seul frein qui puisse les arrêter. La plupart des hommes que la seule raison guiderait, feraient des efforts impuissants pour se convaincre des dogmes dont la créance est absolument essentielle à la conservation des États (...) La voie des raisonnements n'est pas faite pour le peuple. Qu'ont gagné les philosophes avec leurs discours pompeux, avec leur style sublime, avec leurs raisonnements si artificiellement arrangés ? Tant qu'ils n'ont montré que l'homme dans leur discours sans y faire intervenir la divinité, ils ont toujours trouvé l'esprit du peuple fermé à tous les enseignements ».

En politique l'Encyclopédie est moins hardie que sur le plan religieux. Dans l'ensemble, elle se rallie aux idées de Montesquieu à qui elle fait de larges emprunts. Elle condamne le despotisme comme bon seulement pour un petit État (*République*) ; Jaucourt fait l'éloge de la monarchie anglaise où l'on trouve « le mélange égal de la liberté et de

la royauté » (*Monarchie*) ; il flétrit les régimes fondés sur la violence et leur oppose les régimes reposant sur le consentement des peuples, dont le but est « d'assurer le bien-être général de la nation » (*Gouvernement*). L'article *Autorité Politique* de Diderot contient une ferme condamnation du droit divin et de l'absolutisme. Sur la question de l'égalité, Jaucourt partage l'avis de Voltaire : « Dans l'état de nature, les hommes naissent bien dans l'égalité, mais ils ne sauraient y rester : la société la leur fait perdre ; ils ne deviennent égaux que par les lois » (*Égalité*). Si l'Encyclopédie dénonce les privilèges, les impôts mal répartis, les atteintes à la liberté du travail, elle n'est pas révolutionnaire : elle veut seulement réformer les abus les plus scandaleux.

Paru dans le tome I, l'article *Autorité politique* est le plus hardi du Dictionnaire en matière politique. S'inspirant directement de Locke (*Du Gouvernement civil*, 1690) et annonçant dix ans à l'avance *le Contrat social*, Diderot reprend, avec une fermeté remarquable, les idées qui s'exprimaient depuis le XVI^e siècle sous la plume des polémistes protestants. C'est à juste titre que l'arrêt de 1752 reprochait aux Encyclopédistes « d'insérer plusieurs maximes qui tendent à détruire l'autorité royale, à établir l'esprit d'indépendance et de révolte ». Les répliques du Journal de Trévoux donneront une idée de la lutte engagée pied à pied contre l'Encyclopédie. « Aucun homme n'a reçu de la nature le droit de commander aux autres. La liberté est un présent du ciel, et chaque individu de la même espèce a le droit d'en jouir aussitôt qu'il jouit de la raison. Si la nature a établi quelque autorité, c'est la puissance paternelle : mais la puissance paternelle a ses bornes ; et dans l'état de nature elle finirait aussitôt que les enfants seraient en état de se conduire. Toute autre autorité vient d'une autre origine que la nature. Qu'on examine bien et on la fera toujours remonter à l'une de ces deux sources : ou la force et la violence de celui qui s'en est emparé, ou le consentement de ceux qui s'y sont

soumis par un contrat fait ou supposé entre eux et celui à qui ils ont déferé l'*autorité*¹⁶ ».

L'Encyclopédie s'associe à l'action humanitaire des philosophes. Elle s'attaque à l'intolérance avec une indignation assez rare dans l'ouvrage, montrant que « l'intolérant est un méchant homme, un mauvais chrétien, un sujet dangereux, un mauvais politique et un mauvais citoyen¹⁷ ». Elle blâme l'esclavage au nom du droit naturel et de la dignité humaine : « L'esclavage n'est pas seulement un état humiliant pour celui qui le subit, mais pour l'humanité qui en est dégradée ». Elle condamne la torture et la question, et si elle admet les pénalités extrêmes comme la peine de mort, c'est non pour punir la faute, mais pour prévenir de nouveaux crimes. Les articles *Guerre* (Jaucourt) et *Paix* (Damilaville ?) sont une condamnation catégorique de la guerre : seule est admise la guerre de légitime défense, à condition qu'elle soit menée avec le désir d'aboutir à une paix durable. « La guerre est le fruit de la dépravation des hommes ; c'est une maladie convulsive et violente du corps politique ; il n'est en santé, c'est-à-dire dans son état naturel, que lorsqu'il jouit de la paix ; c'est elle qui donne de la vigueur aux empires ; elle maintient l'ordre parmi les citoyens ; elle laisse aux lois la force qui leur est nécessaire ; elle favorise la population, l'agriculture et le commerce ; en un mot, elle procure au peuple le bonheur qui est le but de toute société. La guerre, au contraire, dépeuple les États ; elle y fait régner le désordre ; les lois sont forcées de se taire à la vue de la licence qu'elle introduit ; elle rend incertaines la liberté et la propriété des citoyens ; elle trouble et fait négliger le commerce ; les terres deviennent incultes et abandonnées. Jamais les triomphes les plus éclatants ne peuvent dédommager une nation de la perte d'une multitude de ses membres que la

¹⁶ Cf. *Journal de Trévoux* : « croira-t-on encore que, dans l'état de nature, toute puissance d'un père doive être finie à cet âge ? N'est-il pas plus dans l'ordre de la nature que durant tout le cours de la vie des enfants il reste des traces de cette puissance ?

¹⁷ *Intolérance* ; cf. aussi *Fanatisme* et *Réfugiés*.

guerre sacrifiée. Ses victoires même lui font des plaies profondes que la paix seule peu guérir ».

Autour de l'Encyclopédie, parmi les grands écrivains, Montesquieu ne donna qu'un article inachevé sur le *Goût*, Voltaire se limita à des questions de littérature, Rousseau ne fournit que des études sur la musique et l'article *Economie Politique*, Buffon put rédiger l'article *Nature* qu'on lui demandait. Mais sans jouir du même rayonnement, d'autres écrivains, protecteurs ou collaborateurs occasionnels de l'entreprise, ont laissé des œuvres importantes et exercé une vive influence sur l'esprit encyclopédique. Les idées qu'ils répandaient concernaient la nécessité de fonder la science de l'homme sur le concret et d'élargir le champ des connaissances positives, la volonté de substituer à l'impératif religieux une morale sociale reposant sur l'éducation, et enfin l'aspiration humanitaire à une meilleure organisation de la société.

Le romancier

Les romans de Diderot ne sont pas ignorés du plus large public grâce notamment au cinéma, la *Religieuse* de Jacques Rivette (1966) et *Jacques le Fataliste* (1981) adapté à la télévision sont devenus des lectures d'un accès facile et n'ont-ils pas pour objet « de nous présenter chacun une image de l'aliénation humaine, celle de l'homme privé de sa liberté », selon le critique Robert Mauzi (1927-2006) ?

Le dramaturge et Le critique d'art

Au regard de l'œuvre romanesque, le théâtre de Diderot pourrait paraître secondaire. Or, le « drame bourgeois » où il s'est illustré a tout de même fait de lui l'un des fossoyeurs de la tragédie classique. Diderot a substitué à l'analyse des passions un pathétique d'essence sociale et, au discours littéraire, le langage direct. La réflexion de Diderot sur le comédien reste quant à elle majeure. *Le Paradoxe sur le comédien* montre l'exigence paradoxale à laquelle celui-ci

est confronté : il jouera d'autant mieux la passion qu'il l'éprouvera moins. Critique d'art, Denis Diderot se montre également passionné de musique.

Le philosophe

Libre penseur cartésien, Diderot exalte le libertin du XVII^e siècle et se réfère à tant d'autres qui ont libéré la pensée de son siècle. Sa pensée s'organise autour d'une thèse centrale : *rien n'existe en dehors de la matière*. L'univers est un tout matériel où règne le déterminisme. La matière est l'univers, elle en fonde l'unité. Elle est par essence mouvement, c'est-à-dire énergie. « Ce qui vit a toujours vécu et vivra sans fin. La seule différence que je connaisse entre la mort et la vie, c'est qu'à présent vous vivez en masse et que dissous, épars en molécules, dans vingt ans d'ici vous vivrez en détail » (lettre de Diderot à Sophie Volland, du 15 octobre 1769). C'est que la matière est douée de la propriété essentielle de *sensibilité*, tantôt potentielle, tantôt mise en jeu par l'animation d'une substance animale préalablement douée de vie. « L'animal est le laboratoire où la sensibilité, d'inerte qu'elle était, devient active » (lettre de Diderot à Duclos, du 10 octobre 1765). « La pensée est le résultat de la sensibilité » (lettre de Diderot à Duclos, du 10 octobre 1765). Elle n'est pas un « être distinct de l'instrument » (c'est-à-dire du corps), elle est une propriété de l'être organisé (*Rêve de d'Alembert*).

La psychologie de Diderot est d'emblée matérialiste. Il en approfondit et étend sans cesse les tenants physiologiques, s'efforce de tenir compte des tenants sociologiques, récusant, « réfutant » les systèmes abstraits, même les plus proches de ses principes (Helvétius). De l'étude des « anormaux » (aveugles et sourds), il conclut que les idées et les sentiments varient en fonction de la constitution du corps : l'homme est déterminé par sa complexion. Il n'est donc pas libre et les idées sont relatives à la situation concrète.

Dans sa critique de la métaphysique, il affirme qu'il n'est au monde aucun être immatériel, aucune intelligence cosmique. L'hypothèse d'un Dieu-Univers (« la seule espèce de dieu qui se conçoit ») est une illusion de Spinoza et de ses disciples, que rejette le matérialiste conséquent. Le monisme de Diderot, selon lequel le monde n'est constitué que par une seule substance – en l'occurrence, la matière –, s'oppose d'abord au dualisme d'ordre spiritualiste qui inspire l'idéologie religieuse et marque la naissance du matérialisme moderne.

Dans la *Réfutation d'Helvétius* (1774), Diderot critique vigoureusement le *despotisme éclairé* : il ne suffit pas de s'en remettre à la personne du souverain pour éviter l'arbitraire. Seules les institutions garantissent contre les dérives du pouvoir.

Diderot conçoit une *morale du grand homme et du sage*. « Il n'y a qu'une vertu, la justice ; qu'un devoir, de se rendre heureux ; qu'un corollaire, de ne pas se surfaire la vie et de ne pas craindre la mort. » En ce sens, « il n'y a pas de lois pour le sage », dont la liberté consiste en une acceptation lucide de la nécessité, et dont le but est, autant que faire se peut, de se rendre « maître de soi ». Comme il est « heureusement né », il « trouvera grand plaisir à faire le bien » : l'optimisme du courage résout ainsi la contradiction entre le déterminisme et l'aspiration à la justice et au bonheur de tous.

Bibliographie

- Diderot, VIII^e siècle, collection Lagarde et Michard, Bordas, Paris 1985
- Diderot, *Le monde de la philosophie*, Editions Flammarion, Paris 2008.
- Diderot, Larousse.fr
- Diderot, Le Robert, Paris 1976.

Diderot et l'apprentissage de la vue : autour de la *Lettre sur les aveugles à l'usage de ceux qui voient*

David LE BRETON

Professeur de sociologie à l'université de Strasbourg.

« On doit exiger de moi que je cherche la vérité, non que je la trouve » (Diderot, *Pensées philosophiques*)

Une anthropologie des sens

Les perceptions sensorielles semblent l'émanation de l'intimité la plus secrète du sujet, mais elles sont socialement et culturellement façonnées et éprouvées selon les particularités de l'individu. Elles s'instaurent dans la relation réciproque entre le sujet et son environnement humain et écologique. Au sein du lien social, autrui est la condition du sens. L'éducation, l'identification aux proches, les jeux de langage qui nomment les saveurs, les couleurs, les sons, etc. façonnent la sensibilité et créent une aptitude à échanger avec l'entourage sur ses ressentis propres en étant relativement compris par les membres de sa communauté. Les perceptions sensorielles dessinent un monde de significations et de valeurs, un monde de connivence et de communication entre les acteurs en présence et leur milieu.

Face au monde l'individu n'est jamais un œil, une oreille, une main, une bouche ou un nez, mais un regard, une écoute, un toucher, une gustation ou une olfaction. À tout instant il institue le monde sensoriel où il baigne en un monde de sens et de valeur. La perception n'est pas l'empreinte d'un objet sur un organe sensoriel, mais une activité de connaissance, diluée dans l'évidence ou fruit d'une réflexion, une pensée par corps en prise sur le flux sensoriel qui baigne l'individu en permanence. Ce n'est pas le réel que nous percevons mais déjà un monde de significations (Le Breton, 2006 ; 2018).

Nous sommes immergés dans un environnement qui n'est rien d'autre que ce que nous percevons. L'individu voit, entend, sent, goûte, touche, éprouve la température ambiante, la rumeur intérieure de son corps, et il fait ainsi du monde une mesure de son expérience, il le rend communicable aux autres immergés comme lui au sein du même système de références sociales et culturelles. La perception est avènement du sens. Même pour dire son embarras devant un son mystérieux ou un goût indéfinissable. Diderot est l'un des premiers à comprendre que les sens reposent toujours sur la transmission, l'apprentissage, c'est-à-dire l'expérience. En s'interrogeant en profondeur sur la vue, en rencontrant l'aveugle du Puiseaux ou en analysant certains témoignages d'aveugles de naissance, il ouvre avec finesse la voie à une possible anthropologie des sens. À aucun moment il ne marque de condescendance à l'égard de la cécité, il ne la voit pas non plus comme une privation, mais plutôt comme une ouverture à un autre monde. Il constate que les aveugles disposent d'une pensée pertinente mais qui ne repose pas sur les mêmes principes que chez ceux qui voient, matière pour lui d'un formidable enseignement philosophique.

Une pensée critique

Diderot publie *La Lettre sur les aveugles à l'usage de ceux qui voient* en juin 1749. Quelques semaines plus tard, le commissaire de Rochebrune perquisitionne à son domicile. *Les bijoux indiscrets*, notamment, *La lettre sur les aveugles* valent à Diderot trois mois de prison dont quatre semaines au donjon de Vincennes. On soupçonne dans ces textes des traits satiriques contre le roi et la religion, mais aussi contre la morale. Dans la profession de foi de Saunderson (1682-1739), le mathématicien aveugle qui enseignait à Cambridge, Diderot formule pour la première fois sa vision matérialiste de l'univers. Telle est la raison majeure de son arrestation. Diderot fait en effet dire à Saunderson : « Si vous voulez que je croie en Dieu, il faut que vous me le fassiez toucher » (1984, 178). Le pasteur qui est à ses côtés a beau jeu de lui

rétorquer qu'il lui suffit de se toucher lui-même pour rencontrer la divinité ». Le mathématicien ne se laisse pas démonter et objecte que « si la nature nous offre un nœud difficile à délier, laissons-le pour ce qu'il est ; et n'employons pas à le couper la main d'un Être qui devient ensuite un nouveau nœud plus indissoluble que le premier » (178). En outre, un Dieu qui donne des yeux à l'un et en prive un autre lui paraît fort douteux.

Dans le sillage du transformisme esquissé par Buffon, mais développé alors par Maupertuis, anticipant Lamarck, Diderot formule par la bouche de Saunderson sa perception du monde « comme un composé sujet à des révolutions qui toutes indiquent une tendance continuelle à la destruction ; une succession rapide d'êtres qui s'entresuivent, se poussent et disparaissent ; une symétrie passagère ; un ordre momentané (...) Le temps, la matière et l'espace ne sont peut-être qu'un point » (181). Sous la plume de Diderot, Saunderson meurt en s'écriant : « O Dieu de Clarke et de Newton, prends pitié de moi ! » (182). Nous sommes loin de la *Genèse* et de l'idée que les animaux et les humains ont été créés par Dieu une fois pour toute dans leur forme actuelle. Précurseur de Darwin ? s'interroge G. Stenger qui rappelle que Diderot construit sa philosophie sur « la négation de Dieu, le rejet du finalisme et du créationnisme ; or, si l'on considère que le monde actuel n'a pas été créé par Dieu à partir de rien, il faut qu'il y ait évolution, à partir d'une matière informe en mouvement, vers des formes plus complexes que nous connaissons aujourd'hui, même si le mécanisme de l'évolution échappe complètement aux hommes de science » (2013, 103). Sous la plume de Diderot, Saunderson pense « que dans le commencement où la matière en fermentation faisait éclore l'univers, mes semblables étaient fort communs (...) Combien de mondes estropiés, manqués, se sont dissipés, se reforment et se dissipent peut-être à chaque instant, dans des espaces éloignés, où je ne touche point et où vous ne voyez pas ; mais où le mouvement continu et continuera de combiner des amas de matière, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu quelque arrangement dans lequel ils puissent persévérer »

(181). Pour Diderot la nature procède par essais et erreurs, l'espère humaine est née du hasard avant de se stabiliser dans sa forme actuelle.

Une approche sensible du monde

Pour Diderot, le philosophe, et non le naturaliste, est seul apte à pénétrer l'expérience de la cécité. « J'aurai moins de confiance dans les réponses d'une personne qui voit pour la première fois, que dans les découvertes d'un philosophe qui aurait bien médité son sujet dans l'obscurité » (84). Le philosophe est ici dans la position d'un anthropologue qui recueille un témoignage en étant susceptible de le comparer à d'autres pour saisir un jeu de variation sur une expérience. « Je crois qu'il y a bien autant à profiter pour la philosophie, en questionnant un aveugle de bon sens. On en apprendrait comment les choses se passent en lui ; on les comparerait avec la manière dont elles se passent en nous ; et l'on tirerait peut-être de cette comparaison, la solution des difficultés qui rendent la théorie de la vision et des sens si embarrassée et si incertaine » (184).

Diderot rompt avec le mécanisme de Descartes ou de La Mettrie, et il est proche du courant empiriste et sensualiste de Berkeley, et surtout de Locke qui développe une théorie de la connaissance en opposition au rationalisme cartésien en considérant que seule l'expérience sensible nourrie de réflexion est opérante dans la pensée sur le monde. Diderot enracine la métaphysique et la morale, et au-delà toute connaissance, sur la constitution corporelle et la sensorialité du monde. « Comme je n'ai jamais douté que l'état de nos organes et de nos sens n'ait beaucoup d'influence sur notre métaphysique et sur notre morale et que nos idées les plus purement intellectuelles, si je puis parler ainsi, ne tiennent de fort près à la conformation de notre corps, je me suis mis à questionner notre aveugle sur les vices et les vertus » (152). Du fait de sa curiosité inlassable, Diderot est à l'amorce d'une anthropologie des sens par sa volonté d'aborder la concrétude du monde vécu par les acteurs. Je n'aborde ici que sa contribution pionnière à cet égard, mais à mes yeux,

à travers par exemple ses réflexions sur le paradoxe du comédien, il ouvre le chemin d'une anthropologie des émotions (Le Breton, 2021) ; avec le *Supplément au voyage de Bougainville*, il entame une anthropologie des mondes autres avec sensibilité, il ne regarde pas les coutumes tahitiennes comme des excentricités qui prépareraient l'avènement d'une société plus raisonnable, il les décrit comme d'autres manières d'être qui viennent relativiser la morale de la société bourgeoise de son époque. On retrouve dans cette *Lettre*, l'usage si courant du dialogue chez Diderot : un interlocuteur l'autorise à développer sa pensée en lui fournissant des objections ou des nuances : le neveu de Rameau, d'Alembert, les Tahitiens, les contrebandiers des *Deux amis de Bourbonne*, ou ici les aveugles, et notamment Saunderson.

Une étude pionnière sur la vue

Diderot était déçu de ne pas avoir été convié par Réaumur à assister à une opération de la cataracte exécutée sur une aveugle de naissance. Un détour sur une anomalie sensorielle telle que la cécité est une solide source de connaissance, en comparaison des perceptions de ceux qui voient. Alors il se rend à Puiseaux interroger longuement un aveugle de naissance, tout à fait satisfait de sa condition. L'homme vit surtout la nuit, et son premier soin est de ranger sa maison dans l'ordre qui lui est familier afin de se déplacer sans dommage et sans gêner les autres. Il ne se sent nullement désavantagé par sa situation. Il déclare à Diderot « qu'il aurait été tenté de nous regarder comme des intelligences supérieures, s'il n'avait éprouvé cent fois combien nous lui céditions à d'autres égards » (149). Diderot observe en effet que l'aveugle du Puiseaux dispose de perceptions sensorielles aigues dans des domaines où ceux qui possèdent un usage de leurs yeux sont peu familiarisés. Il « estime la proximité du feu, aux degrés de chaleur ; la plénitude des vaisseaux, au bruit que font en tombant les liqueurs qu'il transvase ; et le voisinage des corps, à l'action de l'air sur

son visage. Il est si sensible aux moindres vicissitudes qui arrivent dans l'atmosphère, qu'il peut distinguer une rue d'un cul de sac » (150). Il pointe également une série d'acuités sensorielles comme la reconnaissance des voix, une capacité d'évaluer le poids des objets... Et surtout une tactilité hors du commun qui établit les fondements de la plupart de ses connaissances. « Les sensations qu'il aura prises par le toucher, seront pour ainsi dire, le moule de toutes ses idées (...) Le tact peut devenir plus délicat que la vue lorsqu'il est perfectionné par l'exercice » (158).

Diderot mène un examen critique de l'exercice de nos sens sur l'intelligence du monde, il découvre que si l'aveugle est désavantagé dans certains domaines de la vie, pour d'autres en revanche il dispose d'une supériorité. Même si elle est essentielle pour la conduite de la vie ordinaire, la vue n'est pas la garantie d'une perception adéquate du réel. Le voyant, par exemple, n'a pas l'acuité de l'aveugle de naissance dans d'autres domaines sensoriels. Diderot découvre la relativité des sens appliqués au monde, et finalement la relativité du monde quand il est perçu par des hommes de différentes catégories sociales et disposant d'un sens plus exercé que les autres. Un aveugle de naissance supplée à l'absence de la vue par une formidable acuité des sens du toucher, de l'ouïe ou de l'olfaction (mais Diderot ne parle pas de cette dernière). « Nous combinons des points colorés ; il ne combine, lui, que des points palpables ou, pour parler plus exactement, que des sensations du toucher dont il a mémoire » (155). En parlant du mathématicien aveugle Saunderson, il écrit qu'il est capable, comme l'aveugle du Puisseaux, de sentir « la moindre vicissitude qui survenait dans l'atmosphère, et de s'apercevoir, surtout dans les temps calmes, de la présence des objets dont il n'était éloigné que de quelques pas » (176). Il dit de ce dernier qu'il « voyait par la peau » (176). Il en conclut que « Si un philosophe, aveugle et sourd de naissance, fait un homme à l'imitation de celui de

Descartes, j'ose vous assurer, Madame, qu'il placera l'âme au bout des doigts » (p. 158).

En puissance, le toucher est un sens d'une certaine acuité, même s'il est souvent cantonné dans un rang subalterne par les philosophes. Les aveugles, par exemple, suggèrent un détour pour penser le toucher sur un autre registre, quand il devient une modalité essentielle de la relation au monde. À défaut de voir, les aveugles s'orientent par l'ouïe, et surtout par le contact physique avec les choses. Leur corps tout entier devient touchant, et non seulement leurs doigts. Là où nos perceptions se hiérarchisent autour de la vue, l'aveugle du Puiseaux, bien entendu valorise le toucher. Et quand Diderot lui demande ce qu'est pour lui un miroir, il répond sous forme d'une métaphore tactile, que c'est une « machine qui met les choses en relief, loin d'elles-mêmes, si elles se trouvent placées convenablement par rapport à elle. C'est comme ma main qu'il ne faut pas que je pose à côté d'un objet pour le sentir » (145). Diderot le déconcerte cependant en lui expliquant qu'il existe des machines qui éloignent ou rapprochent les objets. Quand il lui demande sa définition de l'œil, celui-ci répond, provoquant l'admiration du philosophe : « Un organe sur lequel l'air fait l'effet de mon bâton sur ma main ». Sa définition du miroir est subordonnée tout entière au toucher : « une machine (...) qui met les choses en relief, loin d'elles-mêmes, si elles se trouvent placées convenablement par rapport à elle. C'est comme ma main qu'il ne faut pas que je pose à côté d'un objet pour le sentir » (Diderot, 1984, 146). Serait-il heureux d'avoir des yeux ? L'homme répond qu'il aimerait « bien autant avoir de longs bras : il me semble que mes mains m'instruiraient mieux de ce qui se passe dans la lune que vos yeux ou vos télescopes ; et puis les yeux cessent plutôt de voir que les mains de toucher. Il vaudrait donc mieux autant qu'on perfectionnât en moi l'organe que j'ai, que de m'accorder celui qui me manque » (1984, 149). Diderot rappelle que « parmi un lot disparate de médailles, Saunderson discernait les fausses médailles astucieusement contrefaites des vraies, il sait aussi juger de l'exactitude d'un instrument mathématique en passant

ses doigts sur ses divisions. Diderot en conclut qu'un « peuple d'aveugles pourrait avoir des statuaires, et tirer des statues le même avantage que nous, celui de perpétuer la mémoire des belles actions et des personnes qui leur seraient chères » (175). Il pense d'ailleurs que « le tact peut devenir plus délicat que la vue lorsqu'il est perfectionné par l'exercice » (175).

Dans maints domaines de l'existence l'aveugle-né n'a de mémoire que de sensations prises par le toucher, qu'il rapporte à différents points, lieux ou distances, et dont il compose les figures », là où ceux qui voient fonctionnent sur une autre sensorialité. Finalement l'aveugle-né incarne une expérience inédite de la condition culturelle de son groupe social, il perçoit le monde selon des modalités spécifiques occultant l'hégémonie du visuel pour distribuer l'appréhension de son environnement selon les autres sens. Diderot découvre avec étonnement que ce qui trouble le plus l'aveugle est le vol, du fait de sa vulnérabilité à ce propos. La nécessité de couvrir certaines parties du corps pour préserver la pudeur n'a guère de sens pour lui. La morale d'un aveugle diffère de celle d'une personne qui voit ou même d'un sourd. L'homme reste insensible aux souffrances qui ne se disent pas car il ne voit pas s'imprimer sur le visage les traces de la douleur¹⁸. Interrogé par Diderot sur la beauté, il « rapporte seulement le jugement de ceux qui voient » (144), et associe ce qui est beau et ce qui est bon. Plus loin cependant, il note que l'homme juge de la beauté par le toucher et qu'il est particulièrement sensible aux voix. Diderot à ce propos regrette tout ce que les aveugles manquent dans leur perception du monde : « Combien de choses admirables perdues pour eux ! » (144). Et cependant, ajoute-t-il, en leur faveur, « ils ont une idée du beau, à la

¹⁸ Dans les *Additions*, en 1782, Diderot évoque la jeune aveugle Mélanie de Salignac et regrette ce propos : « Elle ne me pardonnait pas d'avoir écrit que les aveugles, privés des symptômes de la souffrance, devaient être cruels » (216) et il ajoute : « elle avait le sentiment le plus délicat de la pudeur » (218).

vérité moins étendue, mais plus nette que des philosophes clairvoyants qui en ont traité fort au long » (144).

La vue est expérience

En 1728, une opération de l'oculiste Cheselden, rend la vue à un enfant de 13 ans atteint d'une cataracte congénitale, mais sans lui en restaurer d'emblée l'usage car celui-ci échoue à percevoir les contrastes et certaines couleurs, et se dirige difficilement dans l'espace. « (Il) ne distingua de longtemps ni grandeurs, ni distances, ni situations, ni même figures, note Diderot. Un objet d'un pouce mis devant son œil et qui lui cachait une maison, lui paraissait aussi grand que la maison. Il avait tous les objets sur les yeux, et ils lui semblaient appliqués à cet organe, comme les objets du tact le sont à la peau. Il ne pouvait distinguer ce qu'il avait jugé rond à l'aide de sa main ; ni discerner avec ses yeux si ce qu'il avait senti être en haut ou en bas, était en effet en haut ou en bas » (191). Il lui faut des mois pour apprivoiser par l'expérience le sens de la représentation d'un objet, auparavant les images sont à ses yeux de simples surfaces douées de variations de nuances. Diderot, témoin d'une opération de la cataracte exécutée par Daviel sur un forgeron dont les yeux se sont abîmés à cause de l'exercice de son métier, observe combien, même après un usage de la vue sans défaut, il n'est pas simple de se la réapproprier après des décennies d'oubli : « Pendant les vingt-cinq années qu'il avait cessé de voir, il avait pris une telle habitude de s'en rapporter au toucher, qu'il fallait le maltraiter pour l'engager à se servir du sens qui lui avait été restitué ; Daviel lui disait, en le frappant : veux-tu regarder, bourreau ! Il marchait, il agissait ; tous ce que nous faisons les yeux ouverts, il le faisait, lui, les yeux fermés » (214). En dépit d'un usage physiologique retrouvé de ses yeux, l'homme continuait cependant à se servir de ses mains.

Après sa lecture de l'*Essai philosophique concernant l'entendement humain*, le géomètre irlandais W. Molyneux

(1656-1698), écrit le 7 juillet 1688 une lettre à J. Locke pour soulever une question qui mobilisera nombre de philosophes : un aveugle de naissance ayant appris à discerner par le toucher une sphère d'un cube de même taille saura-t-il les distinguer à distance si la vue lui est restituée à vingt ans ? Le souci était surtout d'élaborer une théorie des sensations. Une réponse positive à la question repose sur l'idée d'un transfert immédiat de connaissance d'une modalité sensorielle à une autre : ce qui est connu par le toucher le serait d'emblée par la vue. Molyneux en doute et pense que le passage du savoir tactile à celui de la vue exige une expérience, un apprentissage. La figure que l'on touche et celle que l'on voit sont d'ordres différents. Locke s'accorde avec Molyneux, et pense que l'aveugle de naissance manque de l'éducation simultanée de la vue et du toucher, son jugement en est donc affecté car le monde ne se donne pas selon un seul jugement rationnel, coupé de toute expérience sensible.

Diderot est de ce point de vue, il pense que la vue demeure imparfaite « dans un enfant qui ouvre les yeux pour la première fois, où dans un aveugle à qui l'on vient de faire l'opération » (...) C'est à l'expérience que nous devons la notion de l'existence continuée des objets ; que c'est par le toucher que nous acquérons celle de leur distance ; qu'il faut peut-être que l'œil apprenne à voir, comme la langue à parler ; qu'il ne serait pas étonnant que le secours d'un sens fût nécessaire à l'autre (...) C'est l'expérience seule qui nous apprend à comparer les sensations avec ce qui les occasionne » (192). Le fait de retrouver la vue pour l'aveugle de naissance, loin d'ajouter une dimension supplémentaire à son existence, introduit un séisme sensoriel et identitaire. Il imaginait que le monde allait se donner à lui en toute innocence, il découvre une réalité d'une infinie complexité dont il peine à acquérir les codes en essayant simultanément d'oublier ce qu'il doit au toucher et à l'ouïe. L'hypothèse innéiste d'un immédiat de la perception, telle

que la formule par exemple un Condillac, convaincu que l'aveugle de naissance ayant retrouvé la vue saura rationnellement distinguer le cube de la sphère, est battue en brèche, contredite par les faits. Pour Berkeley également, l'aveugle né devenu voyant, n'accède à un usage propice de ses yeux qu'au terme d'un apprentissage (Stenger, 2013, 94). Voir n'est pas un acte passif né de la projection du monde sur la rétine, mais une prise de regard. Un apprentissage s'impose pour le plus élémentaire (Le Breton, 2006).

Une autre anthropologie s'esquisse dans ce texte. La nécessité pour l'humain de recourir à des médiations, à des systèmes de sens, pour se formuler à soi-même et aux autres ce que les sens apprennent. Il anticipe la notion de culture, d'éducation, en la subsumant sous le terme d'expérience¹⁹. Mais c'est bien en effet d'un apprentissage social qu'il s'agit dans l'usage des sens. « Nos sens nous ramènent à des signes plus analogues à l'étendue de notre esprit et à la configuration de nos organes. Nous avons même fait en sorte que ces signes pussent être communs entre nous, et qu'ils servissent, pour ainsi dire, d'entrepôt au commerce mutuel de nos idées (159). Nous disposons d'un langage pour les yeux (« ce sont les caractères »), pour l'oreille (« ce sont les sons articulés »), mais nous n'en avons aucun pour le toucher, « quoiqu'il y ait une manière propre de parler à ce sens, et d'en obtenir des réponses. Faute de cette langue, la communication est entièrement rompue entre nous et ceux qui naissent sourds, aveugles et muets » (159). Intuitivement, Diderot comprend que le manque de communication réduit souvent les enfants nés aveugles à « l'imbécillité ». « Peut-être acquerraient-ils des idées, si l'on se faisait entendre à eux dès l'enfance, d'une manière fixe, déterminée, constante et uniforme ; en un mot, si on leur traçait sur la main les

¹⁹ Il pense en effet avec le langage de son temps que les personnes « grossières, sans éducation, sans connaissances et non préparées » ne répondront pas comme un aveugle « métaphysicien » ou « géomètre » (198).

mêmes caractères que nous traçons sur le papier ; et que la même signification leur demeurât invariablement attachée » (159-160). Diderot anticipe l'éducabilité des jeunes aveugles qui deviendra d'actualité plus tard²⁰.

Les Additions

Trente-trois ans après la *Lettre*, en 1782, Diderot publie les *Additions à la lettre sur les aveugles*, un hommage à la jeune Mélanie de Salignac, nièce de son amie Sophie Volland, une aveugle morte en 1760 à l'âge de vingt-deux ans. Il y décrit les procédés mis en œuvre par les parents et les enseignants de la jeune femme pour lui apprendre à s'adapter au monde malgré sa cécité en éduquant ses autres sens. « On lui avait appris à lire avec des caractères découpés », enseigné la musique « par des caractères en relief qu'on plaçait sur des lignes éminentes à la surface d'une grande table. Elle lisait ces caractères avec la main ; elle les exécutait sur son instrument, et, en très peu de temps elle avait appris à jouer en partie la pièce la plus longue et la plus compliquée » (220). De même, elle possédait de bonnes connaissances en astronomie, en algèbre et en géométrie. Elle savait écrire en se servant d'un cadre pour écrire droit avec une épingle dont elle piquait une feuille de papier. Elle lisait un livre en relief « qu'on n'avait tiré que d'un côté ». Elle pratiquait parfaitement plusieurs jeux de carte. Elle était sensible aux voix, aux

²⁰ Je pense à l'éducation des jeunes aveugles à travers le braille par exemple, mais aussi sur des registres plus subtils l'apprentissage délibéré des mimiques de leur visage pour les rapprocher de celles qui accompagnent la conversation chez ceux qui disposent de la vue. À travers une démarche volontaire, ces jeunes intériorisent par d'autres voies une symbolique corporelle reçue d'ordinaire sans effort particulier au contact de l'entourage à travers les processus d'imitation et d'identification. Dumas explique ainsi avoir éduqué au sourire deux jeunes aveugles de naissance en employant le toucher pour suppléer à l'absence de la vue. En posant leurs mains sur leurs joues et leurs lèvres, il leur a procuré l'impression tactile du sourire qu'ils ont ensuite su reproduire sur leur visage (Dumas, 1948, 124). Voir aussi à ce propos Le Breton (2022).

sons qui jalonnent son existence. « Le son de la voix avait pour elle la même séduction ou la même répugnance que la physionomie pour celui qui voit (...) Elle remarquait dans les voix une variété qui nous est inconnue, et lorsqu'elle avait entendu parler une personne, quelquefois c'était pour toujours » (215 et 218). Ce texte, non seulement, amène à penser la nécessité d'une éducation spécifique des aveugles, mais il prépare le projet pédagogique de Valentin Haüy qui dira sa dette à Diderot en louant également l'imagination du père de l'aveugle du Puiseaux « instruisant son fils avec des caractères en relief » (in Weygand, 1999, 25). D'une certaine manière Diderot attire ici l'attention à ce qui deviendra l'alphabet tactile systématisé par Louis Braille. Chez Mélanie de Salignac, comme chez d'autres aveugles, Diderot s'émerveille des capacités d'ajustement, de connaissance, de l'inventivité de ces hommes ou de ces femmes. À aucun moment il ne jette sur eux un regard apitoyé ou en termes de manque.

L'enchevêtrement des sens

Curieusement Diderot infère de la pluralité des sens la probabilité de l'erreur. Il associe la perception à une vérité extérieure qui risque d'être nuancée ou entravée. « Les secours que nos sens se prêtent mutuellement les empêchent de se perfectionner (...) Ajouter le toucher à la vue, quand on a assez des yeux, c'est à deux chevaux qui sont déjà fort vifs, en atteler un troisième en arbalète, qui tire d'un côté tandis que les autres tirent de l'autre » (152). Mais dans la vie courante nous sommes dans l'expérience sensible du monde, et non dans une addition successive des différentes modalités sensorielles. La notion d'erreur dans la perception sensorielle est une résurgence rationaliste hors de propos. À tout instant l'ensemble des perceptions sensorielles imprègnent l'individu en toute évidence, elles concourent ensemble à rendre le monde cohérent et habitable. Ce ne sont pas elles qui déchiffrent leur environnement, mais l'individu

à travers sa sensibilité et son éducation. Elles le mettent au monde, mais il en est le maître d'œuvre. Ce ne sont pas ses yeux qui voient, ses oreilles qui entendent ou ses mains qui touchent, il est tout entier dans sa présence au monde et les sens se mêlent à tout instant dans le sentiment qu'il a d'exister (Le Breton, 2006 ; 2018). Diderot pense d'ailleurs « qu'on ne peut douter que le toucher ne serve beaucoup à donner à l'œil une connaissance précise de la conformité de l'objet avec la représentation qu'il en reçoit (...) Il y a assurément dans les corps des qualités que nous n'y apercevons jamais sans l'attouchement ; c'est le tact qui nous induit de la présence de certaines modifications insensibles aux yeux, qui ne les aperçoivent que quand ils ont été avertis par ce sens ; mais ces services sont réciproques ; et dans ceux qui ont la vue plus fine que le toucher, c'est le premier de ces sens qui instruit l'autre de l'existence d'objets et de modifications qui échapperaient par leur petitesse » (193).

On ne peut isoler les sens pour les examiner l'un après l'autre qu'à travers une opération de démantèlement de la qualité sensible du monde. Les sens sont toujours présents dans leur totalité. Dans sa *Lettre sur les sourds et les muets à l'usage de ceux qui entendent et qui parlent*, Diderot invente une fable à ce propos : « Ce serait à mon avis, une société plaisante, que celle de cinq personnes dont chacune n'aurait qu'un sens ; il n'y a pas de doute que ces gens-là ne se traitassent tous d'insensés ; et je vous laisse à penser avec quel fondement (...) Au reste, il y a une observation singulière à faire sur cette société de cinq personnes dont chacune ne jouirait que d'un sens ; c'est que par la faculté qu'elles auraient d'abstraire, elles pourraient toutes êtres géomètres, s'entendre à merveille, et ne s'entendre qu'en géométrie » (1984, 237). Le monde ne se donne qu'à travers la conjugaison des sens, en isoler l'un ou l'autre revient en effet à faire de la géométrie, non plus à parler de la vie courante. Les perceptions ne sont pas une addition d'informations identifiables à des organes des sens enfermés rigidement

dans leur frontière. Il n'y a pas d'appareils olfactif, visuel, auditif, tactile ou gustatif prodiguant séparément leurs données mais une convergence entre les sens, un enchevêtrement qui sollicite leur action commune.

Voir est toujours une traduction

Tout regard porté sur le monde, même le plus anodin, effectue un raisonnement visuel pour produire du sens. La vue n'est nullement un mécanisme d'enregistrement mais une activité de sens. La perception de la couleur par exemple repose sur un apprentissage culturel, et non sur une physiologie ou une chimie (Le Breton, 2006 et 2018). Nous allons dans le monde en sondant visuellement l'espace à parcourir, en s'arrêtant plus longuement sur certaines situations, en fixant l'attention plus spécifiquement sur un détail. En permanence un travail de sens s'effectue avec les yeux. L'œil est sans innocence, il arrive devant les choses avec une histoire, une culture, un inconscient. Il est celui d'un sujet. Enraciné au corps et aux autres sens, il ne reflète pas le monde, il le construit par ses re-présentations, il le traduit. Un jeu de significations ne cesse de s'échanger entre le perçu et le voyant. Mais sans apprentissage, sans langage adéquat, comme l'observe Diderot, le monde demeure opaque. Il n'y a rien d'inné, ni aucune rationalité indépendante qui s'appliquerait mécaniquement sur le monde.

Les sens doivent faire sens pour orienter le rapport au monde. Il faut apprendre à voir. À la naissance, l'enfant ne discerne pas la signification des formes indéfinies, colorées et mouvantes, qui se pressent autour de lui, comme l'aveugle de Cheselden, il apprend lentement à les discriminer, à commencer par le visage de sa mère, en intégrant des schèmes de perception d'abord singuliers et qu'il généralise ensuite. Pour reconnaître, il doit connaître. Pendant des mois, sa vue est moins affinée que son ouïe, il n'en a ni sens ni usage. Elle prend peu à peu son essor pour devenir un élément matriciel de son éducation et de son rapport aux

autres et au monde. Il acquiert ainsi les clés de l'interprétation visuelle de son entourage. Cet affinement permet à l'enfant ou à l'aveugle de naissance qui s'initie à la compréhension du monde de se mouvoir en discernant les contours des objets, leur taille, leur distance, leur place, leur impact sur lui, à nommer leur couleur, à identifier les autres à son entour et à éviter les obstacles, à attraper, à marcher, à grimper, à jouer, à courir, à s'asseoir, etc.

Bibliographie

Diderot D., « Lettres sur les aveugles à l'usage de ceux qui voient », in *Le Rêve d'Alembert et autres écrits philosophiques*, Paris, Livre de Poche, 1984.

Diderot D., « Lettre sur les sourds et muets à l'usage de ceux qui entendent et qui parlent », in *Le Rêve d'Alembert et autres écrits*, Paris, Livre de poche, 1984.

Dumas G., *Le sourire*, Paris, PUF, 1948.

Guyot C., *Diderot par lui-même*, Paris, Seuil, 1953.

Le Breton D., *Sourire. Une anthropologie de l'énigmatique*, Paris, Métailié, 2022.

Le Breton D., *Sensing the World. An Anthropology of the Senses*, London, Bloomsbury, 2018.

Le Breton D., *Anthropologie des émotions. Être affectivement au monde*, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 2021.

Le Breton D., *La saveur du monde. Une anthropologie des sens*, Paris, Métailié, 2006.

Lefebvre H., *Diderot*, Paris, Hier et aujourd'hui, 1949.

Starobinski J., *Diderot, un diable de ramage*, Paris, Gallimard, 2012.

Stenger G., *Diderot, le combattant de la liberté*, Paris, Perrin, 2013.

Weygand Z., « La Lettre (1749) et ses Additions (1782) : la parole aux aveugles, *Voir*, N°18, 1999.

Diderot, *Le Supplément au voyage de Bougainville* : Que cache l'hospitalité ?

Florence NATALI

Professeure agrégée de Philosophie

« *Vous ne trouverez la condition de l'homme heureuse que dans Tahiti, supportable que dans un coin de l'Europe.* »

Diderot, *Supplément au voyage de Bougainville*, 1772

Molière l'aurait certainement aimé : des rebondissements, des renversements de situations, des passes d'armes entre des visions antagonistes, une comédie de mœurs...

Le Supplément au voyage de Bougainville, ou Dialogue entre À et B, est un conte philosophique écrit par Diderot en 1772. Il met en scène deux personnages, sobrement nommés À et B, qui commentent le *Voyage autour du monde* de Bougainville. Officier de marine, navigateur et explorateur, il est le premier français à effectuer un voyage autour du monde entre 1766 e 1769. Il est accompagné de savants, de cartographes, de biologistes et de naturalistes, d'un astronome. Bougainville édite son récit en 1771. Ses contemporains découvrent, parfois avec stupéfaction, les merveilles qu'il a vues avec son équipage. Parmi ses escales, l'une fait particulièrement parler d'elle : la découverte de Tahiti et de ses habitants, à la vie douce et lascive.

Le Supplément au voyage de Bougainville de Diderot est une libre interprétation de ce récit par les personnages. B lit le récit de Bougainville. À le questionne dessus. S'intercalent alors, dans l'écrit de Diderot, des réflexions générales sur Bougainville et les raisons de son voyage (partie 1), la lecture de passages du récit de Bougainville, dont certains auraient été volontairement biffés par l'auteur parce qu'il n'y

est pas à son avantage (notamment la partie 2, le discours du vieillard). Les parties 3 et 4 relatent les dialogues entre Orou, un Tahitien, et l'aumônier de l'équipage, à propos du mariage, de leurs mœurs et croyances respectives. La partie 5 est un dialogue entre A et B, qui débattent à propos de la propriété, de l'amour, de la religion et de la meilleure vie à avoir (sauvage ou civilisée).

Cet écrit est donc un récit fictif, où Diderot projette volontiers sur Orou, le Tahitien, ses propres vues concernant le mariage, la nature, la croyance religieuse, typiques de l'esprit des Lumières et notamment du droit naturel. Il ne faut donc pas y chercher une objectivité ni prendre ce récit au pied de la lettre : ce n'est pas un document ethnographique.

Cependant cet écrit permet à Diderot de questionner les valeurs morales, les croyances religieuses, et même le statut du mariage et de l'inceste. Dans cet article, nous nous intéresserons plus particulièrement à l'hospitalité, telle qu'elle est vécue par les Tahitiens d'une part, d'autre part les Français. Les premiers sont les hôtes qui reçoivent, les deuxièmes ceux qui sont reçus sans avoir été attendus. Leurs rapports à l'accueil de l'étranger, à celui qui vient, n'ont pas du tout le même sens. Ils révèlent des valeurs morales et des croyances antagonistes, où les apparences bienveillantes peuvent dissimuler une peur de l'autre, une instrumentalisation et une possible neutralisation. Mais comment cet accueil généreux de l'autre peut-il être une manière de le contenir, alors qu'elle paraît au contraire lui donner un sentiment de toute puissance ?

Aussi naïve et innocente qu'elle en ait l'air, l'hospitalité des Tahitiens se révèle une arme stratégique pour contenir et se servir des Français, présentés comme les futurs colonisateurs, à l'intelligence dite supérieure mais en réalité bornée et contradictoire.

1 - Qu'est-ce que l'hospitalité ?

Dans le langage courant, l'hospitalité se dit de l'accueil bienveillant et gratuit d'autrui, sans contrepartie. Elle est une forme de générosité, envers le frère, l'ami, le démuné. Elle n'a pas vocation à perdurer, elle s'inscrit plutôt dans une relation de passage, scellant une amitié et une fraternité.

Très présente dans les cultures anciennes, l'hospitalité est un devoir moral aussi bien que religieux. L'autre, le « *xenos* », qui est à la fois l'hôte et l'étranger, doit être accueilli avec les honneurs, car on ne sait pas qui il est (un dieu, un ennemi potentiel...?).

Dans la tradition antique, on doit le laver, le vêtir, lui donner à manger. Peu importe qui il est. Son nom n'est demandé qu'à la fin du banquet donné en son honneur, une fois qu'il a été traité en homme (Homère, l'*Iliade* et l'*Odyssee*). Faillir à l'un de ces aspects est contraire aux bonnes mœurs. C'est le signe d'un mauvais présage, tel l'épisode avec le Cyclope au chant 9 où il demande le nom à Ulysse avant le banquet, ou le banquet des prétendants aux chants 17 et 18 où le maître de maison est absent.

La tradition religieuse chrétienne modifie le rapport à l'hospitalité, la plaçant sous le signe de la communauté fraternelle du genre humain. L'ensemble des hommes étant enfants de Dieu, il s'agit de porter assistance à chacun dans un acte de charité fraternelle. C'est la naissance des hospices, où sont accueillis les pauvres, les malades, les enfants abandonnés. L'assistance à autrui se systématise et s'organise. Elle n'est plus le fait d'un seul qui octroie ses bonnes grâces à l'étranger de passage. Elle devient une nécessité sociale, répondant à des aspirations religieuses :

« Hospitalité est emprunté (vers 1206) au latin hospitalitas, dérivé de hospitalis. Le mot désigne

l'hébergement gratuit et l'attitude charitable qui correspond à l'accueil des indigents, des voyageurs dans les couvents (dans les hospices et hôpitaux). Au XVIe s., il est réemprunté (après hospitalier, semble-t-il) dans le contexte antique pour « droit réciproque de protection et d'abri », parallèlement à l'emploi général pour « fait de recevoir, loger, nourrir quelqu'un sans contrepartie » (1530) et par extension « bon accueil ».

Le Robert, Dictionnaire historique de la langue française, sous la direction d'Alain Rey, extrait de l'article « Hôpital »

Bougainville et ses compagnons sont accueillis par les Tahitiens avec force hospitalité : les Tahitiens les accueillent en amis. Ils leur offrent des présents, ils n'ont pas d'arme. Ils partagent avec eux le gîte, le couvert, et même leurs femmes et leurs filles. Les Français sont étonnés d'une si grande amabilité, alors qu'ils ne se connaissent pas :

« Vous arrivez : nous vous abandonnons nos femmes et nos filles ; vous vous en étonnez ; vous nous en témoignez une gratitude qui nous fait rire. »

Diderot, Supplément au Voyage de Bougainville, IV, Orou à l'aumônier

Dans la même situation, les Européens auraient-ils fait de même ? Qu'est-ce qui peut expliquer cet accueil si chaleureux ? Est-ce par pure bonté et générosité ? Est-ce par sentiment de fraternité et de protection pour celui qui est dans une situation de danger, étant en mer ? En un mot : qu'est-ce qui peut expliquer une telle hospitalité des Tahitiens envers ces étrangers ?

2. L'hospitalité, un sentiment de fraternité ?

D'un premier point de vue, l'accueil de l'autre sur une terre inconnue, venant d'un océan hostile, peut se comprendre par la fraternité et l'empathie. La fraternité est le fait de se sentir frère en humanité. Même si la religion chrétienne envisage la fraternité sous le regard théologique, il est possible de la considérer d'un point de vue plus naturel. La fraternité s'inscrit dans une phylogénèse, que Diderot reprend à son compte : tous les hommes sont issus d'une même souche, qui s'est ensuite accrue et diversifiée en fonction des temps, des mœurs, des hasards. Tous les hommes sont frères, bien qu'ils ne parlent pas la même langue et n'ait pas les mêmes mœurs. De cette considération, il s'agit se traiter en ami et non en ennemi. Il en va de la survie de l'espèce, ainsi que de son épanouissement. Les arguments d'Orou, dans la partie IV du *Supplément*, alimentent cette vision.

Une part de curiosité peut aussi se greffer sur l'accueil de l'autre : dans une île coupée du monde, relativement petite, l'accueil de l'autre, débarquant à l'improviste sur de grands bateaux, accoutrés de manière inhabituelle, peut susciter la curiosité. Qui sont-ils ? Que font-ils ?

Les dangers bravés par les navigateurs sont rappelés dans la première partie du *Supplément*, où À et B s'interrogent sur le bien fondé quant à de telles prises de risques, quand on se sent si bien chez soi. Les Tahitiens connaissent la mer et ses dangers, porter secours aux étrangers de passage et avoir un peu de distraction ne doit pas être pour leur déplaire. Le *Supplément* fait mention du plaisir de la nouveauté, du côté des Tahitiens comme des Français.

3. Le don comme contractualisation avec l'ennemi potentiel

Cependant, cela suffit-il à expliquer cet accueil si chaleureux ? Il est possible d'en douter, ne serait-ce que par rapport aux conditions premières de la rencontre, racontées par Bougainville dans son *Voyage autour du monde* :

« Nous courions à pleines voiles vers la terre, présentant au vent cette baie, lorsque nous aperçûmes une pirogue qui venait du large et voguait vers la côte, se servant de sa voile et de ses pagaies. Elle nous passa de l'avant, et se joignit à une infinité d'autres qui, de toutes les parties de l'île, accouraient au-devant de nous. L'une d'elle précédait les autres : elle était conduite par douze hommes nus qui nous présentèrent des branches de bananiers, et leurs démonstrations attestaient que c'étaient là le rameau d'olivier. Nous leur répondîmes par tous les signes d'amitié dont nous pûmes nous aviser ; alors ils accostèrent le navire, et l'un d'eux, remarquable par son énorme chevelure hérissée en rayons, nous offrit avec son rameau de paix un petit cochon et un régime de bananes. Nous acceptâmes son présent, qu'il attacha à une corde qu'on lui jeta ; nous lui donnâmes des bonnets et des mouchoirs, et ces premiers présents furent le gage de notre alliance avec ce peuple. »

Louis-Antoine de Bougainville,
Voyage autour du monde, II, 1, 1771

L'extrait de Bougainville laisse entrevoir une phase d'approche et de contractualisation entre les deux parties. Un système complexe de troc se met en place sur l'océan, comme un préliminaire à la relation possible, un test d'entente entre les deux parties.

Il serait abusif de dire que les Tahitiens offrent des fruits et des présents, spontanément, à ces hommes venus de la mer qu'ils ne connaissent pas. Ils commercent, échangent des denrées ; ils se mettent d'accord par des signes sur ce qu'ils consentent à recevoir en retour. C'est une phase d'approche, où chaque camp s'apprivoise l'un l'autre. La menace demeure sourde : les pirogues encerclent les bateaux, et bien qu'il n'y ait pas d'arme apparente, le nombre suffit à les prendre en étau. Les Tahitiens ont surgi en nombre, comme venant de nulle part. Ils ont la connaissance du terrain, à l'inverse des Français dont la flotte réduite et qui méconnaissent le territoire sur lequel ils s'apprêtaient à débarquer si les pirogues n'avaient pas surgi en masse pour les arrêter.

Cela instaure leur relation sous le signe du don et du contre-don, analysé par l'anthropologue Marcel Mauss dans son *Essai sur le don*. Dans les sociétés traditionnelles qu'il observe, le don n'est pas un acte pur, désintéressé, de générosité non réciproque. Au contraire. C'est un système complexe d'obligations et de contre-obligations qui entretiennent des échanges avec l'ennemi afin d'éviter la guerre et de maintenir des relations sociales stables, solidaires. En effet, deux groupes peuvent ou s'affronter, ou traiter ensemble.

Dans le cas des Tahitiens, que vaut-il mieux ?

Les Tahitiens ont l'avantage du nombre et la connaissance du terrain, mais des mœurs simples, douces et pacifiques. Les Français ont l'avantage des armes, avec des intentions peu scrupuleuses. Ils sont des ennemis potentiels. Le vieux Tahitien l'a bien compris et le formule clairement :

« Pleurez, malheureux Tahitiens ! pleurez, mais que ce soit de l'arrivée, et non du départ de ces hommes ambitieux et méchants : un jour, vous les connaîtrez mieux. »

Supplément, partie II

Pragmatiquement, les Tahitiens n'avaient peut-être pas le choix. On ne peut lutter indéfiniment contre un ennemi potentiel, qui a des armes et des bateaux redoutables. L'hospitalité deviendrait alors accueil forcé sur son propre territoire de l'ennemi, ce qui est l'un de ses sens :

« En histoire, par calque du latin médiéval hospitalitas, hospitalité se dit du système obligeant les occupants d'un territoire de l'Empire romain envahi par les Germaniques à leur céder une partie des terres, en les accueillant en tant qu' « hôtes ». Le premier emploi en français (1661) dans ce sens concerne les Burgondes. »

Le Robert, Dictionnaire historique de la langue française, sous la direction d'Alain Rey, extrait de l'article « Hôpital »

Or, Mauss le rappelle : l'alliance vaut mieux que la destruction mutuelle, le commerce à la guerre. Les échanges des bananes, de cocos, de bonnets paraissent des vétilles. Mais dans le récit de Bougainville, on voit bien que ce troc contractualise les premiers rapports sous le sceau de l'égalité et des intérêts partagés. C'est la promesse d'échanges fructueux, où l'autre consent à nous donner en échange de ce que nous consentons à recevoir, et inversement. C'est la contractualisation d'une alliance, comme l'intuitionne très justement Bougainville.

Il saisit très clairement la logique du don et du contredon : il y a une obligation de donner, pour montrer sa puissance ; mais aussi une obligation de recevoir. Refuser le don, c'est

refuser la relation. Le don doit être accepté, mais aussi rendu, par un autre don d'une autre forme et de nature différente mais jugée équivalente, ce qu'on voit bien dans l'extrait de Bougainville (des bananes et des noix de cocos contre des bonnets). L'équivalence dans l'échange peut donner lieu à des tractations, où le pouvoir symbolique et la puissance de chacun sont en jeu, plus que la valeur matérielle de l'objet :

« Il fallait entrer dans leurs pirogues ou montrer de loin les objets d'échange ; lorsqu'on était d'accord, on leur envoyait au bout d'une corde un panier ou un filet ; ils y mettaient leurs effets, nous les nôtres, donnant ou recevant indifféremment avant que d'avoir donné ou reçu, avec une bonne foi qui nous fit augurer de leur caractère. »

Bougainville, *Voyage autour du monde*, II, 1

Maintenir ces échanges, c'est assurer une relation pacifique avec les autres groupes. Les couper, c'est ouvrir la voie à la non-réciprocité, à la violence unilatérale, à la stagnation et à la destruction :

« Les sociétés ont progressé dans la mesure où elles-mêmes, leurs sous-groupes et enfin leurs individus, ont su stabiliser leurs rapports, donner, recevoir, et enfin, rendre. Pour commencer, il faut savoir poser les lances. C'est alors qu'on a réussi à échanger les biens et les personnes, non plus seulement de clans à clans, mais de tribus à tribus et de nations à nations et - surtout - d'individus à individus. C'est seulement ensuite que les gens ont su se créer, se satisfaire mutuellement des intérêts, et enfin, les défendre sans avoir à recourir aux armes. »

Marcel Mauss, *Essai sur le don*

L'ensemble de ces échanges répond à des pratiques officielles de respect de l'autre. Il y a des lois de l'échange : le consentement, la réciprocité, l'engagement tacite de ne pas utiliser la violence ni de faire du tort à autrui...

D'un autre côté, les Tahitiens n'en sont pas restés à ces échanges de politesse sur l'eau : ils ont accueilli les Français sur leur île, les ont hébergé et nourri, dans une gradation de l'hospitalité. Mais n'est-ce pas ouvrir la porte à l'ennemi ?

4. Accueillir l'autre chez soi, n'est-ce pas courir le risque d'ouvrir sa porte à l'ennemi ?

Celui qui incarne le plus cette méfiance envers les étrangers de passage, c'est le vieux Tahitien du *Supplément*. À bientôt 90 ans, il est le seul à être resté silencieux tout le temps de la présence des Français sur l'île. Il s'est enfermé dans sa cabane, sans vouloir en sortir. Il refuse le contact avec les étrangers.

Il prend la parole lors de leur départ, pour dénoncer le poison qu'ils ont instillé dans le peuple tahitien, pourtant si heureux et paisible avant leur arrivée. Les Français ont amené avec eux l'idée de propriété, la jalousie, le manque de respect. Il rappelle que Bougainville a tué son hôte, qui lui avait pourtant tout donné, cabane, vivres, femme, fille, parce qu'il lui avait pris une poignée de grain sans lui demander. Le vieillard lui rappelle aussi « *ce Tahitien qui a couru à ta rencontre, qui te reçut en criant « Taïo ami, ami », vous l'avez tué* » ; « *à peine es-tu descendu dans notre terre, qu'elle a fumé de sang* » (idem). Bougainville a violé les lois de l'hospitalité, alors que les Tahitiens l'avaient accueilli à bras ouverts :

« Tu t'es promené, toi et les tiens, dans notre île ; tu as été respecté ; tu as joui de tout ; tu n'as trouvé sur ton chemin ni barrière, ni refus ; on t'invitait, tu t'asseyais ; on étalait devant toi l'abondance du

pays. As-tu voulu des jeunes filles ? excepté celles qui n'ont pas encore le privilège de montrer leur visage et leur gorge, les mères t'ont présenté les autres toutes nues ; te voilà possesseur de la tendre victime du devoir hospitalier. »

Le discours du vieillard, partie II

Le vieillard prévient les siens que ces étrangers reviendront pour les asservir, les exploiter, les dominer et les exploiter sans merci. Plutôt que de les accueillir, il faut les fuir. Il souhaite même que la mer les engloutisse sur le chemin du retour.

C'est l'occasion pour Diderot de critiquer la future colonisation et de dénoncer les exactions commises par les colons sur les terres qui n'étaient pas les leurs. Le droit de propriété est vivement critiqué : quel droit ont les Européens sur ces terres qui ne sont pas les leurs ? Suffit-il de poser le pied sur une terre pour se l'approprier ? De même, quelle légitimité y a-t-il à asservir l'autre, son frère en humanité ?

« Celui dont tu veux t'emparer comme de la brute, le Tahitien est ton frère. Vous êtes deux enfants de la nature ; quel droit as-tu sur lui qu'il n'ait pas sur toi ? Tu es venu ; nous sommes-nous jetés sur ta personne ? Avons-nous pillé ton vaisseau ? (...) Nous avons respecté notre image en toi. Laisse-nous nos mœurs ; elles sont plus honnêtes que les tiennes ; nous ne voulons point troquer ce que tu appelles notre ignorance, contre tes inutiles lumières. »

Le vieux Tahitien à Bougainville, partie II

Ainsi accueillir l'autre, c'est prendre le risque de tout dévoiler de soi, de se rendre vulnérable. Lorsque l'autre est bien intentionné, cela ne pose pas de problème. Mais dans ce cas de figure, c'est accueillir le loup dans la bergerie : *« nous sommes libres ; et voilà que tu as enfoui le titre de notre*

futur esclavage » (idem). Par ce discours du vieillard, Diderot se livre à une critique acerbe de l'attitude des Européens, qui ont colonisé par la force des terres qui ne leur appartenaient pas, réduit en esclavage voire exterminé des peuples entiers.

Refuser l'accès à sa maison, à son territoire, pour ne pas être envahi par l'ennemi est ce que veut le vieux Tahitien. Son esprit est protectionniste, par peur de l'étranger. Mais peut-on sans cesse repousser les assauts de l'ennemi ?

Que ce serait-il passé si ces premiers échanges n'avaient pas été pacifiques ? Bougainville et ses équipages auraient-ils été attaqués et définitivement repoussés ? Transformer le « *xenos* » en ami n'est-il pas plus prudent ?

5. L'hospitalité, pouvoir de transformation de l'hôte en ami

Une autre stratégie est plus sûre : il s'agit de dompter et d'appriivoiser l'ennemi, afin que les relations ne se dégradent pas et ne finissent pas en état de guerre.

Les Tahitiens avaient peut-être tout intérêt à accueillir Bougainville et ses compagnons, ne serait-ce que pour les connaître et ainsi contractualiser avec eux, par le troc et les obligations liées à l'hospitalité, afin de ne pas s'en faire des ennemis.

Dans les parties III et IV, le dialogue entre Orou et l'aumônier, bien que fictif, permet de rendre compte de la rencontre authentique qui peut être nouée grâce à cette hospitalité. Ils apprennent à se connaître, à se comprendre. Leurs divergences de cultures et de points de vue les nourrissent l'un l'autre. En expliquant à l'autre ses valeurs, les principes moraux et le fonctionnement de sa société, ils s'écoutent et « s'apprécient », au sens ils estiment les valeurs qui fondent leur rapport au monde aux autres, en même

temps qu'ils se livrent en confiance, comme le font de véritables amis qui n'ont pas peur du jugement.

La vertu de l'hospitalité est ce temps, quelque peu hors du temps, où l'hôte désigne à la fois celui qui accueille et qui est accueilli, dans un temps de partage et d'échange où l'humanité fraternise avec elle-même, dans une sorte de réconciliation :

« L'hospitalité est non seulement un processus par lequel des étrangers sont transformés en amis, mais, en plus, la qualité grâce à laquelle des idées peu familières peuvent traverser les frontières des idées reçues. On découvre l'importance de l'hospitalité non en l'étudiant simplement comme une coutume sociale ou comme l'expression d'un tempérament, mais bien en la considérant comme un élément essentiel de l'efficacité intellectuelle et de la plénitude morale. »

Théodore Zeldin, Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale, article « Hospitalité et politesse », tome 1, p. 862

Ce dialogue est rendu possible par une sincérité et une confiance mutuelle qu'ils se sont accordés. Ils ont dépassé la peur de l'autre, se sont libérés de la crainte de l'autre. Ils se parlent à cœur ouvert, sans se juger, mais en essayant de se comprendre. Le respect mutuel qu'ils s'accordent fait naître entre eux une amitié basée sur une égalité de rapports. Ils se considèrent comme des égaux et éprouvent un sentiment fraternel. Leurs rapports deviennent si amicaux, que l'aumônier n'a plus envie de partir. Mais les intentions d'Orou étaient-elles aussi pures qu'elles en avaient l'air, au moins au départ ?

6. L'hospitalité comme calcul stratégique

Grâce à cette confiance mutuelle, Orou va expliquer à l'aumônier les raisons profondes de leur accueil et exposer les ressorts implicites de leur grande hospitalité. Elle n'est pas un don pur, gratuit et généreux, comme les apparences pourraient le faire croire. Elle est régie par des règles implicites qui structurent les relations sociales par un système d'obligations complexes et réciproques.

Orou est marié et a trois filles : Asto, Palli et Thia. Les deux premières sont mariées et ont des enfants, mais pas Thia, au grand dam de ses parents. Ils hébergent l'aumônier dans leur cabane. Le soir venu, Orou demande à l'aumônier avec laquelle de ses filles il préfère partager sa couche :

« Tu as soupé, tu es jeune, tu te portes bien ; si tu dors seul, tu dormiras mal ; l'homme a besoin la nuit d'une compagne à ses côtés. Voilà ma femme, voilà mes filles : choisis celle qui te convient ; mais si tu veux m'obliger, tu donneras la préférence à la plus de mes filles qui n'a point encore eu d'enfant. »

Orou à l'aumônier, partie III

Cette proposition paraît de « confort » : il s'agit de mieux dormir. L'aumônier refuse, en répondant que « *sa religion, son état, les bonnes mœurs ne lui permettraient pas d'accepter ces offres* » (idem). Orou emploie alors un autre argument, qui rappelle la logique du don et du contre don :

« Je ne sais ce que c'est la chose que tu appelles religion ; mais je ne puis qu'en penser mal, puisqu'elle t'empêche de goûter un plaisir innocent, auquel nature, la souveraine maîtresse, nous invite tous ; de donner l'existence à un de tes semblables ; de rendre un service que le père, la mère et les

enfants te demandent ; de t'acquitter envers un hôte qui t'a fait bon accueil, et d'enrichir une nation, en l'accroissant d'un sujet de plus. Je ne sais ce que c'est que la chose que tu appelles état ; mais ton premier devoir d'homme est d'être reconnaissant. Je ne te propose pas de porter dans ton pays les mœurs d'Orou ; mais Orou, ton hôte et ton ami, te supplie de te prêter aux mœurs de Tahiti. »

Orou à l'aumônier, partie III

Les arguments de la nature, de la demande gratuite, mais ensuite de l'obligation de s'acquitter de sa dette met l'aumônier devant une obligation morale, tacite, qu'il a acceptée officieusement en acceptant le gîte et le couvert. Il a reçu, il doit donner, pour s'acquitter de sa dette. Tel est le respect qu'il doit à son hôte. Que doit-il donner ? Sa semence, pour combler sa fille. C'est une question d'honneur et d'amitié : du père, de la fille, de l'aumônier. Devant tant d'arguments et les charmes de la jeune fille, l'aumônier finit par céder après quelques délibérations.

La générosité obligée d'Orou envers l'aumônier oblige aussi l'aumônier. Les sentiments de fraternité et d'amitié se déplacent. Ils prennent un sens physiologique : ces frères en humanité sont des pères potentiels. Or, à Tahiti, les enfants sont la plus grande richesse qui puisse y avoir.

La suite du discours d'Orou, dans la partie IV, révèle à l'aumônier son calcul stratégique, où les français sont les instruments d'une politique à long terme : les enfants à venir sont des « *bras* » potentiels pour cultiver les terres en friches ; ils vont « *réparer les calamités épidémiques* » ; ils sont de futurs soldats pour combattre les ennemis ; ils peuvent servir de « *redevance* » auprès des voisins oppresseurs. Le nombre d'hommes étant inférieur à celui des femmes, Bougainville et ses compagnons leur ont rendu un fier service, d'autant qu'ils permettraient peut-être à certaines

d'entre elles d'enfanter quand cet espoir ne leur était pas permis avec leurs maris. Tel est pris qui croyait prendre !

Ce calcul stratégique prend presque un tour machiavélique :

« Et dans 5 à 6 ans, nous enverrons vos fils [au voisin oppresseur], s'ils valent moins que les nôtres. Plus robustes, plus sains que vous, nous nous sommes aperçus au premier coup d'œil que vous nous surpassiez en intelligence ; et, sur-le-champ, nous avons destiné quelques unes de nos femmes et des nos filles les plus belles à recueillir la semence d'une race meilleure que la nôtre. C'est un essai que nous avons tenté, et qui pourra nous réussir. Nous avons tiré de toi et des tiens le seul parti que nous pouvions en tirer : et crois que, tout sauvages que nous sommes, nous savons aussi calculer. »

Orou à l'aumônier, partie IV

Nous ne savons pas si telle était l'intention véridique des Tahitiens lors du voyage de Bougainville. Mais Diderot propose une lecture critique de cet accueil, qui paraît tout à fait sensée. Les « sauvages » sont des hommes, des êtres intelligents, capables de raison et de calcul (raison vient de « *reor* » en latin, qui signifie penser, calculer), qui ont tout à fait conscience de l'enjeu de la fécondité dans des rapports de puissance.

Ce n'est pas l'intelligence qui leur manque, au contraire. Ils vivent seulement de manière plus simple, plus proche de la nature, plus près de leurs besoins. Ils ne s'embarrassent pas du poids de l'étiquette de l'homme « civilisé », qui est pris dans des contradictions permanentes à force de vouloir nier sa condition naturelle (ainsi que le démontre le dialogue entre l'aumônier et Orou). Le juste est dans la nature. En effet, Orou fait de la nature la voie à suivre, dans ses actions et ses principes moraux :

« Attache-toi à la nature des choses et des actions ; à tes rapports avec ton semblable ; à l'influence de ta conduite sur ton utilité particulière et le bien général. »

Orou à l'aumônier, partie IV

De manière plus inattendue, par cette vision, Orou légitime l'adultère, l'inceste, car ils contribuent à la fécondité de la population. Il condamne cependant le libertinage, qui correspond à tout acte n'ayant pas la reproduction comme but. Il explique à l'aumônier les règles strictes qui encadrent les relations entre les femmes et les hommes, notamment avec les voiles.

Orou défend la ligne tracée par la nature et renvoie l'aumônier aux contradictions de sa propre culture, qui impose par le mariage la fidélité et par l'entrée dans les ordres la chasteté, sans que ces règles puissent être respectées, car on ne peut se déprendre de sa nature profonde.

L'extrait précité continue ainsi :

« Vous arrivez : nous vous abandonnons nos femmes et nos filles ; vous vous en étonnez ; vous nous en témoignez une gratitude qui nous fait rire ; vous nous remerciez, lorsque nous asseyons sur toi et tes compagnons la plus forte de toutes les impositions. »

Orou à l'aumônier, partie IV

On comprend mieux le rire du Tahitien : sous ses airs naïfs, il a bien eu les Français ! En contrepartie d'un peu de plaisir, il a reçu le meilleur des dons possibles à ses yeux : la promesse d'enfants à venir. L'aumônier prend alors cette obligation de service très à cœur, malgré ses réticences morales :

« Le bon aumônier raconte qu'il passa le reste de la journée à parcourir l'île, à visiter les cabanes, et que le soir, après souper, le père et la mère l'ayant supplié de coucher avec la seconde de leurs filles,

Palli s'était présentée dans le même déshabillé que Thia, et qu'il s'était écrié plusieurs fois pendant la nuit : Mais ma religion ! Mais mon état ! et que la troisième nuit il avait été agité des mêmes remords avec Asto l'aînée, et que la quatrième il l'avait accordée par honnêteté à la femme de son hôte. »

Diderot, *Supplément...*, partie IV

On voit là à quel point le *Supplément* est l'occasion pour Diderot de critiquer la religion, les valeurs morales, ce qui fonde le bien et le juste. Fidèle à l'esprit des Lumières, il défend la nature et le droit naturel. Les Européens se présentent comme des hommes civilisés, supérieurs en intelligence et en technique, tandis qu'ils perçoivent les Tahitiens comme des sauvages, plus proches de l'état d'innocence et d'enfance de l'humanité. Or, à bien des égards, les barbares sont les Français, qui ne respectent pas les accords tacites du don et des échanges, sont enfermés dans des valeurs morales et religieuses jugées étroites et contradictoires. Le *Supplément* permet à Diderot de transposer sa propre philosophie, au travers des figures du vieillard et d'Orou.

À la lumière des enseignements du Tahitien, À et B poursuivent leur dialogue dans la partie V du *Supplément*. Ils s'interrogent sur les vices et les vertus, la relation à l'autre : qu'est-ce que la pudeur, la constance, la jalousie ? Le mariage est-il dans la nature ? Faut-il civiliser l'homme ou l'abandonner à son instinct ? Le dialogue ne tranche pas vraiment sur cette dernière question et prône plutôt le respect des lois et des usages du pays où l'on se trouve, en ayant une conscience critique des arrières pensées qui peuvent se cacher derrière les intentions affichées.

Conclusion

Le *Supplément au voyage de Bougainville* de Diderot est un commentaire critique du récit de Bougainville. Il s'emploie à découvrir (pour ne pas dire démasquer) les ressorts de l'hospitalité des Tahitiens. Ils éclatent au grand jour notamment dans la partie IV, quand Ourou explique à l'aumônier les raisons profondes d'un tel accueil. L'hospitalité n'est pas un don pur, gratuit et généreux, comme nous pourrions d'abord le croire. Elle est régie par des règles implicites et structure les relations sociales par un système d'obligations complexes et réciproques.

Une générosité obligée : telle est donc l'hospitalité, où l'autre apparaît tour à tour comme un ennemi à apprivoiser, un ami potentiel, un frère voire un père ; tantôt actif, tantôt captif des usages, dans le but de faire alliance. Telle une valise à double fonds, l'hospitalité peut prendre des (dé)tours inattendus...

Bibliographie indicative :

- Diderot, *Supplément au voyage de Bougainville*, GF Flammarion ou Classiques Garnier
- Diderot, article sur le voyage de Bougainville, écrit pour la Correspondance avec Grimm (mais pas inséré)
- Bougainville, *Voyage autour du monde*
- Aline Belin, *Denis Diderot, La culture et l'éducation*, coll. « Philosophie en cours », éd. Sceren CNDP CRDP, 2011
- Marcel Mauss, « Essai sur le don », in *Sociologie et Anthropologie*, coll. Quadriges, éd. PUF, 1950, 2004
- Théodore Zeldin, *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*, sous la direction de Monique Canto-Sperber, article « Hospitalité et politesse », tome 1, coll. Quadriges, éd. PUF, 2004
- Jacques Derrida, *De l'hospitalité*, dialogue avec Anne Dufourmantelle, éd. Calmann-Levy, 1997
- David Graeber, *Dette, 5000 ans d'histoire*, trad. Françoise et Paul Chemla, coll. « Essai », éd. Babel, Les liens qui libèrent, 2013

Jacques le fataliste et son maître Un drôle de roman

Charlotte HEBRAL

Professeure agrégée de Lettres Modernes



Préambule

Composé de 1771 à 1783, *Jacques le fataliste* ne fut connu du vivant de Diderot (1713-1784) que de la poignée de lecteurs princiers ou privilégiés de la *Correspondance littéraire*, périodique manuscrite qui le publia en une quinzaine de livraisons, de novembre 1778 à juin 1780, complétées par deux importantes séries d'additifs en juillet 1780 et avril 1786.

Quand, en 1796, paraît une première édition en volume, Schiller a déjà traduit, onze ans plus tôt, l'histoire de M^{me} de La Pommeraye sous le titre *Vengeance de femme*. Ce succès d'un épisode autonome de *Jacques le fataliste*, qui inspirera également Sacher-Masoch, Sternheim et, au

cinéma, Robert Bresson (*Les Dames du bois de Boulogne*, 1945), est paradoxalement fidèle à la construction rhapsodique d'un roman égrenant et émiettant les récits et réflexions qu'échangent les deux protagonistes, au long d'un voyage sans départ ni arrivée : « D'où venaient-ils ? Du lieu le plus prochain. Où allaient-ils ? Est-ce que l'on sait où l'on va ? »²¹

Ces questions, qui ne sont pas sans rappeler, de manière anachronique naturellement, un certain Vladimir qui attendait Godot²² sans savoir au juste ni ce qu'il attendait ni pourquoi, nous permettent d'introduire ce livre, hybride s'il en est, mi-roman, mi-essai, qui a pourtant la particularité, dans l'œuvre de Diderot, d'en être à la fois le centre et la périphérie.

La périphérie parce que ce grand penseur des Lumières n'a écrit ce livre que sur le tard, et qu'il a été contesté à bien des égards : un ouvrage apparemment non directement philosophique, et dans lequel le narrateur parle au lecteur, brise la continuité romanesque, bouscule les codes narratifs, c'est du –presque– jamais vu.

Néanmoins, par la teneur des propos, éminemment philosophiques, eux, voire métaphysiques, ce roman à l'histoire étrange – un valet dénommé Jacques met un temps infini, entrecoupé de mille péripéties, pour raconter une histoire que finalement... il ne raconte pas – est au centre de ce que Diderot veut faire : nous faire réfléchir sur le monde qui nous entoure, sur nous, sur le roman surtout, ce genre qui mute de façon spectaculaire à partir des Lumières.

Les petites aspérités de ce roman m'ont donné envie de m'interroger sur cette œuvre apparemment la moins sérieuse, ou du moins la plus légère dans sa forme, de Diderot. Pourquoi, après des œuvres comme *Le Fils naturel*

²¹ Source : Jean-Christophe Abramovici, *Jacques le fataliste et son maître*, Denis Diderot, *Encyclopædia Universalis* .

URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/jacques-le-fataliste-et-son-maitre/>

²² Samuel Beckett, *En Attendant Godot*, 1952.

ou les épreuves de la vertu, le *Supplément au voyage de Bougainville*, Diderot a-t-il eu envie d'écrire *Jacques le fataliste et son maître* ?

Sans apporter de réponse catégorique, j'aimerais essayer de comprendre le mécanisme de cette pensée géniale, et pour cela, il faut commencer par se pencher sur les récits contenus dans *Jacques le fataliste et son maître*, que tout le monde connaît mais dont personne ne se souvient vraiment, et pour cause, étant donné la multiplicité des histoires enchâssées dans le récit principal.

L'histoire de Jacques et de son maître

Jacques, personnage que l'on pourrait facilement associer à un valet de comédie, cynique et bavard mais aussi philosophe, voyage en compagnie de son maître. C'est par ailleurs son fatalisme qui va lui donner son surnom. Pour combler l'ennui, et sur le modèle des fabliaux et autres romans de type picaresque²³, il promet à son maître de lui raconter la suite de ses aventures amoureuses.

Malheureusement pour le lecteur, le récit est sans cesse interrompu, soit par son maître, soit par des interventions ou incidents extérieurs, soit par des « histoires » autonomes venant se substituer au récit initial. Là encore, il faut penser à certains ouvrages de référence, légèrement antérieurs, comme *Le Roman comique* de Scarron par exemple, où l'histoire principale est sans arrêt entrecoupée par des anecdotes, des péripéties, des maladresses et parfois, des bagarres, qui font le sel des romans du XVII^e et XVIII^e siècle, qui déconstruisent justement l'idée de roman pour proposer des formes beaucoup plus courtes.

²³ On qualifie ordinairement de picaresque un ensemble de romans espagnols qui, sous forme autobiographique, racontent les aventures d'un personnage de basse extraction (le pícáro), sans métier, serviteur aux nombreux maîtres, volontiers vagabond, voleur ou mendiant.

Rappelons qu'un roman avant le XVII^{ème} siècle faisait facilement 6000 pages.

Le voyage de Jacques et de son maître va donc durer huit jours. Le premier jour, Jacques veut illustrer la devise de son capitaine qui pense que tout est écrit d'avance. Il raconte alors ses propres mésaventures qui l'ont conduit par un enchaînement de cause à effet d'une querelle paternelle à l'amour. En effet, s'il ne s'était pas disputé avec son père, il ne se serait pas engagé dans l'armée, il ne serait pas devenu boiteux et finalement ne serait pas tombé amoureux. Son maître l'engage à poursuivre son récit lorsque, égarés, la nuit les surprend les obligeant à dormir à la belle étoile.

Le deuxième jour Jacques et son maître poursuivent leur voyage. Le lecteur n'est toujours pas mis au courant de leur destination. C'est alors que le narrateur intervient en apostrophant le lecteur, ce qui interrompt à nouveau le récit des amours de Jacques. Jacques est d'ailleurs perturbé lui aussi par la douleur que provoque sa blessure au genou. Le maître doute de la souffrance de Jacques. Ce dernier proteste. Leur débat est alors interrompu par l'arrivée d'un cavalier portant une femme en croupe. L'homme n'est autre qu'un chirurgien qui confirme que la blessure au genou est l'une des plus douloureuses. Celui-ci s'apprête à le démontrer quand, dans un geste maladroit, il provoque la chute de la femme qui se retrouve à terre « les cotillons renversés sur sa tête ».

Nous pourrions continuer longtemps les récits de cette étrange histoire, faite de rebonds comiques, et de digressions apparemment absurdes autant que saugrenues et originales dans la facture de l'oeuvre.

Un roman contre le roman ?

Jacques le fataliste et son maître possède néanmoins, outre sa forme morcelée nous l'avons vu, une caractéristique qui lui est propre. Dans cette oeuvre singulière, le

pacte de lecture passé généralement de manière directe ou implicite entre le lecteur et l'auteur du livre se veut métacritique. Diderot amène en effet le lecteur du roman à remettre en question les attentes établies par le roman traditionnel, et c'est tout l'intérêt de sa démarche. *Jacques le fataliste* est construit sur le refus des procédés usuels employés par ceux que Diderot appelle les « faiseurs de roman ». Entre autres, l'auteur s'attaque aux romans conventionnels de l'époque comme le roman picaresque, le roman sentimental, le roman mémoire, le roman par lettres, etc.

Par exemple, il ridiculise les procédés typiques du roman picaresque comme le présage, la coïncidence et la reconnaissance, qui ne sont pour lui que de vains moyens pour dire l'essentiel, l'essentiel étant non pas tant l'histoire racontée que le questionnement qu'elle suscite chez le lecteur. De même, en faisant des amours de Jacques le prétendu sujet de son livre sans jamais les aborder réellement, il se moque du roman sentimental. Notons à ce sujet que la parodie indique souvent une position critique de son auteur par rapport à ce qu'il parodie, ce qui est le cas ici. De manière plus générale, soulignons qu'il est mentionné plusieurs fois par le personnage-auteur que *Jacques le fataliste* n'est pas un roman. On ne retiendra cependant que le passage suivant, particulièrement révélateur : « Il est bien évident que je ne fais pas un roman, puisque je néglige ce qu'un romancier ne manquerait pas d'employer ».

Un texte aux enjeux philosophiques

Pour autant, certaines caractéristiques du roman, telles que l'on peut les connaître aujourd'hui – une fiction qui mélange les péripéties, les tonalités, et donne parfois à réfléchir sur le monde – sont bien présentes dans l'œuvre et c'est par de menus extraits que j'aimerais les aborder.

D'abord, l'humour. Il a souvent été dit de ce roman qu'il était ironique, qu'il était décalé, et c'est tout à fait vrai.

Quand on entend certains dialogues de Jacques et de son maître, il est aisé de comprendre que nous avons à faire à un philosophe des Lumières, un homme qui se méfie, voire se défie de la religion lorsque cette dernière est imposée, au profit du doute, de l'humour, du questionnement sur soi. En voici la preuve, lors d'une digression qui donne lieu comme souvent dans le livre à un dialogue entre Jacques et son maître :

« Jacques cessant ici de parler, son maître lui dit :

À quoi penses-tu ? Que fais-tu ?

Jacques : je fais ma prière

Le maître : est-ce que tu pries ?

Jacques : quelquefois

Le maître : et que dis-tu ?

Jacques : je dis : « Toi qui a fait le grande rouleau, quel que tu sois, et dont le doigt a tracé toute l'écriture qui est là-haut, tu as su de tous les temps ce qu'il me fallait ; que ta volonté soit faite. *Amen.* »

Le maître : est-ce que tu ne ferais pas aussi bien de te taire ?

Jacques : peut-être que oui peut-être que non. Je prie à tout hasard, et quoi qu'il m'advînt, je ne m'en réjouirai ni m'en plaindrai. »

Ce dialogue, par le décalage qu'il introduit entre le sérieux du sujet, la religion, et l'ironie introduite par la réplique du maître qui dit à Jacques qu'il ferait mieux, finalement, de ne pas prier, permet d'introduire, comme souvent dans l'œuvre, une dimension philosophique.

En effet, la vacuité de la prière, soulignée ici par les mots mêmes de Jacques qui parodient le « notre père », permettent d'introduire de concert une notion fondamentale dans la pensée de Diderot : le refus d'un système fermé, complet certes, mais rigide. Pour lui, le lecteur doit avant tout avoir un raisonnement autonome, ce qui pose la question, passionnante, de la réception des œuvres de Diderot,

et plus particulièrement pour nous de *Jacques le fataliste et son maître*.

Diderot, ou la confiance faite au lecteur

Pour achever ce petit tour d'horizon, trop rapide, des points saillants de cette œuvre clé dans la littérature française, il faut insister sur la manière dont l'auteur, outre sa volonté de casser les codes discursifs, s'adresse au lecteur.

Là où un Rabelais, dans *Gargantua* par exemple, aurait pris son lecteur par la main pour l'amener jusqu'à un lieu idéal, utopique, l'abbaye de Thélème, pour lui prouver ensuite, par une description millimétrée de cette abbaye, que cette utopie est possible et souhaitable, Diderot, deux siècles plus tard, jouit d'une certaine complicité avec le lecteur, s'amuse de ses provocations, et s'autorise, dans une liberté qui est ici celle des Lumières, à faire, avec son lecteur, un pas de côté dans la construction de la fiction.

Voici un exemple de la capacité de Diderot à laisser le lecteur s'amuser de l'écriture en train de se faire, exercice de lecture qui d'ailleurs, vous allez en faire l'expérience, n'est pas aisé, et exercice surtout qui prouve que seul un lecteur intelligent, distant par rapport aux attentes de la fiction – une histoire suivie, bien nette, dont nous attendrions les péripéties, dans l'ordre, puis les résolutions – pourrait l'accueillir.

Mesdames et messieurs, avec Diderot, il n'en est jamais rien, et c'est bien là tout son génie :

« En suivant cette dispute sur laquelle ils auraient pu faire le tour du globe sans déparler un moment et sans s'accorder, il furent accueillis par un orage qui les contraignit de s'acheminer... – Où ? – Où ? Lecteur, vous êtes d'une curiosité bien incommode ! Et que diable cela vous fait-il ? Quand je vous aurais dit que c'est à Pontoise ou à Saint Germain, à Notre-Dame de Lorette ou à Saint Jacques de Compostelle, en serez-vous plus avancé ? Si vous insistez, je vous dirai qu'ils s'acheminaient vers... oui ; pourquoi pas ?... Vers un

château immense, au frontispice duquel on lisait : « Je n'appartiens à personne et j'appartiens à tout le monde. Vous y étiez avant que d'y rentrer, et vous y serez encore quand vous en sortirez. » – Entrèrent-ils dans ce château ? – Non, car l'inscription était fausse, ou ils y étaient avant que d'y entrer. – Mais du moins, ils en sortirent ? – « Non, car l'inscription était fausse, ou ils y étaient encore quand en furent sortis (...) »

Voici l'exemple parfait de ce qui peut rendre le lecteur fou ! Nous pourrions imaginer, sans savoir que cet extrait date du XVIII^{ème} siècle, et sans savoir que c'est la marque de fabrique d'un écrivain comme Diderot, que le propos est absurde, qu'il cherche à provoquer gratuitement le lecteur, à déconstruire les codes narratifs et langagiers pour le plaisir ; comme le faisaient les surréalistes.

Pourtant, il n'en est rien. Certes, Diderot déconstruit. Il brise l'attente du lecteur et sa réception n'est donc plus linéaire, sa lecture non plus. Il peut ne pas comprendre pourquoi l'auteur s'amuse à introduire dans l'œuvre des digressions qui montrent le processus d'écriture à l'œuvre.

En outre, il joue avec nos nerfs, la répétition du syntagme « Non, car l'inscription était fausse » en atteste, et renvoie de manière cyclique le lecteur à sa propre déception, qui doit lui tenir lieu de réponse, ou plus exactement d'absence de réponse à une question concrète qu'il se pose : où Jacques et son maître arrivent-ils ?

Mais le jeu ne tient pas que sur les nerfs du lecteur. En nous proposant d'entrer dans la composition littéraire qu'il est en train de penser, Diderot nous fait partager un secret de création, qui consiste à admettre avant tout que même l'auteur, aussi brillant soit-il, ne sait pas toujours lui-même où son personnage, pourtant lancé dans une aventure et un voyage, va arriver.

Ce doute, dont nous avons déjà parlé, est philosophique. Il est philosophique parce qu'il accepte les failles de l'écrivain, ses hésitations, ses questionnements, et huma-

niste car il partage avec le lecteur, de manière égalitaire, des questions qui sont de l'ordre de la création littéraire.

Finalement, à travers *Jacques le fataliste et son maître*, Diderot, qui semble ne répondre à aucune attente du lecteur, répond pourtant à une question essentielle : comment fait-on une œuvre ? Comment la matière vivante du livre se construit-elle et dans quelle mesure le lecteur est-il la clé du sens de l'œuvre, par le prisme de sa réception ? En effet, ce qui fait une œuvre, outre son style et son histoire, c'est le chemin par lequel elle nous fait passer, la trajectoire qu'elle nous propose, et les errances, les circonvolutions, les volutes, qui donnent l'envie de plonger dans la lecture, de s'amuser, avec Diderot, des aventures de Jacques, des réactions de son maître, des êtres singuliers qu'ils croisent et des souvenirs qu'ils se font, et nous avec, le long de leur pérégrination.

Bibliographie

D. DIDEROT, *Jacques le Fataliste et son maître*, éd. B. K. Toumarkine, GF-Flammarion, 1997

M. DELON, *L'Idée d'énergie au tournant des Lumières*, P.U.F., Paris, 1988

G. MAY, « Le fatalisme et „Jacques le fataliste“ », in *Thèmes et figures du siècle des Lumières. Mélanges offerts à Roland Mortier*, éd. R. Trousson, Droz, Genève, 1980

J. STAROBINSKI, « „Chaque balle a son billet“ : Destin et répétition dans „Jacques le Fatalist“ », in *Nouvelle Revue de psychanalyse*, n° 30, Gallimard, Paris, 1984

Le paradoxe du comédien

Le modèle idéal du comédien : la Nature et l'Art chez **Diderot**

Ruth TOLEDANO-ATTIAS

Dr en chirurgie dentaire

Dr en Lettres et Sciences Humaines

DEÀ de philosophie

La question de l'acteur est liée à la réforme du théâtre élaborée au XVIIIème siècle par Diderot. Il semble qu'il avait eu dans sa jeunesse une passion pour le théâtre et avait même tenté d'être un comédien mais il avait dû abandonner. Cependant, les mœurs des acteurs et actrices le rebutaient « car il avait horreur de la fausseté, du leurre...²⁴ ». Néanmoins, il se préoccupe de la place que les comédiens occupent dans la société. Il n'est pas indifférent à leur sort et aux « mauvais traitements qu'ils subissent. Le public les méprise et ils sont excommuniés²⁵ ». Il rejette surtout, la manière dont se pratiquait le théâtre classique avec des gestes grandiloquents et des déclamations emphatiques si éloignées de la sobriété et de la beauté naturelles. Comédie et tragédie exigent, selon lui, « un changement dans les mœurs et dans l'art de l'acteur²⁶ ». Diderot souhaite que l'on joue sur scène aussi simplement que possible et que l'on se rapproche au plus près de la nature. Il dit son admiration pour les acteurs qui se retiennent : « Plus les actions sont fortes et les propos simples, plus j'admire²⁷ ».

²⁴ Denis Diderot (1713-1784), *Paradoxe sur le comédien*, ouvrage posthume. Edition de 1830. Publiée sur Internet par Ernest et Paul Fèvre pour « Théâtre Classique.fr », Juillet 2020

²⁵ *Paradoxe...*, *ibid.*, p39

²⁶ Herbert Dieckmann, professeur à Harvard, article : « Le thème de l'acteur dans la pensée de Diderot », in Cahiers de l'Association internationale des Etudes françaises, 1961, p157-172 (collection sur *Persée*) édition numérique sur Internet.

²⁷ *Paradoxe sur le comédien*, p42

Le paradoxe du comédien se construit à partir du modèle idéal du grand acteur, sous-tendu par la question esthétique, le rapport avec la nature et l'art et la question du beau tout en se référant à la faculté de juger, à la réflexion, à l'imagination et à la mémoire. Par ailleurs, s'il développe une théorie sur l'art et l'artiste, il a tendance à ne pas négliger les considérations morales liées à leur statut et l'aspect philosophique de la question. La place que Diderot accorde à l'acteur est si importante, écrit Dickmann, que la réforme du théâtre dépend en grande partie de l'acteur. Le thème de l'acteur est lié aux idées clefs de l'esthétique de Diderot²⁸ ». Quels sont alors les enjeux de cette réforme ? Comment définit-il ce paradoxe ?

La construction du paradoxe sur le comédien

La référence à la nature. Le rapport art-nature

D'entrée de jeu, il se réfère à la nature pour définir les qualités qui devraient caractériser l'acteur. Il trace les grandes lignes autour desquelles il engage la réflexion et considère que « c'est à la nature de donner les qualités de la personne, la figure, la voix, le jugement, la finesse. C'est à l'étude des grands modèles, à la connaissance du cœur humain, à l'usage du monde, au travail assidu, à l'expérience, et à l'habitude du théâtre, à perfectionner le don de nature²⁹ ». Toutes ces notions sont précisées par l'auteur et articulées entre elles dans la formation d'un modèle idéal faisant preuve de jugement, d'expérience et d'habitude du théâtre. Il met l'accent sur l'expérience et l'habitude qui contribuent à donner plus d'assurance, de régularité et de naturel au jeu de l'acteur. La nouveauté est là. Avant, on parlait d'inspiration, de sensibilité, Diderot parle de l'expérience et du jugement du comédien pour améliorer ses

²⁸ H. Dickmann, *ibid.*, p163

²⁹ *Paradoxe sur le comédien, ibid.*, p8

performances théâtrales de manière régulière. La formation du grand comédien ne saurait être accomplie par la seule nature, il faudrait la participation de l'art « puisque rien ne se passe exactement sur la scène comme en nature ?³⁰ ».

Par touches successives, il construit le portrait du comédien tel qu'il le conçoit et renverse la pratique théâtrale de son époque. Il veut qu'un grand comédien ait « beaucoup de jugement : il me faut dans cet homme un spectateur froid et tranquille. J'en exige, par conséquent, de la pénétration et nulle sensibilité, l'art de tout imiter, ou ce qui revient au même, une égale aptitude à toutes sortes de caractères ou de rôles³¹ ». Le champ des compétences étant délimité, Diderot développe sa conception du comédien.

Conception du comédien idéal

Il se réfère de manière positive et constante à la nature et pose d'abord la question du jeu des acteurs et du dédoublement de leur personnalité pendant le déroulement du rôle. Pourra-t-il se positionner de manière juste sur la scène ? Sachant que le jeu des « acteurs d'âme³² » est inégal, Diderot explique en quoi le comédien est différent. Il ne dit pas encore comment est le vrai ou le bon comédien mais il aborde un versant dont on ne parlait pas encore : comment procède l'acteur pour bien jouer et de manière régulière ? Ce sera, écrit-il, « (...) le comédien qui jouera de réflexion, d'étude de la nature humaine, d'imitation constante d'après quelque modèle idéal, d'imagination, de mémoire, sera un, le même à toutes les représentations, toujours également parfait : tout a été mesuré, combiné, appris, ordonné dans sa tête ; il n'y a dans sa déclamation ni monotonie ni dissonance (...) Ainsi que le poète, il va sans cesse puiser dans le

³⁰ *Paradoxe sur le comédien, ibid., p8*

³¹ *Paradoxe..., ibid., p9*

³² *Paradoxe..., ibid., p10*

fonds inépuisable de nature, au lieu qu'il aurait bientôt vu le terme de sa propre richesse³³ ».

Pour la première fois, il évoque le 'modèle idéal' du comédien et les qualités intellectuelles qu'il devrait déployer à cet effet : l'insensibilité, la réflexion sur le rôle et le jeu par rapport aux qualités naturelles, l'apport de l'imagination et de la mémoire, en ayant pris la mesure de l'ensemble. Il va jusqu'à évoquer l'ordonnement de cet ensemble dans la tête du comédien. Il illustre son propos en donnant des exemples de comédiens et comédiennes qu'il apprécie pour l'excellence de leur jeu, notamment « la Clairon³⁴ ». Il déclare qu'elle « se répète sans émotion (...) elle peut ...se voir, se juger et juger les impressions qu'elle excitera. Dans ce moment, elle est double : la petite Clairon et la grande Agrippine³⁵ ». Il comprend là que l'actrice prend de la distance avec elle-même lorsqu'elle joue, ce qui lui permet de se contenir et de garder son sang-froid par rapport au rôle, fût-il dramatique. Il y voit un signe de la grandeur de l'actrice. C'est en effet ce qu'il ajoute : « C'est au sang-froid à tempérer le délire de l'enthousiasme. Ce n'est pas l'homme violent qui est hors de lui-même, qui dispose de nous ; c'est un avantage réservé à l'homme qui se possède³⁶ ».

Le paradoxe sur le comédien :

Critique de la sensibilité. L'observation et l'étude des rôles

Pourquoi cette question est-elle importante dans la conception du paradoxe sur le comédien mis au point par Diderot ? D'abord, parce quelle met en jeu la notion de mimèsis, l'imitation de la nature par les poètes et les acteurs, autrement dit, l'étude des modèles précède le jeu. Diderot opère là

³³ *Paradoxe...*, *ibid.*, p10

³⁴ La Clairon, de son vrai nom, Claire de la Tude, débute au Français en 1743 (cf Annexe, p58 du *Paradoxe...*)

³⁵ *Paradoxe...*, *ibid.*, p11. Le rôle d'Agrippine dans la pièce de Racine, *Britannicus*

³⁶ *Paradoxe...*, *ibid.*, p11

une critique de la sensibilité dans l'intention de dégager une qualité importante indispensable au grand acteur : accomplir au préalable le travail intellectuel sur le personnage et parvenir à l'insensibilité. Le grand acteur « joue avec sa tête » pas avec sa sensibilité ; il doit être insensible. La citation est longue, mais ce faisant, elle explicite le paradoxe du comédien : « Les grands poètes, les grands acteurs et, peut-être en général tous les grands *imitateurs de la nature*³⁷ (...) sont les êtres les moins sensibles (...). Ils sont trop occupés à regarder, à reconnaître, à imiter pour être vivement affectés au-dedans d'eux-mêmes (...) La *sensibilité* n'est guère la qualité du grand génie (...) Ce n'est pas son cœur, *c'est sa tête qui fait tout*. À la moindre circonstance inopinée, l'homme sensible la perd. Remplissez la salle du spectacle de ces pleureurs-là, mais ne m'en placez aucun sur la scène. (...) Dans la grande comédie, la comédie du monde, celle à laquelle je reviens toujours, toutes les âmes chaudes occupent le théâtre ; tous les hommes de génie sont au parterre. Les premiers s'appellent des fous ; les seconds, qui s'occupent à copier leurs folies, s'appellent des sages. C'est l'œil du sage qui saisit le ridicule de tant de personnages divers, qui le peint, et qui vous fait rire, et de ces fâcheux originaux dont vous avez été la victime, et de vous-mêmes. C'est lui qui vous observait et qui traçait la copie comique, et du fâcheux et de votre supplice³⁸ ».

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, et Diderot insiste sur le fait que le grand acteur doit manquer absolument de sensibilité. Quand bien même il devrait jouer un être sensible, il va observer, étudier comment se déploie la sensibilité du personnage en question et l'imiter d'après la nature du sujet sensible. Grâce à son jeu, l'acteur crée l'illusion chez le spectateur ; il vous fait sentir le personnage qu'il joue mais lui, il ne sent pas car il joue « avec son cerveau, avec sa tête³⁹ ».

³⁷ Les mots en italique sont soulignés par moi, non par l'auteur

³⁸ *Paradoxe...*, *ibid.*, p12

³⁹ *Paradoxe...**ibid*, p13

S'il en était autrement, écrit Diderot, « la condition du comédien serait la plus malheureuse des conditions ; mais il n'est pas le personnage, *il le joue et il le joue si bien* que vous le prenez pour tel : *l'illusion n'est que pour vous* ; il sait bien lui, qu'il ne l'est pas. (...) J'insiste donc et je dis : c'est l'extrême sensibilité qui fait les acteurs médiocres ; c'est la sensibilité médiocre qui fait la multitude des mauvais acteurs ; et c'est le *manque absolu de sensibilité qui prépare les acteurs sublimes*. Les larmes du comédien descendent de son *cerveau* : celles de l'homme sensible montent de son cœur (...) Ce sont les entrailles qui troublent sans mesure la tête de l'homme sensible, c'est la tête du comédien qui porte quelquefois un trouble passager de ses entrailles⁴⁰ ».

On voit là l'importance que prennent les compétences intellectuelles de l'acteur dans l'analyse et l'interprétation des rôles et de son jeu. La sensibilité qui semblait occuper beaucoup de place auparavant est mise hors-jeu, évacuée. Il a alors recours à un exemple pour montrer la « différence entre un accident tragique et un récit pathétique⁴¹ », autrement dit entre la douleur suscitée par le réel et par la fiction : « C'est qu'il y a bien de la différence de l'intérêt qu'il prend à un conte fait à plaisir et de l'intérêt que vous inspire la douleur de votre voisin. Êtes-vous Cinna... Cléopâtre... Agrippine... ? Sont-ils même des personnages historiques ? Non. Ce sont les *fantômes imaginaires de la poésie* (...) ce sont des *spectres* de la façon particulière de tel ou tel poète⁴² ». Il introduit là une notion qui trouvera un écho important dans la postérité, la notion de 'fantôme' ou de 'spectre' qui met l'accent sur la part de l'illusion et de l'irréel dans le « langage » théâtral. Puis la réflexion de Diderot se porte sur la question du 'vrai au théâtre'.

⁴⁰ *Ibid.*, p13

⁴¹ *Paradoxe...*, *ibid.*, p14

⁴² *Paradoxe...*, *ibid.*, p15

« Qu'est-ce qu'on appelle au théâtre être vrai... le vrai sur scène ? L'imitation.

Quelles seraient les conditions de possibilités de l'expression 'être vrai au théâtre' ? De prime abord, rien ne permet d'associer ces termes mais Diderot leur donne un sens restreint et spécifique : il n'y a que sur la scène, dans le *jeu* de l'acteur imitant le modèle idéal que ce langage a une cohérence. Hors de la scène, il n'en aurait aucune. Il n'en a que dans la pièce imaginée par le poète et jouée par l'acteur. Toute la personne de l'acteur est engagée dans l'action théâtrale. C'est, dit Diderot, « la conformité des actions, des discours, de la figure, de la voix, du mouvement, du geste, avec un modèle idéal imaginé par le poète et souvent exagéré par le comédien. Ce modèle n'influe pas seulement sur le ton, il modifie jusqu'à la démarche, jusqu'au maintien. À la rue et sur scène, le comédien n'est pas le même⁴³ ».

À cet instant, le propos du philosophe se réfère à l'art du poète et sa traduction par l'acteur imitant le modèle idéal : son point de vue paraît prendre des distances avec la nature. Et pourtant, l'auteur ne s'en éloigne pas. Très vite, il précise que l'acteur ne doit pas oublier qu'il est un humain, quelle que soit l'intensité de la tension créée par l'intrigue et par le rôle. Il y a donc là un retour sur la référence à la nature humaine, mais le lien avec l'art ne disparaît pas : « Nous voulons qu'au plus fort des tourments, l'homme garde le caractère d'homme, la dignité de son espèce. Quel est l'effort de cet effort héroïque ? De distraire de la douleur et de la tempérer⁴⁴ ».

Diderot ne perd pas de vue que l'action théâtrale sert à opérer la « *katharsis* / purgation des passions » élaborée par Aristote⁴⁵. C'est même une fonction sociale de la tragédie :

⁴³ *Paradoxe...*, *ibid.*, p16

⁴⁴ *Paradoxe...*, *ibid.*, p16

⁴⁵ Aristote, *Poétique*, chap. 19, où il est question du traitement intellectuel de l'action tragique, de la représentation d'actions humaines par le langage. « La tragédie est l'imitation d'une action de caractère élevé et complète, d'une certaine étendue, dans un langage relevé... par des personnages en action et non au moyen

diminuer les tensions et les souffrances dans certains groupes sociaux.

Et cependant, est-ce que l'acteur imite parfaitement la nature ?

Non répond Diderot. Il y a la part de l'art dans le jeu de l'acteur 'de génie' qui garde son sang-froid et imite la nature de manière pertinente : « Je vous parle d'un ouvrage de l'art, projeté, suivi, qui a ses progrès et sa durée⁴⁶ » ajoute l'auteur qui rappelle le travail préalable de l'acteur pour mieux adapter son jeu à son rôle pendant la représentation. D'ailleurs, « un gladiateur ancien en train de mourir... ne meurt pas comme on meurt dans un lit mais il est tenu de jouer une autre mort pour nous plaire et le spectateur délicat sentirait que la vérité nue, l'action dénuée de tout apprêt serait mesquine et contrasterait avec la poésie du reste⁴⁷ ». Le philosophe ne cesse de répéter que la scène et la vie en société sont différentes : « Encore une fois, que ce soit un bien ou un mal, le comédien ne dit rien, ne fait rien dans la société précisément comme sur la scène : c'est un autre monde⁴⁸ ». Puis il compare le spectacle à une 'société bien ordonnée'. Cette notion d'ordonnement pourrait faire référence à l'arrangement *cosmétique* du monde (*cosmos*). Ce qui ne serait pas si éloigné de l'ordonnement artistique du spectacle.

Suit un long développement sur la définition du grand comédien qui reprend de nombreux concepts théoriques déjà élaborés dans les pages précédentes.

d'un récit qui, suscitant pitié et crainte, opère la purgation (katharsis) propre à pareilles émotions ». Cf traduction et commentaires par Roselyne Dupont-Roc et Jean Lallot, Seuil, 1980

⁴⁶ *Paradoxe...*, *ibid.*, p17

⁴⁷ *Paradoxe...*, *ibid.*, p16

⁴⁸ *Paradoxe...*, *ibid.*, p44

Qu'est-ce qu'un grand comédien ?

C'est tout d'abord une personne qui vise l'excellence après avoir acquis une « longue expérience⁴⁹ », emprunte les discours des poètes et s'exprime dans les registres tragique et comique et, surtout, accomplit le travail intellectuel « à froid⁵⁰ », sans recours à l'émotion. En d'autres termes, le travail préliminaire sur le texte au cours des multiples répétitions est si important qu'il laisse les acteurs épuisés de fatigue mais prêts à créer l'illusion. À partir de « cet instant, les progrès sont surprenants, chacun s'identifie à son personnage (...) et c'est là que se produit l'illusion théâtrale⁵¹ ».

La sensibilité est nuisible mais la sensibilité étudiée, jouée, ne saurait être écartée

Il revient sur le côté « nuisible » de la sensibilité et illustre d'un trait d'humour le renversement résultant d'une expérience sensible : « Il est mille circonstances pour une où la sensibilité est aussi nuisible dans la société que sur la scène (...) On dit que l'amour, qui ôtait l'esprit à ceux qui en avaient, en donnait à ceux qui n'en avaient pas ; c'est-à-dire qu'il rendait les uns sensibles et sots et les autres froids et entreprenants⁵² ».

Cependant, lorsque le comédien doit incarner un personnage sensible, il l'étudie, « observe les phénomènes », le prend pour « modèle, le médite, et trouve, de réflexion, ce qu'il faut ajouter ou retrancher pour le mieux⁵³ ».

La sensibilité ne semble pas lui inspirer confiance : il constate que les acteurs sensibles sont médiocres et leurs performances négligeables. On l'entend un peu plus loin lorsqu'il décrit ce phénomène en lui associant une accumulation de verbes traduisant des actions toutes plus négatives les unes que les autres ; la pire étant de n'avoir aucun rapport

⁴⁹ *Paradoxe...*, *ibid.*, p18

⁵⁰ *Paradoxe...*, *ibid.*, p24-25

⁵¹ *Paradoxe...*, *ibid.*, p45

⁵² *Paradoxe...*, *ibid.*, p26

⁵³ *Paradoxe...*, *ibid.*, p26

avec « le vrai, le bon et le beau » ; ces trois concepts formant l'idéal platonicien dans la recherche de la vérité bien qu'ici, on parle de l'idéal artistique : « La sensibilité, selon la seule acception qu'on ait donnée jusqu'à présent à ce terme, est, ce me semble, disposition compagne de la faiblesse... qui incline à compatir, à frissonner, à admirer, à craindre, à se troubler, à pleurer, à s'évanouir, à secourir, à fuir, à crier, à perdre la raison, à exagérer, à mépriser, à dédaigner, à n'avoir aucune idée précise du vrai, du bon et du beau, à être injuste, à être fou⁵⁴ ».

Il sait qu'il existe deux sortes de sensibilité, la vraie et la sensibilité jouée. Ce sont, affirme-t-il, « deux choses différentes. Vous riez de ce que vous aurez admiré au théâtre ? (...) Et pourquoi cela vous plaît ? C'est que la colère réelle de la Clairon ressemble à de la colère simulée, et que vous avez le discernement de cette passion et de sa personne⁵⁵ ».

Prendre de la distance avec soi-même et avec son rôle

Diderot cite un grand nombre de grands comédiens et grandes comédiennes qu'il admire parce qu'ils ont su prendre la distance adéquate avec eux-mêmes et avec leur rôle pour mieux l'interpréter. Il évoque la Duclos⁵⁶ dont « l'indignation était réelle et sa douleur simulée⁵⁷ » et « Quinault-Dufresne⁵⁸ qui joue le rôle de Sévère dans *Polyeucte*⁵⁹. (...) Il n'y a que l'homme qui se possède comme sans doute il se possédait, *l'acteur rare, le comédien par excellence*, qui puisse ainsi déposer et reprendre son masque⁶⁰ ».

⁵⁴ *Paradoxe...*, *ibid.*, p31

⁵⁵ *Paradoxe...*, *ibid.*, p40

⁵⁶ Duclos Marie Anne Chateaufort, célèbre actrice, née à Paris. À joué pendant 43 ans (cf. Annexe, p58 du *Paradigme...*)

⁵⁷ *Paradoxe...*, *ibid.*, p27

⁵⁸ Quinault-Dufresne Abraham-Alexis, très grand acteur de théâtre (tragédie et comédie). (cf Annexe, p59 du *Paradigme...*)

⁵⁹ *Polyeucte*, tragédie de Pierre Corneille, présentée la première fois en 1641

⁶⁰ *Paradoxe...*, *ibid.*, p27

Autre comédien qu'il remarque pour son sang-froid dans le cours du jeu, Le Kain-Nimias⁶¹ qui « descend dans le tombeau de son père, il y égorge sa mère et en sort les mains sanglantes. Il est rempli d'horreur (...) cependant, il pousse du pied une pendeloque vers la coulisse (...). C'est un homme froid qui ne sent rien, mais qui figure supérieurement la sensibilité⁶² ».

Diderot précise néanmoins, que dans des comédies de Molière qu'il cite en exemples, comme l'*Avare* ou le *Tartuffe*, « ce sont les traits les plus généraux et les plus marqués » que l'on reconnaît et non les personnes qui sont des tartuffes ou des avares. Selon lui, « la satire poursuit un vicieux, la comédie poursuit un vice⁶³ ».

La part de l'Art et de l'imagination dans le talent du grand comédien

Et d'abord, il faudrait insister sur la capacité de l'acteur à porter des *masques* différents pour incarner les différents rôles. Diderot pense qu'en dehors de celui que lui a donné la nature, tous les autres sont reliés à son art, à sa « facilité de connaître et de copier toutes les natures⁶⁴ ». Parfois, le comédien peut sentir son rôle plus fortement que le poète. Il cite l'exemple de Voltaire stupéfait devant l'interprétation de la Clairon⁶⁵ et qui, « en déclamant était bien au-delà du modèle idéal que le poète s'était fait en écrivant, mais ce modèle idéal n'était pas elle. Quel était donc son *talent* ? Celui d'imaginer un grand fantôme et de le copier de génie. Elle imitait le mouvement, les actions, les gestes, toute l'expression d'un être fort au-dessus d'elle. (...) Le poète avait engendré l'animal terrible, la Clairon le faisait mugir⁶⁶ ».

⁶¹ Le Kain-Nimias, Paris, né à Paris ; grand acteur de théâtre. Débute sur la scène de théâtre en 1750 (Annexe p59, *ibid.*)

⁶² *Ibid.*, p27

⁶³ *Paradoxe...*, *ibid.*, p28

⁶⁴ *Paradoxe...*, *ibid.*, p31

⁶⁵ La Clairon, grande actrice, contemporaine de Voltaire et Diderot

⁶⁶ *Ibid.*, p31

Diderot redit que le grand acteur n'est pas la même personne sur scène et en soi. Il se fait « une haute idée du talent du grand comédien : cet homme est rare, aussi rare et peut-être plus que le grand poète. (...) Un grand comédien est un autre pantin merveilleux dont le poète tient la ficelle qui est entre les mains de son maître⁶⁷ ».

En quoi consiste le vrai talent du comédien ?

Il consiste à trouver les détails significatifs du personnage joué pour qu'il soit reconnaissable. Il s'agit de « bien connaître les symptômes extérieurs de l'âme d'emprunt, de s'adresser à la sensation de ceux qui nous entendent, qui nous voient, et de les tromper par l'imitation de ces symptômes, par une imitation qui agrandisse tout dans leur tête et qui devienne la règle de leur jugement ; car il est impossible d'apprécier autrement ce qui se passe au-dedans de nous. (...) Celui qui connaît le mieux et qui rend parfaitement ces signes extérieurs d'après le modèle idéal le mieux conçu est *le plus grand comédien*⁶⁸ ». Comme exemple significatif, il pense au comédien qui joue Tartuffe et dont il affirme qu'il a parfaitement saisi « les symptômes extérieurs de l'hypocrisie. (...) Il y aura toujours, entre celui qui contrefait la sensibilité et celui qui sent, la différence de l'imitation à la chose⁶⁹ ».

Pour conclure et avant d'évoquer la postérité de l'œuvre de Diderot, il faudrait mettre l'accent sur un paragraphe écrit vers la fin de l'ouvrage et dont on pourrait dire que c'est un manifeste de l'auteur sur ce que devrait être un grand comédien : « C'est qu'embrasser toute l'étendue d'un grand rôle, y ménager les clairs et les obscurs, les doux et les faibles, se montrer égal dans les endroits tranquilles et dans

⁶⁷ *Paradoxe...*, *ibid.*, p34

⁶⁸ *Paradoxe...*, *ibid.*, p39-40. Diderot fait référence à des notions importantes, « les symptômes extérieurs » et l'intériorité de l'acteur qui seront reprises par la postérité, notamment les écoles de formation des acteurs aux 20^{ème} et 21^{ème} siècles.

⁶⁹ *Paradoxe...*, *ibid.*, p52

les endroits agités, être varié dans les détails, harmonieux et un dans l'ensemble, et se former un système soutenu de déclamation qui aille jusqu'à sauver les boutades du poète, c'est l'ouvrage d'une tête froide, d'un profond jugement, d'un goût exquis, d'une étude pénible, d'une longue expérience et d'une ténacité de mémoire peu commune ; c'est que la règle... très rigoureuse pour le poète, l'est jusqu'à la minutie pour le comédien⁷⁰ (...) ».

La postérité du *Paradoxe sur le comédien*

Plusieurs auteurs et acteurs de théâtre ont repris les enseignements de Diderot concernant la critique de la sensibilité et le phénomène de « distanciation » de l'acteur par rapport à lui-même et à son rôle. On cite le plus souvent le dramaturge et écrivain allemand Bertolt Brecht, les comédiens et metteurs en scène français, Jean Vilar et Louis Jouvet qui allait jusqu'à vouloir atteindre la « dépersonnalisation » de l'acteur pour entrer complètement dans le rôle qui lui était assigné.

Constantin Stanislavski, comédien, metteur en scène et professeur d'art dramatique russe. Auteur de *La formation de l'acteur*. Il a bien étudié le *Paradoxe sur le comédien* et a mis au point une méthode, qui, par bien des aspects reprend les temps forts élaborés par Diderot : l'activation de l'imagination et « la capacité d'intériorisation de l'acteur », la sincérité du jeu et de l'émotion. L'acteur/artiste doit se rendre attentif et disponible à lui-même et doit surtout prendre de la distance avec sa personne et l'objet. Il échoit à l'artiste de régler la distance entre l'œuvre et soi ». L'art de l'acteur se définit par le biais de la notion de rôle. Jouer, c'est interpréter un rôle. Mais, comment utiliser l'imitation à bon escient ? Il pense « qu'aucune technique, même la plus perfectionnée, ne peut rivaliser avec la *Nature* ». J'ai vu,

⁷⁰ *Paradoxe...*, *ibid.*, p50

dit-il, « de nombreux acteurs, très célèbres pour leur technique, ...aucun n'atteignait le sommet auquel peut prétendre *l'intuition artistique* lorsqu'elle est guidée par la nature ». On reconnaît là un grand nombre de notions traitées par Diderot. Mais il faut mentionner une différence notable, c'est l'utilisation par Stanislavski, des travaux de Freud sur le subconscient. Bien qu'il soit question d'intériorité, il y a une nuance importante qui ne peut être occultée. Il disait qu'il cherchait « à danser » avec le subconscient car, « seul le subconscient peut nous procurer l'inspiration dont nous avons besoin pour créer ».

On rapporte que la méthode de Constantin Stanislavski aurait inspiré à Lee Strasberg la méthode de l'Actor's studio (USA).

Il faudrait mentionner également le livre récent de la comédienne française Anouk Grinberg, *Dans le cerveau des comédiens*, écrit en inter-action avec des acteurs et des neuroscientifiques, c'est une réflexion suscitée par le *Paradoxe du comédien*. Beaucoup de questions posées, liées à la personnalité des acteurs, leur jeu, leur capacité à jouer, etc., sont abordées dans cet ouvrage. Voici quelques exemples qui ébauchent à peine le sujet : Un interlocuteur de l'auteur, G.T. ethnologue, affirme : « Mais le jeu n'est pas de l'érudition ou ce pourrait être de la perte de soi. Une présence qui vient d'un effacement, sans aucune négation » (p57). À la question posée par Anouk Grinberg concernant le moment où elle répète inlassablement un rôle, le psychiatre F.B. estime qu'il « se produit un saut qualitatif entre soi et jouer quelqu'un d'autre » (p126), la neuroscientifique J.G. pense que « tout n'est pas feint dans ce que le corps et le cerveau mobilisent. (...) Oui, vivre une situation et l'imaginer allume à peu près les mêmes réseaux dans le cerveau (...) On peut aller très loin parce que la barrière du faux nous protège. Dans la fiction, on a une liberté qu'on n'a pas dans la vie : on peut ne plus être soi... » (p127-128). Concernant le 'dédoublément',

lorsqu'elle incarne un rôle et où elle pense « qu'elle n'est plus moi », le neuro-scientifique L.N. répond : « Je ne pense pas que vous soyez deux. Toi et ton esprit-cerveau ne faites qu'un, mais cela n'interdit pas de jouer des tours à soi-même » (p131).

Bibliographie

Denis Diderot, *Paradoxe sur le comédien*, ouvrage posthume, 1830. Édition numérique publiée sur Internet par Ernest et Paul Fèvre pour « Théâtre Classique.fr », Juillet 2020, 62 pages.

Thierry Lenain, « Le jeu d'acteur : un paradigme expérimental pour l'étude des arts ? », in *Revue philosophique de Louvain*, 3^{ème} série, tome 113, 2015, pp.497-511 ;
https://www.persee.fr/doc/phlou_0035-3841_2015_num_113_3_8460

Herbert Dieckmann, historien et philosophe des Lumières, professeur à Harvard, « Le thème de l'acteur dans la pensée de Diderot, (article), *Cahiers de l'AIEF/Année 1961/ 13/* pp.157-172. XII^{ème} congrès de l'Association 26 juillet 1960. (collection sur Persée). Édition numérique :
https://www.persee.fr/doc/caief_0571-5865_1961_num_13_1_2196

Blaise Benoît, rédacteur, professeur agrégé, chercheur associé au Centre Atlantique de philosophie, Université de Nantes, « Lecture collégiale de la critique du jugement esthétique dans la *Critique de la faculté de juger* » de Emmanuel Kant, Académie de Nantes, Formation continue, 34 pages, document sur Internet.

François-Marie Mourad, professeur agrégé de Lettres, Bordeaux, « Quelques réflexions sur l'article « Beau » écrit par Diderot pour l'Encyclopédie, 2^{ème} tome. Sur Internet :
https://pierre.campion2.free.fr/mourad_diderotbeau.htm

Anouk Grinberg, *Dans le cerveau des comédiens. Rencontres avec des acteurs et des scientifiques.* Odile Jacob, 2021

Chroniques

Germaine de Staël femme de lettres et femme politique

Pr Jean Paul BOUNHOURE

Professeur Honoraire à l'Université Paul Sabatier*
Membre de l'Académie Nationale de Médecine

Madame de Staël est aujourd'hui presque une illustre inconnue alors qu'elle fut célèbre à son époque. Intellectuelle libérale, elle militait pour le droit au bonheur féminin. Première « romantique », personnalité exubérante, elle avait de multiples facettes à son talent. Fille des lumières, elle souhaitait l'avènement en France d'un régime de liberté. Femme d'affaires avisée elle manifesta toujours une activité débordante, grande voyageuse, avec une vie sentimentale agitée, mère de 5 enfants de pères différents !

Adversaire farouche de la tyrannie impériale, elle a exaspéré Napoléon dont elle avait tenté d'être l'égérie. Irrité par les écrits de Germaine, ses prises de position hostiles, il l'assigna à résidence à cinquante lieux de Paris avant de l'exiler. Par la hardiesse de sa pensée, par son esprit d'indépendance, elle semble aujourd'hui étonnamment moderne.

Sa formation fut très particulière, elle eut une jeunesse sans enfance. Son éducation fut assurée par sa mère Suzanne Cuchord, suisse, belle et érudite, d'une grande rigueur morale, figée dans l'étau de ses principes, attachée à la foi calviniste : elle donna à sa fille une culture fondée sur les classiques, l'antiquité, les belles lettres, les langues européennes. Son père Necker, riche banquier, financier talentueux, homme d'affaires estimé, tenta comme ministre des Finances de réduire l'énorme déficit du pays, les privilèges des nobles et du clergé, les dépenses fastueuses et abusives de la cour avec au début l'assentiment de Louis XVI et de l'opinion publique. Homme moderne, sensible aux

idées des lumières, sa rigueur, son honnêteté, affichée par son refus de toute rémunération personnelle, lui valurent une large approbation. Sa disgrâce rapide due à l'opposition farouche des nobles, des privilégiés et des frères du roi, aggrava la situation financière du royaume et annonce la Révolution. La merveilleuse entente qui unit le père et la fille durera jusqu'à la disparition du père : il ne cessait de conseiller Germaine de l'inciter à la prudence, à la modération connaissant son indépendance, son impulsivité et la rapidité de ses décisions. Ce qui lui manque ce sont des qualités de réserve, de discrétion, de douceur que l'on s'attend à trouver chez une jeune fille de la bonne société.

Germaine, enfant très douée, intelligente et très cultivée, a toujours frappé ses interlocuteurs par l'étendue de ses connaissances, son enthousiasme. Petite fille, présentée à Voltaire, elle eut un long entretien avec lui démontrant son bon sens, son intelligence, sa culture la vivacité de son esprit. Elle assistait aux grandes réunions mondaines organisées par sa mère et regroupant au cours de somptueux dîners des philosophes, les auteurs en vue, les personnalités politiques importantes de son époque. Présentée à Marie Antoinette et à Louis XVI, Germaine sut les séduire et la reine la prit sous sa protection. Intellectuelle, dotée d'une conception prompte, d'un mémoire étonnante, elle possède bien des qualités. Avec la même promptitude, elle passe de la joie et de l'exaltation que lui procurent ses succès de salon à une désolante tristesse. Vint le moment de lui trouver un époux et les aspirants au poste de gendre ne manquaient pas. On évoqua un certain moment le nom de Pitt, le ministre anglais, très opposant à la France. Avec les années, les candidats ont augmenté en nombre et en importance. Necker banquier heureux, à la tête d'une importante fortune, écarte les demandes de seigneurs protestants d'une haute volée. Finalement, après de longues transactions, après avoir éconduit de nombreux prétendants, (dont le frère de la Reine d'Angleterre), les coureurs de dot, les aventuriers, les catholiques, il se fixe

sur monsieur de Staël, noble suédois, de belle prestance, personnage falot et criblé de dettes qui était dans l'attente de l'ambassade de Suède à Paris. Germaine n'était pas belle mais avait beaucoup de charme, coiffée de ses turbans multicolores pour contenir son abondante et belle chevelure, elle avait de très beaux yeux et toujours une grande élégance avec un beau décolleté. Comme sa mère, elle organisait de somptueux repas regroupant autour d'elle Talleyrand, La Fayette, Joseph Bonaparte, Chateaubriand, Juliette Récamier.

Germaine et Bonaparte

À la fin de la Terreur, Germaine espérait pour la France, un régime politique modéré, stable mais républicain, un régime fondé sur une Constitution, sur deux chambres avec un gouvernement pondéré soumettant ses décisions au jugement des députés. À l'égard de ses sentiments pour Bonaparte il faut considérer deux époques. En premier, après la bourrasque de la Révolution, les massacres de la Terreur, elle souhaitait un régime constitutionnel, un pouvoir tempéré par le système des deux chambres mais un régime de liberté, digne héritier du siècle des Lumières. Secondairement, elle comprit que Bonaparte souhaitait un gouvernement personnel, une dictature, qu'il serait un despote ne tenant compte que de ses exigences et de sa volonté.

Au début, elle mit donc beaucoup d'espoir dans le personnage du glorieux vainqueur qui lui parut un homme capable de terminer la Révolution, de rétablir l'ordre. Germaine aimait le renom du personnage de Napoléon Bonaparte couvert de gloire après la campagne d'Italie, le traité de Campo Formio, qui mettait un terme à la guerre avec l'Autriche. Le jeune vainqueur lui apparut comme un personnage fabuleux, son héros. C'est sur lui qu'on pouvait compter pour mettre une fin au désordre, aux coups d'état. Elle adressa alors quelques lettres enflammées avec les éloges les plus emphatiques, au vainqueur de Rivoli, lettres

auxquelles Bonaparte n'a jamais répondu. Elle n'hésite pas à se proposer pour aider Bonaparte à gouverner selon ses aspirations : elle aurait été la tête, il aurait été le bras, mais dans son courrier elle critique maladroitement Joséphine, personnage superficiel, écrit-elle, insignifiant, incapable de soutenir un chef d'état.

Madame de Staël invite en vain le premier Consul, s'arrange pour se trouver partout sur son passage. Celui-ci n'aimait pas ce genre de femmes et, pendant le Consulat, elle ne cesse de poursuivre Bonaparte de ses assiduités éprouvant l'impression désagréable d'avoir affaire à un être froid, calculateur qui glace son enthousiasme. Voisine de Talleyrand qui fut probablement son premier amant, dont elle avait obtenu par de nombreuses intrigues la nomination au Ministère des Affaires étrangères, elle pensa que celui-ci faciliterait une rencontre au cours de laquelle elle pourrait s'exprimer facilement. L'anecdote suivante est reproduite par tous les biographes de Germaine. Organisant un dîner, elle met sur pied avec Talleyrand le plan de table. Madame de Staël place Bonaparte à sa droite, Sieyès à sa gauche. En face d'elle, Talleyrand entouré de la très belle Madame de Condorcet et à sa gauche Madame de la Tour du Pin. La conversation est animée. On fait l'éloge de Necker le grand financier qui avait tenté de réduire le déficit de l'état ; on évoque une probable invasion de la Suisse, un événement bouleversant Madame de Staël. Bonaparte captive l'assemblée en racontant la campagne d'Italie. Germaine parle peu, fascinée par cet homme au physique ingrat mais brillant et déterminé. Elle n'hésite pas à l'interpeller « Général, je voudrais vous poser une question : quelle est la femme qui a pour vous le plus de mérite ? » La réponse est cinglante : « Celle qui s'occupe le mieux de son ménage et qui a fait le plus d'enfants ». Germaine, un peu désarçonnée poursuit : « Vous avez la réputation d'aimer peu les femmes ». – « Pardonnez-moi j'aime beaucoup la mienne » et il se détourne pour ne parler désormais pendant le repas qu'à son autre voisine. Germaine,

vexée, demeure silencieuse et ne pose plus de question. Elle se comportera progressivement comme une adversaire du Premier Consul, opposition qui, au fil des ans, deviendra de plus en plus farouche. Elle comprend qu'il va devenir un despote, un tyran, ne tolérant aucune entrave à ses projets. Il verra en elle une intrigante organisant, au cours de ses réceptions, des complots avec des royalistes ou des étrangers. Dès lors, Bonaparte la fera surveiller par sa police, veillera à l'exécution de ses ordres donnés à Fouché ou à Savary : « que Madame Staël ne vienne plus à Paris et qu'elle demeure à quarante lieues de la capitale ». Il vit toujours en elle et son entourage de redoutables ennemis. Il y avait entre les deux personnages une profonde antipathie et sur tous les points essentiels, une complète divergence de vues. En l'espace de cinq mois il écrit dix lettres sur le même sujet : tenir Germaine loin de Paris. Au cours de ses campagnes, à cinq cent lieues de la capitale, il la fait surveiller, traquer par ses sbires. Toutefois, Madame de Staël, adversaire politique pendant tout l'Empire, est incapable d'avoir la moindre bassesse, même dans la haine et la pitié. La générosité est parmi les traits essentiels de sa nature. Pendant les dernières années de l'empire agonisant, elle apprit qu'un complot se formait pour tenter d'assassiner Napoléon à l'île d'Elbe. Elle accourt chez Joseph Bonaparte pour lui faire part du complot et celui-ci prévient son frère de ce danger. Napoléon, à son retour en France, pendant les Cent Jours, l'en remercia. Il appela Benjamin Constant, l'amant de Germaine pour rédiger, avec lui, la Constitution.

Madame de Staël avait le goût de l'intrigue. Elle entretenait une grande correspondance avec tous les personnages importants de l'Europe : écrivains, diplomates, grandes dames ou souverains. Elle représentait une puissance au sein d'un réseau anti Napoléonien. Dans sa vie sentimentale, malgré ses efforts, elle n'a connu que des amours malheureux et elle a lassé, après quelques mois d'une liaison tumultueuse, tous ses amants. Sa vie amoureuse est trop

touffue, une véritable forêt très dense qu'on ne peut détailler dans ce texte. Après un mariage arrangé sans amour avec de Staël, elle eut une succession d'aventures, de liaisons orageuses, « elle faisait chavirer les cœurs ». Après quelques mois de liaisons passionnées, elle exerçait une domination, une emprise intolérables sur les élus. Ne pouvant vivre sans la présence d'un admirateur très attaché à elle, car elle avait la hantise de la solitude. Trahie et humiliée par une rupture, elle écrit un pamphlet vengeur, *Zulma*. Elle se consola par une liaison avec le capitaine Ribbing, un suédois séduisant, inconstant et peu fortuné qui l'abandonna rapidement. Toujours à la recherche d'un grand amour, elle ne pouvait vivre sans la présence à ses côtés de nombreux admirateurs. Elle voulait être aimée par tous les hommes qu'elle rencontrait. Après avoir repoussé Benjamin Constant, elle fut séduite par ses idées politiques, l'aida à être élu au Tribunat, pour l'abandonner par la suite. Ses liaisons se sont toujours terminées par des ruptures spectaculaires, des scènes dramatiques. Elle trouva un certain bonheur en épousant un officier suisse, âgé de 23 ans, doté d'un physique avantageux, totalement inculte, mariage extravagant vu la différence d'âge et de condition. Il la supplia pendant des semaines de l'épouser ! Elle se savait prématurément vieillie, moins désirable mais elle devient très sensible à cet amour imprévu : elle espérait que le bonheur viendrait avec le temps, qu'il lui fera oublier tant de déconvenues sentimentales... Rocca l'aimait passionnément. Il la trouve brillante, élégante, renouvelle ses demandes, éperdu d'admiration. Une visite impromptue de Benjamin Constant exacerbe la jalousie de Rocca qui provoque un duel avec l'intrus que Germaine arrivera à éviter.

Le 11 Avril 1814, Napoléon est vaincu. Il est déchu et envoyé en exil sur l'île d'Elbe. Le 12 Mai, Germaine rentre à Paris après douze ans d'absence. Elle est très attristée malgré sa haine de l'Ogre de voir la France occupée vaincue, Paris aux mains des étrangers. Elle est révoltée de

voir les cosaques, les autrichiens, les prussiens défilent et camper sur les Champs Elysées, régner en maîtres absolus dans la capitale, les Français applaudissant sur leur passage. Elle retrouve son hôtel particulier, rue de Grenelle, et recommence une vie mondaine très brillante avec la réception de Wellington et des généraux vainqueurs. Mais, la première Restauration, avec le retour à Paris de Louis XVIII, mis sur le trône par les alliés, la déçoit car la France est totalement livrée aux coalisés. Le retour de Napoléon de l'île d'Elbe aggravera les circonstances de la deuxième Restauration avec des exigences encore plus importantes des alliés.

Que reste-t-il de Madame de Staël au plan littéraire ? Elle unit à l'héritage du XVIII^{ème} siècle toutes les grandes aspirations du romantisme.

Deux essais et deux romans parmi de nombreux écrits ont contribué à la ranger parmi les grands écrivains de son temps « de la Littérature et surtout de l'Allemagne ». Le premier texte tente de réaliser l'histoire de la littérature, de ses débuts au XVIII^{ème} siècle, les œuvres devant être jugées sans tenir compte des conditions historiques et politiques. Elle examine l'influence des religions, des mœurs, de l'art, du système de gouvernement et du climat sur la littérature. Ce texte ambitieux tente de montrer l'opposition de la poésie du Nord (Ossian) à la poésie du midi donnant sa préférence à la première.

De l'Allemagne, livre interdit et mis au pilon par Napoléon, sera après son abdication un grand succès de librairie. Elle vante l'esprit qui règne dans ces pays, véritable mosaïque outre-Rhin dont elle admire la littérature, l'art, les régimes politiques. L'empereur voyait dans l'hommage rendu à ses ennemis une critique de son œuvre et de sa politique.

Ses romans, typiques de l'esprit romantique, n'ont plus de lecteurs aujourd'hui.

Elle y décrit avec lucidité, son expérience de la passion amoureuse, les inquiétudes de l'attente, les aléas de la déception, la mélancolie, la tristesse de l'âme romantique. Ce sont toujours des histoires d'amour qui se terminent dans le drame. Elle proclame dans *Delphine* les droits d'une femme et notamment les droits au bonheur. *Delphine*, abandonnée par son amant, entre dans les ordres pour finalement se suicider. *Corinne* mêle à une histoire d'amour complexe une description très minutieuse des beautés de l'Italie, des monuments, de l'art de la renaissance, des charmes de toutes les régions, description trop longue et ennuyeuse.

Au terme de son existence, Mme de Staël reprendra le chemin de Coppet ce château au bord du lac Léman qui fut souvent son refuge et où elle vécut des moments heureux et douloureux avec le mariage de ses enfants, de nombreuses ruptures et la disparition de ses parents. En vieillissant, Mme de Staël n'a pas perdu son goût pour les célébrités et les dîners particulièrement brillants. Mais elle revient à Paris où l'attend un spectacle attristant, celui d'uniformes étrangers, plus de cent mille soldats des coalisés occupent encore la région parisienne. Elle a cruellement souffert d'être éloignée de Paris et de la France vers laquelle la ramenait une permanente nostalgie.

Elle tente d'alléger le poids de l'occupation et les clauses des traités internationaux à l'égard du vaincu mais malgré ses interventions sur Wellington et le Tsar c'est l'échec. Tout en menant encore une vie mondaine très active, elle écrit « *Considérations sur la Révolution Française* » qui sera son testament politique. En 1817, alors qu'elle allait à une réception chez le Ministre de l'intérieur, elle fait une chute secondaire à un accident vasculaire cérébral. Son état se dégrade progressivement, elle est en insuffisance cardiaque, impotente, soutenue pendant encore quelques mois par sa famille et ses amis. L'impuissance médicale est évidente, l'avis de Laennec n'améliore rien sur l'évolution irréversible

de sa maladie et elle expire le 14 Juillet 1817. La presse royaliste la juge sévèrement mais, avec le temps, on soulignera ses talents, son génie, sa profondeur de pensée, son âme pleine de bonté, de générosité et d'affection. En persécutant Mme de Staël, Napoléon l'a singulièrement grandie : il l'a signalée à l'admiration de l'Europe et il a augmenté son influence.

Œuvres consultées

- Ghislain de Diesbach, *Madame de Staël*, Éditions Perrin, 2017
- Winock M., *Madame de Staël*, Éditions Fayard, 2012
- Laurence de Cambronne, *Madame de Staël, La femme qui faisait trembler Napoléon*, Allary Éditions, Paris, 2015

Une amazone au destin balzacien

Paul LEOPHONTE

Professeur Honoraire des Universités

Membre correspondant de l'Académie Nationale de Médecine

J'avais écrit la chronique intitulée *Portraits de femmes (Médecine et Culture n° 35)* quand je fus ramené au palais des nymphes à Munich par le hasard d'une lecture – un essai de Lesley Blanch (première épouse de Romain Gary) intitulé *Vers les rives sauvages de l'amour*. Le titre qui évoquerait plutôt un roman de quai de gare ou un récit à l'eau de rose ne m'aurait pas attiré si l'un des quatre personnages féminins, dont était relatée la destinée, n'avait requis mon attention et suscité mon intérêt – l'une des nymphes dont le peintre Joseph Karl Stieler fit le portrait pour le bon plaisir du roi Louis 1^{er} de Bavière.

Lors de ma visite au château de Nymphenburg mon regard ne s'était pas arrêté sur cette belle entre les belles – il faut dire qu'alignées jusqu'au plafond elles sont 38. Son portrait glacé ne laisse rien transparaître des passions d'une vie peu commune. La pose académique, le visage porcelainé de camée encadré de boucles blondes à l'anglaise, le regard bleu séraphique, on imagine la jeune femme figurer avec éclat dans un salon aristocratique de la Régence pré-victorienne, avant d'être cédée après une négociation de famille à famille à quelque noble barbon dont elle assurerait la nombreuse progéniture en se fanant dans un manoir. Tel semblait au commencement la préfiguration de son destin.

Jane Digby naquit en 1807, petite-fille d'un comte de Leicester – le plus gros propriétaire terrien de son comté –, fille d'un amiral plus ou moins boucanier et de l'héritière d'un grand nom, salonarde et snob impénitente, mariée en secondes noces après un précoce veuvage. Jane grandit dans

ce milieu aristocratique fortuné parmi nounous, domestiques et gouvernantes sous le regard distrait de ses géniteurs. Belle, richement dotée, courant de bal en bal, sa famille la maria à dix-sept ans à un homme du monde ayant le double de son âge, lord Ellenborough – un veuf prématurément vieilli, homme du monde blasé et cynique, qui ne tarda pas à l’abandonner à elle-même. Jusqu’ici rien que d’attendu. Une succession de scènes à la Hogarth.



Lady Jane Digby par JK Stieler (1831)

Dans l’Angleterre byronienne (celle aussi de Tom Jones), la jeune femme romantique, brillante cavalière, ne tarde pas à révéler sa nature d’amazone éprise d’aventure. Vingt ans et la plus grande beauté de son temps, dit-on, lady Ellenborough papillonne dans les salons et les bals londoniens ; elle connaît une première liaison amoureuse avec un séduisant jeune bibliothécaire au British Museum, flirte ensuite (un peu au-delà) avec son cousin. Enceinte, elle accouche d’un fils que lord Ellenborough, complaisant, accepte pour sien. Le couple vivra dès lors à distance l’un de l’autre

jusqu'à la séparation définitive ; le divorce, loin d'accabler la jeune épouse, *négligée par un mari indifférent*, assorti d'une confortable pension.

À quelque temps de ses premiers écarts, elle a un coup de foudre pour le prince autrichien Félix Schwarzenberg, Secrétaire d'Ambassade dans la capitale anglaise. Leur liaison s'affiche au vu et au su de la société londonienne et du mari, le divorce pas encore prononcé à ce moment-là. Le prince gagne Paris, l'amoureuse chapitrée par sa famille retourne au bercail, aux bons soins de ses gouvernantes – elle est enceinte. Elle n'attend pas d'avoir accouché pour fuguer et rejoindre son amant. Elle met au monde une fille et devient une fée des fêtes parisiennes. Deux années passent, le prince lassé de sa liaison, après la naissance d'une deuxième fille s'éloigne, à jamais. Le premier enfant qui allait sur ses deux ans est mort ; les deux fillettes sont confiées au prince ; la mère est libre.

On la retrouve à Munich où elle devient la maîtresse du roi Louis 1^{er} de Bavière, féru du beau sexe et helléniste passionné : il fit de sa résidence d'été un temple à la gloire de la beauté féminine – le fameux *nymphenburg* – et de sa capitale une ville grecque. La jeune amazone prend des leçons de sculpture et de peinture, apprend le grec ancien. Le roi lui arrange un mariage avec un noble bavarois, le baron von Vennigen, dont elle s'est éprise sans laisser de demeurer proche du roi. Le couple accompagne le monarque en Sicile. Suivent sous le soleil de la Méditerranée deux années heureuses, et la naissance d'un fils. Deux ans plus tard, alors que le couple a regagné la Bavière, naît une fille ; mais l'amour de la belle amazone pour le baron s'est étiolé. Elle a 27 ans et se voit mal en matrone munichoise. Lors d'un bal de la Cour, elle tombe sous le charme d'un noble de Corfou, le comte Spyridon Theotoky. Le mari soupçonneux de son infortune provoque le comte grec en duel au pistolet et le blesse grièvement. Suit un épisode tragi-comique où le comte presque mourant convainc le baron de son injustice

méprise ; confondu, crédule avec légèreté, le baron l'accueille chez lui, le confiant aux bons soins de son épouse lavée du soupçon d'adultère ! Le blessé rétabli, Spyridon et Jane fuguent à Paris. La femme amoureuse l'a emporté sur la mère et l'épouse. Un divorce suivra, la relation pour le moins insouciant avec les enfants entretenue par une correspondance épisodique.

Après un temps de vie parisienne, les amants, qui viennent de se marier, rejoignent la maison familiale à Corfou. Notre amazone y cultive son jardin, met au monde un fils, Leonidas, reçoit les voyageurs marquants de passage ; c'est une femme heureuse – mais assagie ? Le comte Spyridon nommé aide de camp du roi Othon (fils de Louis 1^{er} de Bavière) le couple se transporte à Athènes. Et comme tout naturellement elle était devenue la maîtresse du père à Munich elle devient celle du fils à Athènes. De même que l'épouse de Louis 1^{er} avait posé son veto sur la liaison et souhaité l'éloignement de la favorite, l'épouse du fils agit de concert. Notre amazone quittera la scène, abandonnant mari et amant. Mais auparavant deux épisodes sont survenus, l'un tragique, l'autre ouvrant sur une nouvelle aventure.

La tragédie advient alors qu'elle prend les eaux à Lucques. Son fils âgé de 6 ans, apercevant sa mère d'une balustrade au dernier étage de la maison où ils logent, glisse sur la rampe pour la rejoindre ; il perd l'équilibre, s'écrase à ses pieds. Cette mère jusqu'ici plutôt distraite de sa progéniture adorait le petit Leonidas. Elle est foudroyée, rompt ses attaches et se plonge dans les aventures et les voyages. On la perd de vue jusqu'à la rencontre d'un personnage haut en couleur, Hadji-Petros, chef d'une bande de mercenaires originaires des montagnes albanaises qui s'étaient battus durant la guerre d'Indépendance, les Pallikares. Le roi Othon avait fait d'Hadji-Petros son aide de camp, puis le gouverneur d'une de ses provinces. La soixantaine passée, c'est un bel homme aux allures de fauve princier. L'amazone en tombe amoureuse et partage sa vie aventureuse en galopades et campements

dans les montagnes, ainsi que les tribulations de ses troupes portées au brigandage. Divorcée, un nouveau mariage en vue, survient un coup de théâtre à l'initiative de la reine qui, doublement jalouse, n'était pas insensible au charme âpre du général brigand. Notre amazone se dispose à affronter la reine et tout Athènes par passion amoureuse quand elle découvre que son amant, pardonné pour ses palinodies aux pieds de la souveraine, la trompait avec sa femme de chambre... Elle lève le camp. Destination la Syrie. Elle projette d'y acquérir un cheval arabe et de se plonger dans l'archéologie dont le goût lui était venu auprès de son premier royal amant en Bavière, vingt ans plus tôt. Elle a 46 ans et demeure d'une resplendissante beauté.

Installée à Beyrouth, ville alors de l'empire ottoman, elle projette d'explorer le désert, alors très dangereux ; les caravanes y sont régulièrement attaquées par des bédouins qui détroussent et rançonnent les riches voyageurs. Sourde aux mises en garde, elle loue des chameliers, s'élançe ; et ce qui devait arriver survient : elle est enlevée. Moins attendu (mais envisageable tant elle est séduisante !), le chef bédouin auprès duquel elle est conduite tombe instantanément sous le charme ; l'attirance est réciproque. Il se nomme Salih. Jeune, beau, vigoureux, il possède un splendide palais à Damas ; ce n'est pas un bandit de grand chemin mâtiné de soudard mais un être éduqué et raffiné. Jane, qui est encore comtesse Theotoky, joint à sa beauté une culture étendue : musicienne, elle peint, sculpte, lit et parle huit langues. Oubliés les Pallikares, le divorce Theotoky en vue, elle découvre l'Orient. L'amazone s'éprend du désert et du peuple arabe dont elle apprend la langue ; elle dompte des chevaux sauvages, régné sur les sables comme elle régna dans les salons de Londres, Paris, Munich et Athènes. Si l'amour la comble, l'aventure la subjugue. Au dépit de son amant qui ne peut l'accompagner (empêtré dans des guerres tribales), elle décide de se rendre à Palmyre, soit neuf jours de traversée du désert. Lors des préparatifs, l'amoureuse

impénitente qui n'a cessé jusqu'ici d'éprouver à chaque amour l'illusion de s'éprendre de l'homme de sa vie en fait enfin la rencontre – lors du premier contact, elle ne le sait pas encore. Le cheikh Abdul Medjuel el-Mezrab contrôle avec sa tribu la région avoisinant Palmyre. C'est un homme du désert, viril, polyglotte et cultivé – un seigneur. Musulman noir de peau, il est fasciné par la beauté de la blanche chrétienne. Elle a passé la quarantaine, il est d'un peu moins de vingt ans plus jeune qu'elle. D'un campement à l'autre au cours de la traversée, ils chassent et pique-niquent. Au sixième jour de marche, la caravane est attaquée, Medjuel se bat avec bravoure et met les maraudeurs en fuite. Le grand amour jusqu'ici inaccompli est en voie d'être ; *la cristallisation* est proche.

Retour près de Salih, elle découvre que l'amant s'est consolé durant son absence avec une jeune et belle personne. Jane, qui ne compose jamais en pareille situation, prend la clé des champs. Il y aura en parenthèse une brève et vaine aventure avec un cheikh (el-Barrak), médiocre personnage vénal. Au cours d'un de leurs déplacements entre Bagdad et Damas, *l'homme de sa vie* – elle est tout près d'en être pénétrée – vient à leur rencontre (le moindre déplacement de la belle anglaise se transmettant de bouche à oreille). Il lui offre le plus beau cadeau qu'on pouvait offrir à l'amazone : une belle jument arabe. Parenthèse refermée sur el-Barrak, trente années d'une vie commune et heureuse s'ouvrent pour Jane. L'ex-lady Ellenborough, ancienne baronne Venningen, comtesse Theotoky va devenir, lors d'un quatrième mariage, Jane Digby el-Mezrab ; sa vie partagée désormais entre une belle maison à Damas et la tente du désert ; six mois de vie à l'européenne, six mois à la bédouine.

Le portrait par Stieler de la jeune beauté de la haute société anglaise en mémoire, nous la retrouvons proche d'être quinquagénaire, une large part du chemin de sa vie aventureuse parcouru, femme de moeurs arabes, portant le vêtement traditionnel, visage dissimulé par le litham, ses yeux bleus

soulignés de khôl ; elle fume le narguilé, chevauche un coursier arabe ou un dromadaire, chasse avec ses faucons ou ses chiens persans et mène la vie pastorale de son cheikh d'époux entre affaires tribales (querelles et raids incessants) et vie familiale (huit beaux-frères et leurs femmes et enfants).



Jane Digby à Palmyre, par Carl Haag (1859)

En 1857 (elle a 50 ans, en paraît dix de moins), elle décide de retourner en Angleterre pour revoir sa famille et mettre de l'ordre dans sa fortune. La femme libre et heureuse qui quitta la société pleine de gaieté et de licence de la Régence est plongée sans transition, sous le climat humide de son pays natal, dans la prude société victorienne et ses préjugés de caste. Sourde aux objurgations familiales, ses affaires

réglées, libre de ses attaches britanniques, elle retourne en Syrie près de l'homme qu'elle aime.

Les années passent. Chrétienne épouse d'un musulman tolérant, elle accueille des missionnaires. Sa société à Damas est appréciée. Tous les visiteurs importants de passage sont reçus, subjugués par l'Honorable Jane Digby el-Mezrab. Parmi ses hôtes, deux méritent une mention particulière : Abd el-Kader – libéré et pensionné par Napoléon III, le noble émir s'est établi avec ses fidèles dans la ville ; et Richard Burton, le traducteur des *Mille et une nuits*. L'épouse de celui-ci a laissé un témoignage sur notre amazone sexagénaire, *très belle (...) une grande dame jusqu'au bout des doigts comme si elle venait de quitter les salons de Londres et de Paris, raffinée par les manières et la voix (...) Mon mari jugeait qu'elle était de très loin la femme la plus intelligente qu'il avait connue ; rien ne lui était impossible. Elle parlait neuf langues parfaitement...*

La vie heureuse de notre amazone fut troublée par deux épisodes tragiques au cours desquels elle fit preuve d'un grand courage et faillit perdre la vie. En 1859, dans un contexte de famine après un hiver rigoureux, musulmans et chrétiens s'affrontèrent. Les Kurdes et les Druzzes mirent la ville à sac et passèrent les chrétiens qui leur tombaient sous la main au fil de l'épée. Avec son ami Abd-el-Kader, qui avait transformé sa maison en bastion et refuge, elle s'employa à sauver des vies à ses risques et périls, jusqu'à ce que l'ordre fût revenu. En 1872, de nouvelles guerres tribales déchirant le pays, batailles et razzias se succédèrent. On la perdit de vue. La rumeur la fit passer pour morte jusqu'à ce qu'elle réapparût, chevauchant fièrement à côté de Medjuel. La noble amazone va doucement vieillir, d'une beauté que l'âge n'a pas flétrie. La mère distraite, devenue grand-mère, correspond de loin en loin avec ses enfants. Archéologue, elle se passionne pour les ruines syriennes. La septuagénaire chevauche un peu moins, espace les nuits sous la tente. Lors d'une épidémie de choléra, elle meurt à 74 ans d'un épisode

de dysenterie, le fidèle Medjuel à son chevet. Il l'accompagnera jusqu'à sa tombe, montant la jument noire qu'elle préférait.

*

Une raison supplémentaire de s'intéresser à lady Jane s'offre à quiconque a la fibre balzacienne. Lesley Blanch, dans sa biographie, évoque une relation amoureuse entre notre amazone et Balzac. Aucune des biographies bien documentées de l'écrivain n'en témoigne. En revanche, une rencontre eut bel et bien lieu, assez inoubliable pour que l'auteur du *Lys dans la vallée* s'en souvienne en créant le personnage d'Arabelle Dudley ; personnage qu'on retrouvera par la suite sur un mode plus anecdotique dans quelques autres épisodes de *La comédie humaine*.

Balzac rencontre, courant avril 1835, le prince Alfred Schönberg, ministre d'Autriche au Wurtemberg, envoyé extraordinaire de son pays auprès du roi Louis-Philippe ; il est discrètement porteur d'une invitation d'Eve Hanska à l'écrivain, son amant depuis un *jour inoubliable* de janvier 1834. Le 9 mai 1835, Balzac quitte Paris pour rejoindre l'aimée, *l'Etrangère*, à Vienne. Le prince lui a proposé amicalement de faire une halte, au cours de son voyage, au château de Wenheim, au nord-ouest d'Heidelberg, où séjourne l'ex lady Ellenborough, baronne von Venningen – à ce moment-là, selon Balzac, maîtresse du prince. Ils passent quelques heures ensemble, sous le charme réciproque. Retour de Vienne, Balzac laisse poste restante en cadeau à son hôtesse un manuscrit, ou des épreuves corrigées. Par une lettre du 19 juillet 1835, elle le remercie : *Je garderai ces feuillets à la fois comme un souvenir et comme témoignage de l'amabilité avec laquelle vous avez rempli mes désirs. J'attends avec une impatience sans égale la publication de l'ouvrage en question, toute curieuse d'apprendre le dénouement d'une aventure si bien commencée.* On ne retrouvera pas les feuillets offerts – s'agit-il d'épreuves du *lys dans la vallée* dont la rédaction a commencé en octobre 1834 pour n'être

achevée, après de multiples solutions de continuité, qu'en juin 1836 ; révisée encore en 1839 et avant l'édition définitive en 1844. La lettre se termine sur l'espérance d'une prochaine rencontre en Allemagne, l'année suivante. Il n'en fut rien. Exit la belle Lady de la vie de Balzac. Pas tout à fait, au vrai. Comment un tel personnage pouvait-il être oublié de l'écrivain ? Dans une lettre à Eve Hanska (18 janvier 1836), Balzac note : *La princesse Schönburg (belle-sœur du prince Alfred) m'a appris que lady Ellenborough venait encore de se sauver avec un grec, que le prince Alfred l'avait empêchée d'aller plus loin que Stuttgart, le mari est venu, s'est battu avec le grec et a ramené sa femme. Quelle singulière femme !* Le 15 mai 1840, il écrit à la même destinataire, s'expliquant sur la dédicace de son roman *Béatrix* à Sarah (autre anglaise que Balzac a connue plus intimement, la comtesse Guidoboni-Visconti, née Frances-Sarah Lowell) : *Jamais je n'ai si bien vu que j'avais, dans le Lys, très bien expliqué les femmes de ce pays (l'Angleterre), en peu de mots. Ce que j'ai deviné de lady Ellenborough en deux heures que je me suis promené dans son parc pendant que ce sot prince Schönburg lui faisait la cour et pendant le dîner, est la vérité même.*

*

Le lys dans la vallée est le récit d'une éducation sentimentale – un roman intime sous forme de lettre. Le jeune vicomte Félix de Vandenesse, adolescent prolongé tout juste affranchi d'une éducation sévère, est amené à représenter sa famille lors d'une réception officielle à Tours. Une ravissante jeune femme – *odor di femina* – est assise près de lui, décolletée, ses épaules nues aimantant le regard. À la faveur de la relative intimité qui les isole, cédant à une pulsion folle, il couvre de baisers les épaules nues – *roulant sa tête sur ce dos d'amour !* Cri perçant de la jeune femme suivi d'un *Monsieur* offusqué ! qui fait fondre en larmes l'impulsif, tombé à ses pieds, planté là dans un *mouvement de reine*. À quelque temps de l'épisode, notre jeune homme qui se

consume, amoureux foudroyé sans rien savoir de l'amour, est accueilli dans le château d'un ami de la famille en Touraine. Le hasard d'une visite de voisinage le met en présence de la comtesse de Mortsauf en qui il reconnaît celle qu'il a outragée. La délicatesse qu'il manifeste lui assure son pardon, mais la femme vertueuse assigne des limites très précises à leur relation. Suit une longue relation platonique avec l'épouse fidèle, mère au superlatif, qui nous vaut l'image du *lys dans la vallée* de l'Indre : au fil de longues pages, on côtoie les deux enfants maladifs et le mari, ancien émigré neurasthénique aux emportements déments. Félix, désirs et idées folles en veillesse, est abreuvé de conseils tendrement maternels. On finirait par s'ennuyer si ne survenait Lady Dudley.

Par d'heureuses entremises, au décours de son séjour en Touraine, notre vicomte a été nommé secrétaire auprès du roi Louis XVIII. Dans les salons de l'Élysée-Bourbon, il rencontre *une de ces illustres ladies qui sont à demi souveraines (...)* mariée avec l'un des vieillards les plus distingués de la pairie anglaise (on retrouvera Lord Dudley dans d'autres épisodes de *La comédie humaine*). Elle s'entiche du jeune homme – une femme électrisante cette Arabelle Dudley ! *Fleur du mal éclore à l'ombre du lys*, écrit joliment Paul Morand. Sa beauté, ses grâces, ses manières, son esprit *éblouissaient avant de fasciner*, confesse notre héros qui dans un premier temps lui résiste, attisant la volonté de possession de l'anglaise. Quel homme ne finirait par capituler face à une femme désirable au suprême qui lui déclare : *Votre amie toujours, et votre maîtresse quand vous le voudrez !* Ils deviennent amants passionnés et déchirés ; l'attachement que Félix voue à madame de Mortsauf demeuré vif. À quelque temps de là et de ses amours avec la belle Arabelle, Félix apprend que madame de Morsauf se meurt. Il court vers elle. Est-ce la jalousie, autant que le cancer dont elle est minée, qui la tue ? À son chevet, et plus tard à la lecture d'une lettre posthume, elle révèle celle qui

sous les dehors de la fidélité conjugale et de la dévotion maternelle était une femme de chair et de désir – elle fait cet aveu : *Ah ! si dans ces moments où je redoublais de froideur, vous m'eussiez prise dans vos bras, je serais morte de bonheur. J'ai parfois désiré de vous quelque violence...* Admirable pénétration de la part de Balzac sur le cœur des femmes !

Comme tous les grands écrivains, l'auteur de *La comédie humaine* a créé des personnages composites, pour partie nés de son imaginaire, pour partie inspirés d'hommes et de femmes qu'il a côtoyés. Madame de Mortsauf doit beaucoup à madame de Berny, maîtresse et substitut de mère, mais aussi à son ami Zulma Carraud, fidèle épouse – sans être ni l'une ni l'autre. Tout aussi composite est Arabelle Dudley. Il ne paraît pas qu'elle ait emprunté de traits significatifs à la comtesse Guidoboni-Visconti quoiqu'anglaise, dont Balzac fut un temps l'amant ; davantage peut-être a-t-elle des traits de la marquise de Castries, anglaise par sa mère – une Fitz-James –, cavalière intrépide comme Arabelle Dudley mais femme froide qui résista à Balzac – aux antipodes de la sensualité de notre anglaise. Lady Ellenborough est la plus proche, amazone à la chevelure auburn et à l'éclatante santé, mariée à un vieux lord anglais, grande amoureuse défrayant la chronique. *Elle aimait avec ivresse ; aucune femme d'aucun pays ne lui était comparable, elle valait tout un sérail.* La phrase, sous la plume de Balzac à propos d'Arabelle, pourrait s'appliquer, sans en changer un mot, au portrait que nous avons esquissé de Lady Jane.

Combien d'adolescents d'autrefois, du temps qu'avant le smartphone et les jeux électroniques, les adolescents lisaient, n'ont rêvé d'une pareille ardente maîtresse (comme les firent rêver la Sanseverina ou Anna Karénine, pour ne citer que deux héroïnes parmi d'autres, de papier et de chair songée, chères à mon cœur) ; combien n'ont rêvé d'être initiés à l'amour, à l'instar de Félix de Vandenesse, dans les bras d'une Arabelle Dudley, alias lady Ellenborough ?

LECTURES

- *Lesley Blanch. *Vers les rives sauvages de l'amour*. Denoël 2005
- *Balzac. *Le lys dans la vallée*. Classiques Garnier (introduction de Moïse Le Yaouanc) ; le Livre de poche (introduction de Paul Morand) ; La Pléiade (introduction de Jean-Hervé Donnard)
- *Paul Morand. *Monplaisir... en littérature – Qui fut Lady Dudley ?* Gallimard 1967, pp.263-271
- *André Maurois. *Prométhée ou la vie de Balzac*. Hachette 1965
- *Roger Pierrot. *Honoré de Balzac*. Fayard 1994
- *Willi Jung. *Lady Arabelle Dudley. Remarques sur la typologie, l'imagologie nationale et la réception actuelle*. L'année balzacienne 2019. *Balzac et l'Angleterre*, pp.401-414

Nouvelle

Des chansons et des guerres

Dr Jacques POUYMAYOU

Anesthésie-Réanimation

Le 23 juin 1813, la Grande Armée franchit le Niémen et envahit la Russie. À la tête de ses 400 000 hommes, Napoléon fredonne son air favori *Marlbrough s'en va-t-en guerre*. Cette chanson du dix-huitième siècle composée à la suite de la défaite de John Churchill à Malplaquet raille nos ennemis héréditaires au travers des déboires du malheureux duc. Toutes les armées ont leurs chansons de marche, depuis le célèbre *Péan* entonné par les hoplites grecs au combat (à l'exception des lacédémoniens qui avançaient en silence) jusqu'aux chants de marche ou hymnes nationaux entendus sur les champs de bataille contemporains sensés donner du courage et de l'ardeur et faire oublier la peur inhérente à l'activité guerrière. Pourtant, d'autres chansons sont restées dans l'histoire des conflits, qui au départ, n'étaient pas destinées à cet usage. La plupart d'entre elles sont devenues le symbole d'évènements auxquels elles restent indissolublement attachées.

En 1859, William Decatur Emmet fait éditer à la Nouvelle Orléans une chanson qu'il vient de composer. Son nom *Dixies'Land*. Elle parle du Vieux Sud, de ses valeurs et de la nostalgie qu'il inspire à ses habitants. Dixie fait référence à la Louisiane et au billet de dix dollars, le Dixie, imprimé par cet état. L'air devient rapidement populaire mais personne n'imagine que, deux ans plus tard, il va devenir l'hymne de la Confédération à l'occasion du pire conflit qu'aient connu les États Unis d'Amérique : la guerre de Sécession. Aujourd'hui encore, il reste le symbole des états confédérés et son exécution en public demeure un acte d'une portée hautement politique dans le pays.

Pour ne pas être en reste, les Unionistes reprennent à leur compte la marche *John Brown's body* dont les paroles seront réécrites par Julia Ward Howe en novembre 1861. Elle en avait entendu la musique un matin en regardant les soldats yankees partir au front. Il devient *The Battle Hymn of the Republic*, chant patriotique et religieux régulièrement exécuté, notamment pour les funérailles de Winston Churchill et de Ronald Reagan.

De ce côté-ci de l'Atlantique, un poète, Jean Baptiste Clément, va entrer dans l'histoire. Au cours d'un voyage en Belgique, il écrit, en 1866, un hommage aux cerisiers qui, dit-on, entouraient l'estaminet où il était descendu. Deux ans plus tard, Antoine Renard, séduit, le met en musique. Rien ne prédestinait cette chanson mélancolique et tendre sur le printemps et l'amour à la célébrité, si ce n'est la participation de l'auteur à la Commune de Paris au printemps 1871, notamment lors de la *semaine sanglante* sur les barricades aux côtés d'Eugène Varlin et Théophile Ferré, tous deux fusillés par les Versaillais. Il dédira la chanson, entre-temps devenue emblématique, à « la vaillante citoyenne Louise, l'ambulancière de la rue Fontaine au Roi le dimanche 28 mai 1871... Ouvrière. Naturellement, elle devait être avec les révoltés et les las de vivre. Qu'est-elle devenue. A-t-elle été, avec tant d'autres, fusillée par les Versaillais ? N'était-ce pas à cette héroïne obscure que je devais dédier la chanson la plus populaire de toutes celles que contient ce volume ? » De fait, *le Temps des Cerises* reste à jamais la chanson de la Commune. Et c'est aussi la chanson française qui a conquis le plus grand nombre d'interprètes, et non des moindres.

Quarante ans plus tard, la guerre déferle sur l'Europe et la France. Il faut remotiver les soldats et les chansons cocardières habituelles et *les tourlourous* ne suffisent plus. Un chansonnier mobilisé dans l'artillerie se souvient d'avoir entendu une création à l'Eldorado en mars 1914. Il la chante à ses camarades qui l'apprécient. *La Madelon*, paroles de Louis Bousquet, musique de Camille Robert, va devenir,

grâce aux tournées des comiques troupiers, soutiens du moral des troupes, la chanson emblématique de la Grande Guerre. Une plaque sera apposée sur l'école de Fontenay-sous-Bois précisant que « La Madelon est partie d'ici en août 1914 pour faire le tour du monde ». Il en existe des versions diverses dont une *Madelon de la Victoire* qui valut la Légion d'Honneur à son auteur et une autre assez libertine dont nous nous abstenons de donner ici les paroles (que l'on peut cependant facilement trouver sur internet). Elle a toujours un certain succès dans les soirées, hors événements familiaux ou officiels...

Fin 1944, l'Italie est déchirée par les combats entre troupes fascistes de la République de Salo alliées aux allemands, et les partisans. Cette guerre fratricide laissera pendant de nombreuses années des plaies ouvertes dans la société transalpine dont les manifestations les plus terribles seront les attentats de l'extrême droite et les assassinats perpétrés par les brigades rouges durant les *Années de plomb*. Dans leur lutte, les partisans choisissent une chanson de protestataire des femmes récoltant le riz dans la région du Piémont, les *Mondines*, héroïnes du film de G. De Santis en 1949, *Riz Amer*. Les paroles sont écrites fin 1944, en remplacement des couplets originaux chantés par ces travailleuses, et le chant va d'abord se limiter aux groupes de partisans communistes d'Emilie Romagne. Il ne deviendra vraiment populaire qu'en 1948, s'imposant alors comme l'hymne de la résistance italienne. C'est à partir des années soixante que ce chant devient antifasciste et protestataire, régulièrement repris dans de nombreuses manifestations, dans les pays démocratiques seulement faut-il préciser.

Mais il est une chanson qui, dans ce domaine, surpasse, et de loin, toutes celles que nous venons d'évoquer. Au soir du 18 août 1941, le lieutenant Heinz Karl Reitgen, directeur de Radio Belgrade est désespéré. Sa radio est écoutée sur tout le front, de la Norvège à la Tripolitaine. Mais ce soir-là, c'est la catastrophe. Les bombardiers de la Royal Air Force ont

réduit sa discothèque en cendres. Que peut-il programmer comme musique pour les soldats qui attendent ? Il reste un disque, d'une chanson mélancolique qui parle d'amour entre un soldat et une jeune fille, que la critique avait décrite comme *nostalgique, terne et sans rythme*, enregistrée par Lale Andersen en Août 1939. Un échec commercial absolu vendu à quelques centaines d'exemplaires. La nécessité faisant loi, il la programme, sans grande conviction, pour 22 heures, heure de fin d'émission. Les jours qui suivent voient arriver des milliers de lettres réclamant la chanson. Et c'est un succès sans précédent qui ne se démentira pas. Sur tous les fronts, chez tous les belligérants (à l'exception des soviétiques) les soldats réclament et attendent, chaque soir à 22 heures la Chanson de Lale Andersen. Dans le désert, les hostilités s'arrêtent et britanniques et allemands écoutent, d'un commun accord, cet air qui leur rappelle le pays, la fiancée, la paix. Les autorités nazies, d'abord opposées, en tirent rapidement la leçon, et la chanteuse est embauchée pour servir, à grand renfort de publicité, la propagande du Reich. Des versions sont composées en 43 langues et interprétées par de nombreuses vedettes dont Marlène Dietrich qui en fera le morceau fétiche de ses tours de chant. Elle devient jusqu'en 1944 la chanson des soldats allemands, mais le succès continue auprès des autres nations, tant chez les militaires que chez les civils. Chanson subversive de résistance, elle sera interdite dans les pays totalitaires d'après-guerre (URSS, Yougoslavie, RDA) et servira d'hymne anti-nucléaire pendant la guerre froide. Jamais chanson n'avait touché, grâce aux moyens radiophoniques, autant de personnes en si peu de temps. Le poème sur les amours et la mort d'un soldat composé en 1915 par Hans Leip, découvert par Lale Andersen qui le fait mettre en musique en 1938 par Norbert Schultze, avant de l'enregistrer l'année suivante vaudra à la chanteuse une statue sur l'île de Langeoog où elle est inhumée. On la voit adossée à un réverbère, comme son héroïne, *Lili Marleen*.

À Lire

Dr Elie ATTIAS

Combien nos sens influent sur notre morale⁷¹

Avec la Lettre sur les Aveugles (1749), Diderot, qui jusqu-là paraissait déiste, s'oriente vers l'athéisme matérialiste. Il se demande comment un aveugle-né qui vient de recouvrer la vue grâce à une opération peut faire coïncider ses impressions auditives et tactiles avec les impressions visuelles qui lui sont soudain révélées. Mais ce problème psychologique n'est qu'accessoire : l'important pour l'auteur est de montrer que nos idées morales et métaphysiques dépendent de l'état de notre organisme ; elles ne résulteraient donc nullement d'un instinct divin ou d'une révélation. Bien plus, selon Diderot, il serait presque impossible à un aveugle-né de croire en Dieu.

Comme je n'ai jamais douté que l'état de nos organes et de nos sens n'aient beaucoup d'influence sur notre métaphysique et sur notre morale, et que nos idées les plus purement intellectuelles, si je puis parler ainsi, ne tiennent de fort près à la conformation de notre corps, je me suis mis à questionner notre aveugle⁷² sur les vices et les vertus. Je m'aperçus d'abord qu'il avait une aversion prodigieuse pour le vol ; elle naissait en lui de deux causes : de la facilité qu'on avait de le voler sans qu'il s'en aperçût ; et plus encore, peut-être, de celle qu'on avait de l'apercevoir quand il volait. Ce n'est pas qu'il ne sache très bien se mettre en garde contre le sens qu'il nous connaît de plus qu'à lui, et qu'il ignore la manière de bien cacher un vol. Il ne fait

⁷¹ Diderot, *La Lettre sur les Aveugles* (1749).

⁷² Un aveugle-né.

pas grand cas de la pudeur : sans les injures de l'air⁷³, dont les vêtements le garantissent, il n'en comprendrait guère l'usage. (...)

Comme, de toutes les démonstrations extérieures qui réveillent en nous la communication et les idées de la douleur, les aveugles ne sont affectés que par la plainte, je les soupçonne, en général, d'inhumanité. Quelle différence y a-t-il, pour un aveugle, entre un homme qui urine et un homme qui, sans se plaindre, verse son sang ? Nous-mêmes ne cessons-nous pas de compatir lorsque la distance ou la petitesse des objets produit le même effet sur nous que la privation de la vue sur les aveugles ? Tant nos vertus dépendent de notre manière de sentir et du degré auquel les choses extérieures nous affectent ! Aussi je ne doute point que, sans la crainte du châtement, bien des gens n'eussent moins de peine à tuer un homme à une distance où ils ne le verraient gros que comme une hirondelle, qu'à égorger un bœuf de leurs mains. Si nous avons de la compassion pour un cheval qui souffre, et si nous écrasons une fourmi sans aucun scrupule, n'est-ce pas le même principe qui nous détermine ? Ah, madame⁷⁴ ! que la morale des aveugles est différente de la nôtre ! que celle d'un sourd différerait encore de celle d'un aveugle !, et qu'un être qui aurait un sens de plus que nous trouverait notre morale imparfaite, pour ne rien dire de pis !

Notre métaphysique ne s'accorde pas mieux avec la leur. Combien de principes pour eux qui ne sont pas des absurdités pour nous, et réciproquement ! Je pourrais entrer là-dessus dans un détail qui vous amuserait sans doute, mais que de certaines gens, qui voient du crime à tout, ne manqueraient pas d'accuser d'irreligion, comme s'il dépendait de moi de faire apercevoir aux aveugles les choses autrement qu'ils ne les aperçoivent. Je me contenterai d'observer une chose dont je crois qu'il faut que tout le monde convienne :

⁷³ Dangers des intempéries.

⁷⁴ La Lettre est adressée à Mme de Puisieux.

c'est que ce grand raisonnement⁷⁵, qu'on tire des merveilles de la nature, est bien faible pour des aveugles. La facilité que nous avons de créer, pour ainsi dire, de nouveaux objets par le moyen d'une petite glace, est quelque chose de plus incompréhensible pour eux que des astres qu'ils ont été condamnés à ne voir jamais⁷⁶. Ce globe lumineux qui s'avance d'orient en occident les étonne moins qu'un petit feu qu'ils ont la commodité d'augmenter ou de diminuer : comme ils voient la matière d'une manière beaucoup plus abstraite que nous, ils sont moins éloignés de croire qu'elle pense.

Si un homme qui n'a vu que pendant un jour ou deux se trouvait confondu chez⁷⁷ un peuple d'aveugles, il faudrait qu'il prît le parti de se taire, ou celui de passer pour un fou. Il leur annoncerait tous les jours quelque nouveau mystère, qui n'en serait un que pour eux, et que les esprits forts se sauraient bon gré⁷⁸ de ne pas croire. Les défenseurs de la religion ne pourraient-ils pas tirer un grand parti d'une incrédulité si opiniâtre, si juste même, à certains égards, et cependant si peu fondée ? Si vous vous prêtez pour un instant à cette supposition, elle vous rappellera, sous des traits empruntés, l'histoire et les persécutions de ceux qui ont eu le malheur de rencontrer la vérité dans des siècles de ténèbres, et l'imprudence de la déceler à leurs aveugles contemporains, entre lesquels ils n'ont point eu d'ennemis plus cruels que ceux qui, par leur état et leur éducation, semblaient devoir être les moins éloignés de leurs sentiments.

⁷⁵ En faveur de l'existence de Dieu.

⁷⁶ Donc, si nous avions un sens de plus, les merveilles de l'univers nous sembleraient peut-être toutes naturelles.

⁷⁷ Mêlé à.

⁷⁸ Seraient tout fiers.

Autorité politique⁷⁹

Aucun homme n'a reçu de la nature le droit de commander aux autres. La liberté est un présent du ciel, et chaque individu de la même espèce a le droit d'un jour aussitôt qu'il jouit de la raison. Si la nature a établi quelque *autorité*, c'est la puissance paternel ; mais la puissance paternelle a ses bornes ; et dans l'état de nature elle finirait aussitôt que les enfants seraient en état de conduire. Toute autre *autorité* vient d'une autre origine que la nature. Qu'on examine bien et on la fera toujours remonter à l'une de ces deux sources : ou la force et la violence de celui qui s'en est emparé, ou le consentement de ceux qui s'y sont soumis par un contrat fait ou supposé entre eux et celui à qui ils ont déferé l'*autorité*.

La puissance qui s'acquiert par la violence n'est qu'une usurpation et ne dure qu'autant que la force de celui qui commande l'emporte sur celle de ceux qui obéissent ; en sorte que si ces derniers deviennent à leur tour les plus forts, et qu'ils secouent le joug, ils le font avec autant de droit et de justice que l'autre qui le leur avait imposé. La même loi qui a fait l'*autorité* la défait alors : c'est la loi du plus fort.

Quelquefois l'*autorité* qui s'établit par la violence change de nature ; c'est lorsqu'elle continue et se maintient du consentement exprès de ceux qu'on a soumis : mais elle rentre par là dans la seconde espèce dont je vais parler ; et celui qui se l'était arrogée devenant alors prince, cesse d'être tyran.

La puissance qui vient du consentement des peuples suppose nécessairement des conditions qui en rendent l'usage légitime utile à la société, avantageux à la république, et qui la fixent et la restreignent entre des limites ; car l'homme ne peut ni ne doit se donner entièrement et sans réserve à un autre homme, parce qu'il a un maître supérieur au-dessus de

⁷⁹ Paru dans le Tome I, cet article est le plus hardi du *Dictionnaire* en matière politique.

tout, à qui seul il appartient tout entier. C'est Dieu dont le pouvoir est toujours immédiat sur la créature, maître aussi jaloux qu'absolu, qui ne perd jamais de ses droits et ne les communique point. Il permet pour le bien commun et le maintien de la société que les hommes établissent entre eux un ordre de subordination, qu'ils obéissent à l'un d'eux ; mais il veut que ce soit par raison et avec mesure , et non pas aveuglément et sans réserve, afin que la créature ne s'arroge pas les droits du créateur. Tout autre soumission est le véritable crime d'idolâtrie. Fléchir le genou devant un homme ou devant une image n'est qu'une cérémonie extérieure, dont le vrai Dieu qui demande le cœur et l'esprit ne se soucie guère, et qu'il abandonne à l'institution des hommes pour en faire, comme il leur conviendra, des marques d'un culte civil et politique, ou d'un culte de religion. Ainsi ce ne sont pas ces cérémonies en elles-mêmes, mais l'esprit de leur établissement qui en rend la pratique innocente ou criminelle. Un Anglais n'a point de scrupule à servir le roi le genou à terre ; le cérémonial ne signifie que ce qu'on a voulu qu'il signifiât, mais livrer son cœur, son esprit et sa conduite sans aucune réserve à la volonté et au caprice d'une pure créature, en faire l'unique et dernier motif de ses actions, c'est assurément un crime de lèse-majesté divine au premier chef.

Le prince tient de ses sujets mêmes l'autorité qu'il a sur eux ; et cette autorité est bornée par les lois de la nature et de l'État. (..) Le prince ne peut donc pas disposer de son pouvoir et de ses sujets sans le consentement de la nation et indépendamment du choix marqué dans le contrat de soumission. (..) Les conditions de ce pacte sont différentes dans les différents États. Mais partout la nation est en droit de maintenir envers et contre tout le contrat qu'elle a fait ; aucune puissance ne peut le changer ; et quand il n'a plus lieu, elle rentre dans le droit et dans la pleine liberté d'en passer un nouveau avec qui et comme il lui plaît. C'est ce qui arriverait en France si, par le plus grand des malheurs, la

famille entière régnante venait à s'éteindre jusque dans ses moindres rejetons ; alors le sceptre et la couronne retourneraient à la nation.

Paix

La guerre est le fruit de la dépravation des hommes ; c'est une maladie convulsive et violente du corps politique ; il n'est en santé, c'est-à-dire dans son état naturel, que lorsqu'il jouit de la *paix* ; c'est elle qui donne de la vigueur aux empires ; elle maintient l'ordre parmi les citoyens ; elle laisse aux lois la force qui leur est nécessaire ; elle favorise la population, l'agriculture et le commerce ; en un mot, elle procure au peuple le bonheur qui est le but de toute société. La guerre, au contraire, dépeuple les États ; elle y fait régner le désordre ; les lois sont forcées de se taire à la vue de la licence qu'elle introduit ; elle rend incertaine les libertés et la propriété des citoyens ; elle trouble et fait négliger le commerce ; les terres deviennent incultes et abandonnées. Jamais les triomphes les plus éclatants ne peuvent dédommager une nation de la perte d'une multitude de ses membres que la guerre sacrifie. Ses victoires même lui font des plaies profondes que la *paix* seule peut guérir.

Si la raison gouvernait les hommes, si elle avait sur les chefs des nations l'empire qui lui est dû, on ne les verrait point se livrer inconsidérément aux fureurs de la guerre. Ils ne marqueraient point cet acharnement qui caractérise les bêtes féroces. Attentifs à conserver une tranquillité de qui dépend leur bonheur, ils ne saisiraient point toutes les occasions de troubler celles des autres. Satisfaits des biens que la nature a distribués à tous ses enfants, ils ne regarderaient point avec envie ceux qu'elle a accordés à d'autres peuples ; les souverains sentiraient que des conquêtes payées du sang de leurs sujets ne valent jamais le prix qu'elles ont coûté. Mais, par une fatalité déplorable, les nations vivent entre elles dans une défiance réciproque ; perpétuellement

occupées à repousser les entreprises injustes des autres ou à en former elles-mêmes, les prétextes les plus frivoles leur mettent les armes à la main. Et l'on croirait qu'elles ont une volonté permanente de se priver des avantages que la Providence ou l'industrie⁸⁰ leur ont procurés. Les passions aveugles des princes les portent à étendre les bornes de leurs États ; peu occupés du bien de leurs sujets, ils ne cherchent qu'à grossir le nombre des hommes qu'ils rendent malheureux. Ces passions, allumées ou entretenues par des ministres ambitieux ou par des guerriers dont la profession est incompatible avec le repos, ont eu, dans tous les âges, les effets les plus funestes pour l'humanité. L'histoire ne nous fournit que des exemples de *paix* violées, de guerres injustes et cruelles, de champs dévastés, de villes réduites en cendre. L'épuisement seul semble forcer les princes à la *paix* ; ils s'aperçoivent toujours trop tard que le sang du citoyen s'est mêlé à celui de l'ennemi ; ce carnage inutile n'a servi qu'à cimenter l'édifice chimérique de la gloire du conquérant et de ses guerriers turbulents ; le bonheur de ses peuples est la première victime qui est immolée à son caprice et aux vues intéressées de ses courtisans.

Philosophe

La raison est à l'égard du philosophe ce que la grâce est à l'égard du chrétien. La grâce détermine le chrétien à agir ; la raison détermine le philosophe. (...)

Le philosophe forme ses principes sur une infinité d'informations particulières. Le peuple adopte le principe sans penser aux observations qui l'ont produit : il croit que la maxime existe dès sa source ; il en examine l'origine ; il en connaît la propre valeur et n'en fait que l'usage qui lui convient.

De cette connaissance que les principes ne naissent que des observations particulières, le philosophe en conçoit

⁸⁰ L'activité (latin : *industria*).

de l'estime pour la science des faits ; il aime à s'instruire des détails et de tout ce qui ne se devine point, ainsi, il regarde comme une maxime très opposée au progrès des lumières de l'esprit que de se borner à la seule méditation et de croire que l'homme ne tire la vérité que de son propre fond... La vérité n'est pas pour le philosophe une maîtresse qui corrompt son imagination, et qu'il croie trouver partout ; il se contente de la pouvoir démêler où il peut l'apercevoir. Il ne la confond point avec la vraisemblance ; il prend pour vrai ce qui est vrai, pour faux ce qui est faux, pour douteux ce qui est douteux, et pour vraisemblable ce qui n'est que vraisemblable. Il fait plus, et c'est ici une grande perfection du philosophe, c'est que lorsqu'il n'a point de motif pour juger, il sait demeurer indéterminé. (...)

L'esprit philosophique est donc un esprit d'observation et de justesse, qui rapporte tout à ses véritables principes ; mais ce n'est pas l'esprit seul que le philosophe cultive, il porte plus loin son attention et ses soins.

L'homme n'est point un monstre qui ne doive vivre que dans les abîmes de la mer ou au fond d'une forêt ; les seules nécessités de la vie lui rendent le commerce des autres nécessaire ; et dans quelque état où il puisse se trouver, ses besoins et le bien-être l'engagent à vivre en société. Ainsi, la raison exige de lui qu'il étudie et qu'il travaille à acquérir des qualités sociables.

Notre philosophie ne se croit pas en exil dans ce monde, il ne croit point être en pays ennemi ; il veut jouir en sage économe des biens que la nature lui offre ; il veut trouver du plaisir avec les autres ; et pour en trouver il en fait faire : ainsi il cherche à convenir à ceux avec qui le hasard ou son choix le font vivre ; et il trouve en même temps ce qui lui convient : c'est un nonnête homme qui veut plaire et se rendre utile.

La plupart des grands, à qui les dissipations ne laissent pas assez de temps pour méditer, sont féroces envers ceux qu'ils ne croient pas leurs égaux. Les philosophes ordi-

naires qui méditent trop, ou plutôt qui méditent mal, le sont envers tout le monde ; ils fuient les hommes, et les hommes les évitent : mais notre philosophe qui sait se partager entre la retraite et le commerce des hommes est plein d'humanité. C'est le Chrémès de Térence qui sent qu'il est un homme, et que la seule humanité intéresse à la mauvaise ou à la bonne fortune de son voisin. *Homo sum, humani nil a me alienum puto*⁸¹.

Il serait inutile de remarquer ici combien le philosophe est jaloux de tout ce qui s'appelle honneur et probité. La société civile est, pour ainsi dire, une divinité pour lui sur la terre ; il l'encense, il l'honore par la probité, par une attention exacte à ses devoirs et par un désir sincère de n'en être pas un membre inutile ou embarrassant. Les sentiments de probité entrent autant dans la constitution mécanique⁸² du philosophe que les lumières de l'esprit. Plus vous trouverez de raison dans un homme, plus vous trouverez en lui de probité. Au contraire, où règne le fanatisme et la superstition⁸³, règnent les passions et l'emportement. Le tempérament du philosophe, c'est d'agir par esprit d'ordre ou par raison ; comme il aime extrêmement la société, il lui importe bien plus qu'au reste des hommes de disposer tous ses ressorts à ne produire que des effets conformes à l'idée d'honnête homme. (...)

Cet amour de la société si essentiel au philosophe fait voir combien est véritable la remarque de l'empereur Antonin : « Que les peuples seront heureux quand les rois seront philosophes ou quand les philosophes seront rois ! » Le vrai philosophe est donc un honnête homme qui agit en tout par raison et qui joint à un esprit de réflexion et de

⁸¹ Heautontimoroumenos (Le Bourreau de soi-même), v. 77 : « Je suis homme et rien d'humain ne me paraît étranger », réponse de Chrémès à son voisin qui s'étonne de le voir s'intéresser à son sort.

⁸² La probité est chez lui un réflexe automatique : il n'a besoin d'aucune règle ajoutée à sa nature pour être moral. Idée fondamentale chez Diderot.

⁸³ Les grands ennemis de la raison et, par conséquent, des Encyclopédistes.

justesse, les mœurs et les qualités sociables. Entez⁸⁴ un souverain sur un philosophe d'une telle trempe et vous aurez un parfait souverain.

Pensées philosophiques

I - On déclame sans fin contre les passions ; on leur impute toutes les peines de l'homme, et l'on oublie qu'elles sont aussi la source de tous ses plaisirs. C'est dans sa constitution un élément dont on ne peut dire ni trop de bien ni trop de mal. Mais ce qui me donne de l'humeur, c'est qu'on ne les regarde jamais que du mauvais côté. On croirait faire injure à la raison, si l'on disait un mot en faveur de ses rivales. Cependant il n'y que les passions et les grandes passions qui puissent élever l'âme aux grandes choses. Sans elles, plus de sublime, soit dans les mœurs, soit dans les ouvrages ; les beaux-arts retournent en enfance et la vertu devient minutieuse.

III - Les passions amorties dégradent les hommes extraordinaires. La contrainte anéantit la grandeur et l'énergie de la nature.

XII - Oui, je le soutiens, la superstition est plus injurieuse à Dieu que l'athéisme.

XXVII - L'ignorance et l'*incuriosité* sont deux oreillers fort doux ; mais pour les trouver tels, il faut avoir *la tête aussi bien faite* que Montaigne.

⁸⁴ Greffer.

Les lettres que Diderot a écrit à Sophie Volland

Diderot et les Langrois,

Langres, le 10 août 1759

Les habitants de ce pays ont beaucoup d'esprit, trop de vivacité, une inconstance de girouette. Cela vient, je crois, des vicissitudes de leur atmosphère qui passe en vingt-quatre-heures du froid au chaud, du calme à l'orage, du serein au pluvieux. Il est impossible que ces effets ne se fassent sentir sur eux et que leurs âmes soient quelque temps de suite dans une même assiette. Elles s'accoutument ainsi, dès la plus tendre enfance, à tourner à tout vent. La tête d'un Langrois est sur ses épaules comme un coq d'église en haut d'un clocher. Elle n'est jamais fixe dans un point ; et si elle revient à celui qu'elle a quitté, ce n'est pas pour s'y arrêter. Avec une rapidité surprenante dans les mouvements, dans les désirs, dans les projets, dans les fantaisies, dans les idées, ils ont le parler lent. Il n'y a peut-être que ma sœur, dans toute la ville, qui ait la pronociation, brève. C'est une exception dont j'ignore la cause. Il est sûr qu'à l'entendre on la prendrait pour une étrangère. Pour moi, je suis de mon pays ; seulement le séjour dans la capitale et l'application assidue m'ont un peu corrigé. Je suis constant dans mes goûts. Ce qui m'a plu une fois me plaît toujours, parce que mon choix m'est toujours motivé. Que je haïsse ou que j'aime, je sais pourquoi. Il est vrai que je suis porté naturellement à négliger les défauts et à m'enthousiasmer des qualités. Je suis plus affecté des charmes de la vertu que de la difformité du vice. Je me détourne doucement des méchants et je vole au-devant des bons. S'il y a dans un ouvrage, dans un caractère, dans un tableau, dans une statue, un bel endroit, c'est là que mes yeux s'arrêtent ; je ne vois que cela ; je ne me souviens que de cela ; le reste est presque oublié. Que deviens-je lorsque tout est beau ? Vous le savez, vous, ma Sophie, vous le savez, vous, mon amie. Un tout est beau, et

Scipion aussi, et Médée, et Aria⁸⁵, et César, et Brutus. Voilà un petit bout de philosophie qui m'est échappé. Ce sera le texte d'une de vos causeries sur le banc du Palais-Royal⁸⁶. Adieu, mon amie ; dans huit jours d'ici j'y serai, je l'espère.

Qu'est-ce que vivre ?

(À Sophie Volland, 15 octobre 1759)

Il me passa par la tête un paradoxe que je me souviens d'avoir entamé un jour à votre sœur ; et je dis au père Hoop⁸⁷, car c'est ainsi que nous l'avons surnommé parce qu'il a l'air ridé, sec et vieillot : « Vous êtes bien à plaindre⁸⁸ ! mais s'il était quelque chose de ce que je pense, vous le seriez bien davantage. – Le pis est d'exister, et j'existe. – Le pis n'est pas d'exister, mais d'exister pour toujours. – Aussi je me flatte qu'il n'en sera rien. – Peut-être. Dites-moi, avez-vous jamais pensé sérieusement à ce que c'est que de vivre ? Concevez-vous bien qu'un être puisse jamais passer de l'état de non-vivant à l'état de vivant ? Un corps s'accroît ou diminue, se meut ou se repose ; mais s'il ne vit pas par lui-même, croyez-vous qu'un changement, quel qu'il soit, puisse lui donner de la vie ? Il n'en est pas de vivre comme de se mouvoir ; c'est autre chose. Un corps en mouvement frappe un corps en repos, et celui-ci se meut ; mais arrêtez, accélerez un corps non vivant, ajoutez-y, retranchez-en, organisez-le, c'est-à-dire disposez-en les parties comme vous l'imaginerez : si elles sont mortes, elles ne vivront non plus dans une position que dans une autre. Supposez qu'en mettant à côté d'une particule morte, une, deux ou trois particules mortes, on en formera un système de corps vivant, c'est avancer, ce me semble, une absurdité très forte, où je ne m'y connais pas. Quoi ! la particule À placée

⁸⁵ Romaine qui se poignarda devant son mari condamné à mort pour l'encourager à se tuer.

⁸⁶ Où Diderot retrouvait Sophie Volland.

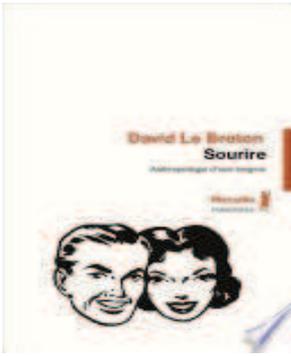
⁸⁷ Chirurgien écossais.

⁸⁸ Hoop souffre de *spleen*.

à gauche de la particule B n'avait point la conscience de son existence, ne sentait point, était inerte et morte ; et voilà celle qui était à gauche mise à droite, et celle qui était à droite mise à gauche, le tout vit, se connaît, se sent ! Cela ne se peut. Que fait ici la droite ou la gauche ? Y a-t-il un côté et un autre dans l'espace ? Cela serait que le sentiment et la vie n'en dépendraient pas. Ce qui a ces qualités les a toujours eues et les aura toujours. Le sentiment et la vie sont éternels. Ce qui vit a toujours vécu et vivra sans fin. La seule différence que je connaisse entre la mort et la vie, c'est qu'à présent vous vivez en masse, et que, dissous, épars en molécules, dans vingt ans d'ici vous vivrez en détail⁸⁹. Dans vingt ans, c'est bien loin ! »

⁸⁹ Cf. *Rêve de d'Alembert* : « vivant, j'agis et je réagis en masse ; ...mort, j'agis et je réagis en molécules...

**David Le Breton, *Sourire : Anthropologie de l'énigmatique*
Éditions Métalié, 224 pages.**



David Le Breton poursuit son anthropologie du corps de façon plus affinée, plus littéraire aussi au regard de ses précédents ouvrages, il ouvre des voies de réflexion au lecteur. Le sourire se devine, il gagne les yeux, transforme le visage et nous introduit l'un à l'autre avec toute la subtilité polysémique d'une humanité qui s'y reconnaît. Le sourire est bien un effleurement de l'âme, il dit la subtilité de la présence au monde, à l'autre et à soi. Les savants peuvent bien constater que le sourire est la réaction la plus faible du visage à toute excitation légère et faciale ; les poètes comme Paul Valéry y voient « le premier luxe de l'être. Ce n'est plus le besoin qui pleure et qui crie. C'est l'ouverture de l'inutile besoin de communiquer pour autre chose que l'apaisement d'une soif ». Oui, le sourire est un adoucisseur de contact quand il n'est pas convenu, de circonstance, narquois, exaspérant ou, bêtement, pour donner le change. C'est aussi une ritualité parfois régie par une subtile hiérarchie sociale qui permet à l'individu de communiquer autrement, sans mot, de tout son corps. Cette anthropologie de l'énigmatique touche bien sûr aux conventions et aux interactions sociales, elle touche aussi à notre spiritualité vraie et naïve qui nous fait exister autant que résister au monde et communiquer de soi à l'autre.

Jean-Louis Ducasse - Christian Virenque, *Histoire de la médecine d'urgence en Haute-Garonne - Le SAMU 31*, Empreinte Éditions, 191 pages.

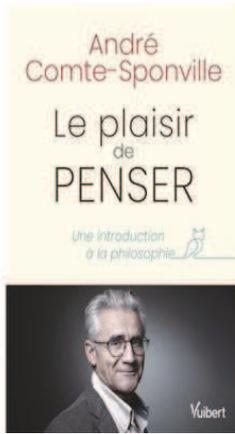


Une fabuleuse histoire à travers les âges

Des Celtes aux Romains. La conquête de ce qui est aujourd'hui la Haute-Garonne s'est effectuée dans la brutalité. Si les premiers gestes de la médecine d'urgence étaient déjà connus, ils étaient sans doute peu appliqués. Du premier Hôpital de Toulouse – l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques – en 1120, à la fondation par Louis XIV en 1659 de l'Hôpital Général, véritable révolution à Toulouse, le récit se poursuit jusqu'aux deux grands conflits mondiaux où l'urgence devient une entité à part au sein de l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques et de l'Hôpital Purpan.

Le Service d'Aide Médicale Urgente naît dans les Hôpitaux de Toulouse le 16 juillet 1968 : médecins et soignants de l'Hôpital sortent de leurs murs pour soigner et secourir. Dès lors, l'acronyme de **SAMU** devient un nom propre d'usage courant. Avec 30 millions d'appels par an au niveau national, voilà notre héritage, notre besoin et notre avenir. Une immense chaîne de soignants investis, passionnés, des précurseurs, inventeurs, visionnaires, deux acteurs majeurs de cette longue chaîne ont à cœur de vous les raconter dans cet ouvrage.

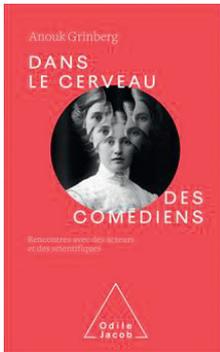
André Comte-Sponville, *Le plaisir de penser*, Éditions Vuibert, 512 pages.



Philosopher, c'est penser par soi-même. Mais nul n'y parvient valablement qu'en s'appuyant d'abord sur la pensée des autres, et spécialement des grands philosophes du passé. Sont rassemblées ici quelque six cents citations des plus brillants esprits de la pensée occidentale, regroupées en douze thématiques majeures : la morale, la politique, l'amour, la mort, la connaissance, la liberté, Dieu, l'athéisme, l'art, le temps, l'homme, la sagesse. Chacune s'ouvre par une présentation admirablement claire et concise.

En réunissant ainsi en un volume ses « Carnets de philosophie », parus il y a plusieurs années et devenus introuvables, André Comte-Sponville propose une remarquable introduction à la philosophie. Elle intéressera aussi bien les lycéens que tous ceux, quel que soit leur âge, qui veulent « penser mieux, pour vivre mieux ».

Anouk Grinberg, *Dans le cerveau des comédiens*, Éditions Odile Jacob, 304 Pages.



« Je joue depuis quarante ans, me suis appelée de beaucoup de noms, me suis retrouvée dans la peau d'une mystique, d'une tortue, d'une vieille femme, d'amoureuses, d'un tyran... Pendant toutes les années où j'ai joué et regardé les autres faire, je ne pouvais pas m'empêcher de me demander ce qu'on faisait vivre à nos cerveaux. C'étaient des partenaires fantastiques pour s'échapper de nous-mêmes, mais je me demandais ce qu'ils vivaient quand ils sautaient comme des pop-corn dans la vie des autres.

Alors j'ai questionné des comédiens pour savoir ce qui se passe dans leur tête et leur corps quand ils jouent, et je suis allée à la rencontre de scientifiques pour leur demander de m'aider à comprendre ce qui se passe dans nos cerveaux quand on devient un autre.

Au Palais de la science, j'ai poussé mon caddie. J'ai compris qu'il était impossible de comprendre ce qui se passe dans un cerveau qui joue sans comprendre comment fonctionne le cerveau à l'état normal. Rien n'est comme on croit dans la vie. Le cerveau est si cocasse. J'ai compris tant de nos bizarreries humaines, que j'ai eu envie de partager ce trésor, qui finalement nous rassemble. » A. G.

***Nous remercions tous les intervenants
qui ont bien voulu participer à la rédaction de la revue
Médecine et Culture***

Véronique Adoue, INSERM, Toulouse ; **Pr Jacques Amar**, INSERM 558, Service de Médecine Interne et d'Hypertension Artérielle, Pôle Cardiovasculaire et Métabolique CHU-Toulouse ; **Pr Ausseil Jérôme**, Université Toulouse III, UFR de Médecine, CHU de Toulouse ; **Dr Richard Aziza**, IUCT-Oncopole Toulouse ; **Dr Françoise Bienvenu**, Laboratoire d'Immunologie, Centre hospitalier Lyon Sud ; **Dr Buy X**, Institut Bergonié, Bordeaux ; **Pr François Carré**, PU-PH, responsable de l'UPRES EA 3194, Université de Rennes I, Hôpital Ponchaillou ; **Dr R.L. Cazzato**, Institut Bergonié, Bordeaux ; **Me Déculot Cécile**, Interne en M.G., Faculté de Rouen ; **Pr Alain Didier**, **Drs Roger Escamilla, Christophe Hermant, Marlène Murriss, Kamila Sedkaoui** : Service de Pneumo-Allergologie, Clinique des voies respiratoires, Hôpital Larrey, CHU Toulouse ; **Pr Julien Mazières, Valérie Julia, Anne Marie Basque** : Unité d'Oncologie Cervico-Thoracique, Hôpital Larrey, CHU Toulouse ; **Dr Sandrine Pontier**, Service de Pneumologie et Unité des Soins Intensifs, Clinique des voies respiratoires, Hôpital Larrey, CHU Toulouse ; **Pr Bruno Degano**, Pneumologie - CHRU de Grenoble ; **Dr Hervé Dutau**, Unité d'endoscopie thoracique, CHU de Sainte Marguerite, Marseille ; **Pr Meyer Elbaz**, Service de cardiologie B, Fédération cardiologie CHU Rangueil Toulouse ; **Dr Martine Eismein**, Conseil Général de la Haute-Garonne ; **Dr Régis Fuzier**, Département d'anesthésie, IUCT-Oncopole ; **Pr Michel Galinier**, Pôle cardiovasculaire et métabolique CHU Rangueil Toulouse ; **Pr Hermil Jean-Loup**, PU-MG, Faculté de Rouen ; **Pr Jean-Pierre Louvet, Pierre Barbe, Antoine Bennet**, UF de Nutrition, Service d'Endocrinologie, Maladies métaboliques et Nutrition, CHU Rangueil Toulouse ; **Pr Mathieu Molinard**, Département de Pharmacologie, CHU Bordeaux, Université Victor Segalen, INSERM U657 ; **Pr Jean-Christophe Pagès**, Université Toulouse III, UFR de Médecine, CHU de Toulouse ; **Pr Jean-Philippe Raynaud, Marie Tardy**, Service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, CHU de Toulouse-Hôpital La Grave ; **Pr Daniel Rivière, F. Pillard, Eric Garrigues**, Service d'Exploration de la Fonction Respiratoire et de Médecine du Sport, Hôpital Larrey, CHU Toulouse ; **Drs Fabienne Rancé, A. Juchet, A. Chabbert-Broué, Géraldine Labouret, G. Le Manach**, Hôpital des Enfants, Unité d'Allergologie et de Pneumologie Pédiatriques, Toulouse ; **Dr Jean Le Grusse, Dr Dominique Mora, Dr H. Naoun, M. Antonucci**, infirmière, CLAT, Hôpital J.D., Toulouse ; **Dr J.P. Olives**, gastro-entérologue, Hôpital des Enfants, Toulouse ;

Drs Thierry Montemayor, Michel Tiberge, Unité des troubles du sommeil et Epilepsie, CHU Rangueil Toulouse ; **Pr Norbert Telmon**, Service de Médecine légale, CHU Rangueil Toulouse ; **Dr J. Palussiere**, Institut Bergonié, Bordeaux ; **Pr Jean-Jacques Voigt**, chef de service d'Anatomie et Cytologie pathologique ; **Pr Elizabeth Cohen-Jonathan Moyal**, département des radiations, IUCT-Oncopole Toulouse ; **Christine Toulas**, Laboratoire d'oncogénétique ; **Laurence Gladieff**, service d'oncologie médicale ; **Viviane Feillel**, service de radiosénologie, IUCT-Oncopole - Toulouse. **Pr Rosine Guimbaud**, Oncologie digestive et Oncogénétique, CHU Toulouse et IUCT-Oncopole Toulouse ; **Michel Olivier**, Anesthésiste-Réanimateur-Algologue, Hôpital Pierre-Paul Riquet, CHU Purpan, Toulouse ; **Jean Claude Quintin**, chirurgie de la rétine, CHU Pierre-Paul Riquet, Toulouse ; **Valérie Siroux**, INSERM U823, Grenoble ; **Paul Valdiguié**, Professeur des Universités.

Alexandre Aranda, neurologue, clinique de l'Union, Toulouse ; **Edmond Attias**, ORL, chef de service au C.H. d'Argenteuil ; **P. Auburgan**, Médecine du Sport, Centre hospitalier de Lourdes ; **Maurice Benayoun**, Docteur en sciences odontologiques, Toulouse ; **André Benhamou**, Chirurgien dentiste, Toulouse, Directeur d'International Implantologie Center ; **Stéphane Beroud**, Médecine du sport, Maladies de la Nutrition et Diététique, Tarbes ; **Anne Chapell**, médecin, enseignante en éthique, Maison Jeanne Garnier, Paris ; **Jamel Dakhil**, Pneumo-Allergologue, Tarbes, praticien attaché Hôpital Larrey ; **Daniel D'Herouville**, médecin chef, Maison Jeanne Garnier, Paris ; **Carol Guinet-Duflot**, art-thérapeute, Maison Jeanne Garnier, Paris ; **Fanny**, infirmière, Maison Jeanne Garnier, Paris ; **Thomas Ginbourger**, Dr en STAPS/sociologie, Université Paul Sabatier Toulouse III ; **Vincent Gualino**, Chirurgie de la rétine, CHU Pierre-Paul Riquet, Toulouse ; **P.Y. Farrugia**, kinésithérapeute, La Rochelle ; **Françoise Fournial**, Pneumologue, Isis médical, Toulouse ; **Gilles Jebrak**, service de pneumologie et de transplantation, Hôpital Bichat, Paris ; **Cyril Louvrier**, chirurgien ORL, Toulouse ; **Madeleine**, aide-soignante, Maison Jeanne Garnier, Paris ; **Christian Martens**, Allergologue, Paris ; **Marion Narbonnet**, psychomotricienne, Maison Jeanne Garnier, Paris ; **Michel Olivier**, Anesthésiste-Réanimateur-Algologue, Hôpital Pierre-Paul Riquet, CHU Purpan, Toulouse ; **Jean-Claude Quintin**, Clinique Honoré Cave, Montauban ; CHU Lariboisière, Paris ; **Béatrice Raffegau**, bénévole, Maison Jeanne Garnier, Paris ; **Nouredine Sahrroui**, Laboratoire Teknimed, Toulouse ; **Pr Simon Schraub**, Professeur d'oncologie radiothérapie, Faculté de Médecine Université de Strasbourg ; **Laurence Van Overvelt**, chercheur Laboratoire Stallergènes ; **Camille Vatier**, Faculté de médecine et Centre de recherche St Antoine, Paris ; **Marie Françoise Verpillieux**, Recherche Clinique et Développement, Novartis Pharma ; **Bernard Waysenson**, Docteur en Sciences Odontologiques.

Laurence Adrover, Pneumologue ; **David Attias**, Pneumologue-Allergologue ; **Franc Berthoumieu**, chirurgie thoracique et vasculaire ; **Jacques Besse**, **Matthieu Lapeyre**, **Daniel Colombier**, **Michel Levade**, **Daniel Portalez**, Radiologues ; **Benjamin Elman**, Urologue ; **Vincent Misrai**, Urologue ; **Christophe Raspaud**, Pneumologue ; **Jacques Henri Roques**, Chirurgie générale et digestive ; **Michel Demont**, Médecine du Sport ; **Anne Marie Salandini**, **Florence Branet-Hartmann**, **Christine Rouby**, **Jean René Rouane**, Neuro-endocrinologie ; **Jean-Paul Miquel**, **Nicolas Robinet**, **Bernard Assoun**, **Bruno Dongay**, Cardiologie ; **Bruno Farah**, **Jean Fajadet**, **Bernard Cassagneau**, **Jean-Pierre Laurent**, **Christian Jordan**, **Jean-Claude Laborde**, **Isabelle Marco-Baertich**, **Laurent Bonfils**, **Olivier Fondard**, **Philippe Leger**, **Antoine Sauguet**, Unité de Cardiologie Interventionnelle ; **Jean-Paul Albenque**, **Agustín Bortone**, **Nicolas Combes**, **Eloi Marijon**, **Jamal Najjar**, **Christophe Goutner**, **Jean Pierre Donzeau**, **Serge Boveda**, **Hélène Berthoumieu**, **Michel Charrançon**, service de Rythmologie ; **Thierry Ducloux**, Médecine Nucléaire ; **Raymond Despax**, Oncologie ; **Dr Philippe Dudouet**, service de Radiothérapie, Clinique Pasteur, Toulouse.

Jacques Arlet, Professeur des Universités, écrivain ; **Laurent Arlet**, Rhumatologue, Toulouse ; **Elie Attias**, Pneumo-Allergologue, Toulouse ; **Sébastien Baleizao**, médecin généraliste ; **Paul Bellivier**, artiste-peintre ; **Olivier Bendries**, informaticien ; **Reine Benzaquen**, peintre-sculpture ; **Jean-Paul Bounhoure**, Professeur à l'université, Membre de l'Académie Nationale de Médecine ; **Clara Boutet**, doctorante en sociologie ; **Jean-Jacques Brossard**, chercheur associé, Centre d'études et recherches sur la Police ; **Pierre Carles**, Professeur Honoraire des Universités ; **Jean Cassigneul**, Gastro-entérologue, Toulouse ; **Pierre-André Delpla**, PCU-PH, Médecine légiste et psychiatre - CHU Rangueil, Toulouse ; **Hamid Demmou**, Université Paul Sabatier ; **Jean-Pierre Donzeau**, Cardiologie-Rythmologie, Toulouse ; **Pascal Dupond**, Professeur agrégé de Philosophie ; **Arlette Fontan**, Docteur en philosophie, Enseignante à l'ISTR de Toulouse ; **Alain B.L. Gérard**, Juriste, philosophe ; **Jean-Philippe Derenne**, Professeur des Universités, Ancien chef de service de pneumologie et réanimation à la Salpêtrière, Paris ; **Jocelyne Deschaux**, Conservateur du Patrimoine écrit à la B.M. de Toulouse ; **Didier Descouens**, ORL, Toulouse ; **Stéphane Dutournier**, Acrobate ; **Pr Yves Glock**, Chirurgie cardio-vasculaire, CHU Rangueil, Toulouse ; **Nicole Hurstel**, Journaliste, écrivain ; **Serge Krichewsky**, hauboïste à l'Orchestre National du Capitole de Toulouse ; **Hugues Labarthe**, Enseignant à l'université, Saint Etienne ; **Marie Larpent-Menin**, journaliste ; **Vincent Laurent**, Docteur en droit privé, Toulouse ; **David Le Breton**, Professeur de sociologie à l'Université Marc Bloch de Strasbourg, Membre de l'UMR "Cultures et sociétés en Europe" ; **Paul Léophonte**, Professeur des Universités, correspondant national (Toulouse)

de l'Académie de Médecine ; **Isabelle Le Ray**, Peintre, créatrice de Tracker d'Art ; **Christian Marc**, Comédien ; **Jezebel Martinez**, Cardiologue, Coutras ; **Michel Martinez**, Agrégé de Lettres, docteur d'État en Littérature ; **Charlotte Maubrey-Hebral**, Professeure agrégée de Lettres Modernes ; **Simone Mergui**, Docteur en chimie-physique ; **Jean Miguères**, Professeur honoraire des Universités ; **Michel Miguères**, Pneumo-Allergologue, Nouvelle Clinique de L'Union-Saint-Jean ; **Sophie Mirouze**, Festival International du Film de la Rochelle ; **Montebello Guy**, neurolo-psychiatre, Toulouse ; **Morué Lucien, Domingo Mujica**, alto-solo, Orchestre national du Capitole de Toulouse ; **Florence Natali**, Professeure agrégée de philosophie ; **Georges Nouvet**, Professeur Honoraire des Universités ; **Henri Obadia**, Cardiologue, Toulouse ; **Christophe Pacific**, Docteur en Philosophie ; **Mireille Pénochet** ; **Sophie Pietra-Fraiberg**, Docteur en philosophie ; **Laurent Piétra**, Docteur en philosophie ; **Gérard Pirlot**, Professeur de psycho-pathologie, Université Paris X, Psychanalyste, Membre de la Société psychanalytique de Paris, Psychiatre adulte, qualifié psychiatre enfant/adolescent ; **Anne Pouymayou**, Professeur de Français ; **Jacques Pouymayou**, Anesthésiste-Réanimateur, IUCT-Oncopole ; **Aristide Quérian**, chirurgien cardiovasculaire ; **Lucien Ramplon**, Procureur général honoraire, "Président des Toulousains de Toulouse" ; **Claire Ribau**, Docteur en éthique médicale ; **Isabelle Richard**, doyenne de la faculté de médecine d'Angers ; **Guy-Claude Rochemont**, Professeur, membre fondateur, ancien président et membre de Conseil d'administration de l'Archive ; **Nicolas Salandini**, Doctorant en philosophie ; **Manuel Samuelides**, Ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure, Pr honoraire de mathématiques appliquées à l'Ecole Nationale Supérieure de l'Aéronautique et de l'Espace ; **Didier Sicard**, Ancien président du comité consultatif d'éthique ; **Stéphane Souchu**, Critique de cinéma ; **Pierre-Henri Tavoillot**, Maître de conférence en philosophie morale et politique à l'Université Paris-Sorbonne, président du Collège de Philosophie ; **Ruth Tolédano-Attias**, Docteur en chirurgie dentaire, DEÀ de philosophie, Docteur en Lettres et Science Humaines ; **Emmanuel Toniutti**, Ph.D. in Théologie, Docteur de l'Université Laval, Québec, Canada ; **Shmuel Trigano**, Professeur de sociologie, Université Paris X-Nanterre, Ecrivain Philosophe ; **Marc Uzan**, Endocrinologue, Toulouse ; **Jean Marc Vergnes**, DRE INSERM-U825 ; **Pierre Weil**, Agronome et chercheur ; **Christian Virenque**, Professeur des Universités ; **Muriel Welby-Giuisse**, Médecin phoniatre, choriste et pianiste ; **Muriel Werber**, Dermatologue, Toulouse.

Sommaire de tous les articles parus dans la revue *Médecine et Culture*

Numéro 1 :

B.P.C.O.

R. Escamilla, A. Didier, M. Murriss

Médecine et Ethique

E. Attias

Concepts fondamentaux des religions monothéistes

R. Toledado-Attias, L. Pietra, H. Demmou

Le tenor est en prison

J. Pouymayou

État des lieux du cinéma français

S. Mirouze

Numéro 2

Recommandations pour le suivi médical des patients asthmatiques

Anaes et Afsaps

La désensibilisation allergénique : intérêt de la voie sublinguale

M. Miguères

Orientations diagnostiques du cancer de la prostate

B. Elman

L'endocardite infectieuse d'origine dentaire

M. Benayoun

Les citrons de Sicile

J. Pouymayou

Laïcité, religions, incroyance : les valeurs

E. Attias, A. Fontan, H. Demmou, A.B.L Gérard

La mutation numérique du cinéma

S. Souchu

Numéro 3

Sport et Médecine

F. Carré, D. Rivière, A. Didier, E. Garrigue, B. Waysenson

Le sport est-il dangereux pour la santé ?

D. Rivière

Sport : société et économie

E. Attias

Réflexion sur le sport

E. Attias, R. Toledano-Attias

Milon de Croton

J. Pouymayou

Sculpture

J. Miguères

Cinéma

Une brève présentation de la cinémathèque de Toulouse

G.-C. Rochemont

La Rochelle, pour le seul plaisir du cinéma

S. Mirouze

Pour filmer la boxe, le cinéma prend des gants

S. Souchu

Musique

Derrière le mur du son

S. Krichewsky

Numéro 4

Ronchopathie et apnées du sommeil

T. Montemayor, M. Tiberge, B. Degano, E. Attias, J. Amar
A.M. Salandini, , Ch. Rouby, F. Branet, J.R. Rouane,
A.Didier, K. Sedkaoui, F. Fournial

Procès médicaux en France

L. Vincent

La superstition

E. Attias, L. Piétra, N. Salandini, E.Toniutti,
Ch. Raspaud, L. Remplon,

Les Sybarites

J. Pouymayou

Musique : Mozart

D. Descouens, S. Krichewsky

Photo

L. Arlet

Numéro 5

L'obésité

J.P. Louvet, P. Barbe

Poids, troubles du comportement alimentaire et fonction ovarienne

J.P. Louvet, A. Bennet

La gastroplastie

F. Branet-Hartmann, Ch. Rouby, A.M. Salandini, J.H. Roques

Le concept d'alexithymie

M. Tardy, J.Ph. Raynaud

Le dossier médical personnel

V. Laurent

Le corps

D. Le Breton, E. Attias, R. Tolédano-Attias, L. Piétra,
S. Beroud, H. Obadia

Le ballet du capitole de Toulouse

Nanette Glushahk, Michel Rahn

Les croissants

J. Pouymayou

Cinéma : le burlesque contemporain des frères Farrelli

S. Souchu

Peinture

H. Obadia

Numéro 6

Nouveautés en cardiologie

J.P. Albenque, A. Bortone, N. Combes, E. Marijon, J. Najjar, Ch. Goutner,
J.P. Donzeau, S. Boveda, H. Berthoumieu, M. Charrançon M. Galinier, M. Elbaz,
J. Amar B. Farah, J. Fajadet, B. Cassagneau, J.P. Laurent, Ch. Jordan, J.C. Laborde,
I. Marco-Baertich, L. Bonfils, O. Fondard, Ph. Leger, A. Sauguet
J.-P. Miquel, N. Robinet, B. Assoun, B. Dongay, D. Colombier

Le cœur dans tous ses états

R. Tolédano-Attias, L. Piétra, G. Pirlot, Y. Glock 37

Dix jours en Octobre

J. Pouymayou

Théâtre et société : de Sophocle à Koltès

Ch. Marc

Toubib Jazz Band

L. Arlet

Hommage : Albert Richter

E. Attias

Numéro 7

Journée Toulousaine d'Allergologie

Pr A. Didier, M. Miguères, J. Dakhil,
F. Rancé, A. Juchet, A. Chabbert-Broué,
G. Le Manach

Les Allergènes Recombinants

L. Van Overvelt

Le syndrome obésité-hypoventilation

S. Pontier, F. Fournial, L. Adrover

L'orthèse d'avancée mandibulaire

G. Vincent

Imagerie de l'aorte abdominale

M. Levade, D. Colombier

Les médecins philosophes

E. Attias, H. Labarthe 29

Musique : Le Piano

P. Y. Farrugia

Les Cénobites ; OK

J.Pouymayou

Numéro 8

Nouveautés en Oncologie

J.-J. Voigt, R. Aziza, N. Sahraoui D. Portalez,

T. Ducloux, R. Despax, J. Mazières 20

Réflexions sur les âges de la vie

P.-H. Tavoillot, G. Pirlot, L. Piétra

E.R.A.S.M.E.

J. Deschaux

Les athlètes du son

P. Y. Farrugia

Le coureur de Marathon

J. Pouymayou

Le festival de Cannes

E.Attias

Numéro 9

Nouveautés en oncologie

H. Dutau, Ch. Hermant, Ch. Raspaud, Ph. Dudouet,

E. Cohen-Jonathan Moyal, Ch. Toulas, R. Guimbaud,

L. Gladieff, V. Feillel, V. Julia, A.-M. Basque, J. Mazières

La responsabilité

E. Attias, S. Pietra-Fraiberg, R. Tolédano-Attias

V. Laurent, N. Telmon

Phedou

C. Ribau, P. Dupond, J.-P. Marc-Vergnes

La police scientifique

J.J. Brossard

Musique

Deux générations de musiciens : L. Morué, D. Mujica.

Bon anniversaire, Maestro

J. Pouymayou

Peinture

P. Bellivier

Un personnage du bain turc d'Ingres

P. Léophonte

Numéro 10

La BPCO en 2009

G. Jebrak

La violence

R. Tolédano-Attias, E. Attias

D. Le Breton, G. Pirlot, P.À Delpa

Katherine Mansfield

P. Léophonte

La Sultane Créole

J. Pouymayou

Musique : de la violence et autres dissonances

S. Krichewski

L'école du cirque

S. Dutournier

Le cinéma en DVD

S. Mirouze

Numéro 11

Etude sociologique du recours aux médecines parallèles en cancérologie

S. Schraub

Journée toulousaine d'Allergo-Pneumologie

L. Têtu, M. Lapeyre-Mestre, A. Juchet, M. Miguères

L'Institut Pasteur

S. Mergui

Les rapports humains

R. Tolédano-Attias, E. Attias

Hector Berlioz

M. Penochet

Le français qui sauva Bismarck

J. Pouymayou

Charlie Chaplin

E. Attias

Numéro 12

Sport et maladies graves

D. Rivière

Anévrisme athéromateux de l'aorte abdominale

Ph. Léger, A. Sauguet, Ch. Jordan

Montaigne

E. Attias, R. Tolédano-Attias, G. Pirlot

Peinture : Le Pastel

P. Bellivier

Musique : Carlo Gesualdo

M. Penochet

Le tyran, le savant et la couronne

Curzio Malaparte "une vie de héros"

J. Pouymayou

Chopin et la maladie des passions tristes

P. Léophonte

L'étrange docteur Maï

C. Corman

Numéro 13

Comment mettre en place la VNI dans l'IRC

S. Pontier-Marchandier

L'orthèse d'avancée mandibulaire

R. Cottancin

Aspects atypiques du myocarde en scanner et en IRM

D. Colombier, O. Fondard, M. Levade, J. Besse, M. Lapeyre

La Justice

E. Attias, R. Tolédano-Attias, S. Pietra-Fraiberg

Musique : Robert Schumann

M. Penochet

Le plus beau tableau du monde ou le peintre, l'écrivain et le soldat

J. Pouymayou

La peste à Venise (1347-1630)

P. Léophonte

Numéro 14

Agriculture et santé durable

Pierre Weil

Allergie au Ficus Benjamina

D. Attias

Voltaire

E. Attias, R. Tolédano-Attias,

Ch. Maubrey, A. Pouymayou

L'affaire Druaux

S. Baleizao, G. Nouvet

Le Collège de France

R. Tolédano-Attias

Buster Keaton

E. Attias

Franz List

M. Penochet

Coq au vin

J. Pouymayou

Le mot de la fin

P. Léophonte

Numéro 15

Vers une reconnaissance de l'allergie

Ch. Martens

La pompe à insuline chez le patient diabétique

C. Vatiez

Crise des transmissions

R. Tolédano-Attias, E. Attias, M. Martinez, D. Le Breton

M. Samuelides, G. Pirlot

Les jardins d'Eyrignac

E. Attias

La dague de miséricorde

J. Pouymayou

Une lecture de Frédéric Prokosch

P. Léophonte

Numéro 16

La tuberculose hier et aujourd'hui

J. Le Grusse

Vivre coliqueux à Rome

À partir du journal de voyage de Michel de Montaigne

J. Martinez

Réflexions sur la mort

N. Telmon, E. Attias, L. Pietra,

G. Pirlot, D. Le Breton,

Ch. Maubrey-Hebral 1

La voix de la mort

J. Pouymayou

Les gladiateurs et la médecine cannibale

J. Ph. Derenne

Jules Verne

M. Uzan

Laurel et Hardy

E. Attias

Entretien avec Joan Jorda, peintre et sculpteur

P. Léophonte

Numéro 17

La tuberculose pédiatrique

D. Mora, G. Labouret, H. Naoun,

M. Antonucci, M. Esmein

Jean de la Fontaine : la vie, l'oeuvre, les fables

E. Attias, S. Fraiberg-Pietra, Ch. Hebral, R. Toledano-Attias

La Castapiane

J. Pouymayou

Harold Lloyd

M. Uzan

L'histoire des castrats et Farinelli

M. Pénochet

Pontormo et le syndrome de Stendhal

P. Léophonte

Numéro 18

La vieillesse

E. Attias, D. Le Breton, R. Toledano-Attias, J. Marinez

Soins palliatifs et fin de vie

E. Attias

Verdi, deux siècles sans une ride

J. Pouymayou

Amadeus, Don Giovanni, Don Giacomo

P. Léophonte

Numéro 19

Syndrome d'apnée du sommeil : étude pluri-disciplinaire

D. Attias, A. Aranda, C. Louvrier,
V. Misrai, J.C. Quintin, V. Gualino

L'art thérapie en soin palliatif

C. Guinet-Duflot

Regards sur l'individualisme contemporain

R. Tolédano-Attias, L. Pietra, E. Attias

Victor Hugo : L'itinéraire politique d'un grand poète

J.P. Bounhoure

Les clés de la Bastille

P. Pouymayou

Aimer, admirer ou plaindre Emma : une lecture de Madame Bovary

P. Léophonte

Numéro 20

Journée toulousaine d'Allergologie

V. Adoue, V. Siroux, F. Bienvenu, M. Miguères, J.-P. Olives

J'ai vécu la médecine d'urgence

Ch. Virenque

Deux médecins méridionaux, pionniers de la cardiologie

J.-P. Bounhoure

Socrate

E. Attias, R. Tolédano-Attias, L. Piétra

L'effet Papillon

J. Pouymayou

Christian de Duve

P. Léophonte

Numéro 22

L'hypnose est-elle efficace contre le trac chez les artistes ?

M. Welby-Gieusse

La Liberté

E. Attias, D. Le Breton, L. Pietra, Ch. Hebral, J.P Bounhoure

Être libre sous le joug...

P. Léophonte

Les poissons rouges et la poudre blanche

J. Pouymayou

Georges Brassens

E. Attias

Numéro 21 : Morceaux choisis 1

David Le Breton

Obsolécence contemporaine du corps :

Visages du vieillir

Que transmette aujourd'hui ?

Pierre Henri Tavoillot

Philosophie des âges de la vie

Ruth Tolédano-Attias

Quel est l'impact de l'individualisme sur les rapports humains

Réflexions sur la violence

Crise ou rupture des transmissions

Socrate : la tâche du philosophe

Elie Attias

La superstition : analyse et dérapages

À la découverte de Voltaire

Réflexions sur la Justice

L'Amitié

Gérard Pirlot

Violence et « biolence » à l'adolescence

Montagne : Le « je » subjectif construit dans la réverbération mélancolique... des absents

Laurent Piétra

Quelques variations sur le thème de « l'homme sans âge » de Mircéa Eliade et F.F Coppola

« Le cœur a ses raisons que la raison ne connaît point »

Jézabel Martínez

Le regard littéraire sur la vieillesse à la Renaissance

Sophie Fraiberg-Piétra

La responsabilité : approche éthique

Charlotte Hébral

Le chêne et le roseau

Paul Léophonte

D'un labyrinthe de curiosités au fleuve Alphée avec Roger Caillois

Amadéus, Don Giovanni, Don Giacomo

Pontormo et le syndrome de Stendhal

Jean Paul Bounhoure

Goya : sa maladie, son œuvre

Sébastien Baleizao et Georges Nouvet

L'affaire Druaux

Serge Krichewsky

De la violence et autres dissonances

Anne et Jacques Pouymayou

Voltaire et Calas

Elie Attias

Charlie Chaplin

Jacques Pouymayou

Les clés de la Bastille

Le coq au vin

Numéro 23 : Morceaux choisis 2

Ruth Tolédano-Attias

Approche philosophique des rapports humains

L'élaboration du concept de *responsabilité* dans la philosophie platonicienne

Elie Attias

Individualisme et Solitude

Le procès de Socrate

David Le Breton

Violences et jeunes des quartiers de Grands Ensembles

Du cadavre

Gérard Pirlot

La mort qui ronge inconsciemment dans les manifestations psychiques

Laurent Piétra

D'où vient que la superstition ne meurt point ?

L'individualisme

Charlotte Hebral

La mort dans *Les Fleurs du mal*

Micromégas (1752)

Sophie Fraiberg-Piétra

Légalité et légitimité

Jézabel Martinez

« Vivre coliqueux à Rome ».

À partir du *Journal de voyage* de Michel de Montaigne

Jean Paul Bounhour

Victor Hugo : l'itinéraire politique tortueux d'un grand poète

Paul Léophonte

Un personnage du bain turc d'Ingres

Chopin et la maladie des passions tristes

Jacques Pouymayou

Le plus beau tableau du monde

Le coureur de Martahon

Marc Uzan

Lire ou relire Jules Verne aujourd'hui

Jacques Arlet

Poètes toulousains de la Belle Epoque

Numéro 24 :

Jacques Pouymayou

À la poursuite de l'antalgie

Michel Olivier

Douleur et Urgence

Muriel Welby-Gieusse

Chant et reflux

Elie Attias

Comment définir le bonheur ?

Ruth Tolédano-Attias

Peut-on rechercher le bonheur à l'heure de l'arbitraire ?

Laurent Piétra

Le bonheur doit-il être achevé ?

Charlotte Hebral

La littérature et le bonheur

Paul Léophonte

Un souvenir de Sviatoslav Richter (1915_1977)

Pierre Carles

Beaux tuberculeux

Elie Attias

Pierre Dac

Numéro 25

Guy Laurent, Gisèle Compaci

L'accompagnement des patients en cancérologie

Jean Paul Bounhour

Maladie coronaire et sexe féminin

Aristide Querian

Histoire de la chirurgie cardiaque

Elie Attias

Réflexions sur la jalousie

Gérard Pirlot

La jalousie : du pathologique à la « normalité » d'un affect inscrit au plus profond de l'humain et de l'humanité

Paul Léophonte

Un génie presque oublié, Laennec

Pierre Carles

Et Zeus nomina les étoiles

Jacques Pouymayou

L'homme qui détourna le fleuve

Apopthéose, À Denis Dupoirron

Numéro 26 : Un cheminement philosophique de Ruth Tolédano-Attias

La "juste mesure" et la démesure
Approche philosophique du corps
Le cœur politique : le courage, la cordialité, l'amitié et la justice dans la cité
L'amour courtois : le cœur en émoi pour des amours impossibles
Réflexions sur la violence
Approche philosophique des rapports humains
« Des cannibales » : le paradoxe de Montaigne. Qui est le plus barbare ?
La justice avec ou sans la démocratie
Voltaire : *Candide ou l'optimisme*
Crise ou rupture des transmissions
Peut-on parler de la dimension philosophique des Fables de La Fontaine ?
Vieillesse et sagesse
Quel est l'impact de l'individualisme sur les rapports humains ?
Peut-on rechercher le bonheur à l'heure de l'arbitraire ?
Socrate : la tâche du philosophe
Lectures et commentaires :
- *Storytelling, la machine à fabriquer des histoires et à formater les esprits*, de Christian Salmon
- *Expériences de la douleur : Entre destruction et renaissance* de David Le Breton.
- *Eclats de voix. Une anthropologie des voix* de David Le Breton
- *Tous gros demain ? (2007) et Mon assiette, ma santé, ma planète (2010)* de Pierre Weill.

Numéro 27 :

Paul Léophonte

Une brève histoire de la tuberculose

Jean Paul Bounhoure

La mort de Gustave Mahler

Bref rappel sur l'historique des endocardites malignes

Cécile Décultot, Jean-Loup Hermil, Sébastien Baleizao

Comment les médecins généralistes appliquent la bientraitance lors des visites à domicile

Ruth Tolédano-Attias

Rire/Aimer/Joie

David Le Breton

Quand le rire fait police

Charlotte Hebral

Le rire en littérature

Elie Attias

Le Burlesque

Christian Virenque

Double anniversaire

Pierre Carles

Les voyageurs de Jules Verne sont malades

Jacques Pouymayou

La souris du paradis

Numéro 28 :

Jean Paul Bounhour

Manifestations cardio-vasculaires et substances récréatives

Christian Virenque

Kéraunopathologie et médecine kéraunique

Thomas Ginsbourger

Activité physique et cancer

Ruth Tolédano-Attias

Mensonge : malaise et aliénation

Laurent Pietra

Le mensonge comme action

Charlotte Hebral

Mensonge littéraire. Une voie véritable ?

Elie Attias

Superstition et Mensonge

Paul Léophonte

Huitième Commandement et mensonge médical vertueux,
ou vérité nuancée

Jacques Pouymayou

Le peintre et les architectes

Numéro 29 : Pensées et Réflexions de Elie Attias

Sport et Économie

Réflexion sur le sport. Jusqu'où la performance ?

Le corps dans tous ses états

Les médecins philosophes

Ma responsabilité envers autrui ou le devoir de responsabilité

La violence à travers des citations

L'amitié

Michel de Montaigne

Réflexion sur la justice

À la découverte de Voltaire

Observation et analyse de la crise de transmission

La mort dans tous ses états

Jean de La Fontaine

Vieillesse et perte d'autonomie

Soins palliatifs et fin de vie : Réflexion

Individualisme et Solitude

Le procès de Socrate

Réflexions sur la liberté

Réflexions sur la jalousie

Comment définir le bonheur

Le rire : le Burlesque

Mensonge et superstition

Chroniques

- La Laïcité
- Albert Richter : champion et humaniste
- Le festival de Cannes
- Charlie Chaplin
- Buster Keaton
- Stan Laurel et Olivier Hardy
- Georges Brassens
- Pierre Dac

Numéro 30 :

Jacques Pouymayou

Analgésie périmerveuse et douleurs du cancer
L'analgésie intrathécale en douleur cancéreuse

Régis Fuzier

Analgésie périmerveuse continue et douleur carcinologique

Ruth Tolédano-Attias

Que peut la raison face aux émotions ?

Elie Attias

Quand l'émotion l'emporte sur la raison

Florence Natali

La fragilité de Médée

Charlotte Hebral

Ce que dit l'émotion à la raison

Manuel Samuelidès

Histoire de la raison scientifique

Paul Léophonte

Chronique : L'Art d'Hammershoi

Jacques Pouymayou

Nouvelle : Un monde connecté ou l'avenir numérique radieux

Numéro 31 :

Christian Virenque

Une brève histoire du SAMU 31

Louis Lareng ; Hommage

Richard Aziza, R.L Cazzato, X.Buy, J.Palussiere

Perspectives du radiologue interventionnel dans la prise en charge des métastases osseuses

Florence Natali

Difficile vérité

Laurent Pietra

Le Lévitte d'Ephraïm de Rousseau : texte clef

Manuel Samuelidès

Développement de l'intelligence artificielle

Ruth Tolédano-Attias

Un paradoxe contemporain : la culpabilité héréditaire

Charlotte Hebral

Le mentir-vrai au théâtre : un jeu pour la vérité

Paul Léophonte

Un miracle toscan

Jacques Pouymayou

L'aviateur et le philosophe

Brigitte Hedel-Samson et Michèle Tosi

Œuvres ultimes

Elie Attias

Editorial

À lire

Numéro 32 : Nouvelles : Jacques Pouvmayou

Incipit

Le ténor est en prison

Les citrons de Sicile

Milone de Crotone

Les Sybarites

Les croissants

Dix jours en octobre

Les cénobites tranquilles

OK

Le coureur de Marathon

Bon anniversaire, Maestro

La sultane créole

Le français qui sauva Bismarck

Le tyran, le savant et la couronne

C.Malaparte, « une vie de héros »

Le plus beau tableau du monde

Coq au vin

La dague de la miséricorde

La voix du mort

La castapiane

Verdi, deux siècles sans une ride

Les clefs de la Bastille

L'effet papillon

Les poissons rouges et la poudre blanche

Le coureur de Marathon

L'homme qui détourna le fleuve

Apothéose

La souris du paradis

Le peintre et les architectes

Un monde connecté

L'aviateur et le philosophe

Le Nobel inattendu

Numéro 33 :

Elie Attias

Editorial

Paul Léophonte

Les fléaux infectieux, une fatalité de la condition humaine

Philocalie

Jean Cassigneul

Petite histoire des grandes épidémies

Jean Paul Bounhoure

L'apport de Claude Bernard à la physiologie et à la pensée médicale

Histoire de la cardiologie à Toulouse (2020)

Christian Virenque

Vivre, survivre, revivre

Ruth Tolédano-Attias

Passage d'une question épistémologique à une question éthique : Apparence et Virtuel

Florence Natali

Du visage au regard

Charlotte Hebral

Le professeur et le visage virtuel

Laurent Pietra

Le visage virtuel : une face dans la foule ?

Jacques Pouymayou

Le bras de la pompe

Incipit : solutions

Poèmes du covid

Serge Krichewsky

Beethoven

Elie Attias

À lire, les Livres

Numéro 34

Elie Attias

Editorial

Jacques Pouymayou

Médecine et Culture

Jean-Christophe Pagès et Jérôme Ausseil

L'ARN, molécule aux origines de la vie et médicament de la médecine ciblée

Jean Pierre Donzeau

Balade des virus à Paris

Elie Attias

Molière, sa vie, son œuvre, ses idées, sa philosophie

Florence Natali

L'Impromptu de Versailles de Molière

Ruth Tolédano-Attias

Tartuffe : le voile se lève sur l'imposteur

Charlotte Hebral

Molière est-il comique ?

Paul Léophonte

La comédie médicale au temps de Molière

Louis Codet

Le prince de Ligne

Michel Miguères

Péricle

Guy Montebello

Gaëtan Gatian de Clérembault

Du masque à la personne

Jacques Pouymayou

Le mot de la fin

Poquelin

Elie Attias

Lectures. Hommage au Pr Jean Miguères

Numéro 35

Elie Attias

Editorial

Christian Virenque

Quand les soignants voient du ciel

Pierre Valdiguié

L'hydrogène, source d'énergie

Charlotte Hebral

La maison, cet obscur objet du désir

Florence Natali

Peut-on vivre sans exister ?

Ruth Tolédano-Attias

La dialectique platonicienne comme forme de purification du logos

À lire : Le mythe d'Er. La responsabilité du choix

Laurent Pietra

La connaissance éthique

Elie Attias

À la rencontre d'Aristote... À lire : Aristote, La vertu

Clara Boutet

Co-construire la prévention en santé à partir des représentations sociales

Paul Léophonte

Portraits de femmes

Jacques Pouymayou

À l'ombre des géants... Le dernier condottiere

Numéro 36

Elie Attias

Editorial

Jean Paul Bounhoure

Bref rappel historique de l'infarctus du myocarde

Paul Léophonte

Serment d'Hippocrate, bonne mort et pratique médicale

Elie Attias

Diderot : la vie, l'œuvre, la pensée

David Le Breton

Diderot et l'apprentissage de la vue : autour de la Lettre sur les aveugles à l'usage de ceux qui voient.

Florence Natali

Diderot, Le Supplément au voyage de Bougainville : Que cache l'hospitalité ?

Charlotte Hebral

Jacques le fataliste et son maître

Ruth Tolédano-Attias

Le paradoxe du comédien

Jean Paul Bounhoure

Madame de Staël

Paul Léophonte

Une amazone au destin balzacien

Jacques Pouymayou

Des chansons et des guerres

Elie Attias

Lectures.

Achévé d'imprimer

G.N. Impressions - 31340 Villematier

Email : gnimpressions@gmail.com

Dépôt légal : août 2022